

Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **58 (1994)**

Heft 229-230

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Le passage à l'écrit des langues romanes, édité par M. SELIG, B. FRANK et J. HARTMANN, Tübingen, Gunter Narr (ScriptOra, 46), 1993, 326 pages.

Le passage à l'écrit des langues romanes est un thème de recherche crucial. Il souligne l'existence d'une rupture dans la continuité qui unirait le latin aux langues romanes. Or la phonétique historique présuppose cette continuité et cherche à découvrir la prononciation sous les graphies. Il importe donc de faire sentir quels sont tous les écrans qui s'interposent entre l'oralité et le texte écrit, en particulier lors de la mise en écrit des langues romanes, moment fondateur.

Le colloque qui s'est tenu à Fribourg en 1992 a essayé de faire le point sur cette question et nous avons là le volume de ses Actes. Les communications sont très diverses et très inégales. Chacun s'est efforcé de faire rentrer sous le thème proposé une question qui lui tenait à cœur et qui n'a parfois pas grand rapport avec le sujet du colloque.

On trouvera dans l'introduction [17-27] un résumé objectif des communications, ce qui me dispensera de le faire ici. On lira la présentation de projets qui sont des inventaires systématiques (Frank/Hartmann) ou l'établissement d'une typologie (Koch), qui appartiennent plus au registre de la documentation qu'à celui de la recherche proprement dite. G. Ineichen étudie brièvement les morceaux de textes qui préfigurent les langues romanes entre 600 et 800. M. Selig apporte sa pierre au commentaire de la *Parodie de la Loi Salique* et aux *Serments de Strasbourg*. E. Blasco Ferrer amorce et annonce un *Manuale di Linguistica sarda*. R. Windisch et R. Liver examinent les conditions du passage à l'écrit du roumain et du romanche. P. Wunderli se livre à un examen exhaustif des emplois des démonstratifs dans les *Serments*, *Sainte Eulalie*, *Saint Léger*, *La Passion* et *Saint Alexis*, que R. Liver prolonge du côté romanche. D'A. Silvio Avalle rattache les *Laudes* de saint François aux stances paraliturgiques et en dégage la structure antiphonique jusqu'à présent négligée par les éditeurs. J. Morino Bernal interprète la variation dans l'apocope en ancien castillan. Divers aspects de l'oralité dans les œuvres littéraires sont étudiés par J.J. de Basto Tovar (*Cantar de mio Cid* et *Romance de blanca niña*), S. Iglesias Recuero (les *villancicos*) et W.-D. Stempel (Chrétien de Troyes et ses imitateurs). B. Wehr, enfin, renouvelle la genèse du *Devisement du monde*, écrit en vénitien par Marco Polo et traduit ensuite en latin par Pipino d'une part et remanié en français par Rusticien d'autre part.

La diversité des problèmes traités montre qu'il y avait là matière à trois ou quatre colloques; il aurait été souhaitable de définir plus strictement le thème à traiter. Mais il est juste de dire que la plupart des communications apportent quelque chose et que quelques-unes sont même remarquables.

Gilles ROQUES

Écriture, langues communes et normes. Formation spontanée de koinès et standardisation dans la Galloromania et son voisinage. Actes du colloque tenu à l'Université de Neuchâtel (21-23 septembre 1988), publiés par P. KNECHT et Z. MARZYS avec la collaboration de D. DESTRAZ, Genève, Droz (Recueil de travaux publiés par la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel, 42^e fasc.), 1993, 284 pages.

Cet alléchant colloque était divisé en trois sections. La première, *De la scripta au standard: formation de la norme du français* s'ouvre par deux exposés de poids: G. Hilty, *Les plus anciens textes français et l'origine du standard* [9-16], s'appuie essentiellement sur *l'Eulalie*, où la présence du *d* intercalaire (cf. *voldrent, sosten-dreiet*), trait central greffé sur une base wallonne, est expliquée par une tradition épique française (rôle possible de l'abbaye de Saint-Denis); mais on pourra se demander si l'intercalation de *d* n'est pas le résultat d'une évolution spontanée, qui ne se serait pas généralisée ensuite dans le domaine wallon. En s'appuyant sur ses travaux antérieurs, bien connus, l'auteur conclut que «la langue du Centre a joué un rôle, pas décisif au début, mais toujours présent»; — M. Pfister, *Scripta et koiné en ancien français aux XII^e et XIII^e siècles* [17-41], se livre à un examen attentif de la scripta de textes documentaires et littéraires antérieurs à 1236, qui l'amène à douter fortement que l'irradiation linguistique n'ait eu dès l'origine qu'une seule orientation à partir d'un Centre — dont on guette difficilement l'émergence dans un domaine d'oïl plutôt coupé en deux (le Nord-Est s'opposant à l'Ouest) — et à rejoindre les positions de Dees qu'il amende, à juste titre, en réintroduisant la notion de *scripta régionale* («habitudes graphiques des scriptoria d'une région déterminée» que les moyens informatiques devraient permettre de déterminer d'une façon beaucoup plus fine, en dépassant les cadres trop simplificateurs des oppositions ou des fréquences et en quittant aussi le schéma départemental, parfois trompeur) bien distinguée de celle de *koiné*; — les XIV^e et XV^e siècles étant laissés à l'abandon, P. M. Smith esquisse un tableau consacré au siècle suivant: *Le XVI^e siècle: les débuts de la standardisation du français moderne* [43-58]; — Z. Marzys, *Du raisonnable au rationnel: les avatars du bon usage* [59-73], examine comment s'est mis en place le mythe du français langue rationnelle, à partir des avis des grammairiens, de Vaugelas à Girard en passant par d'Arnauld et Lancelot et d'Olivet, sur quelques tours typiques (article devant les noms propres; représentation pronominale d'un indéterminé; le tour *un mien frère*; l'ordre des pronoms après l'impératif; le pronom féminin représentant l'attribut; le tour *mon amie*; *ce* devant *être* au pluriel); — S. Branca-Rosoff, *Hétérogénéité énonciative et discours du bel usage: Tré-*

voux 1732-34 [75-88], dresse une typologie des différences entre la tradition académique et le Trévoux 1732, dans les domaines des vocabulaires techniques et régionaux, des mots du vocabulaire religieux et dans les citations d'auteurs.

La deuxième section, *koinés dialectales gallo-romanes*, commence par un survol de trois siècles d'occitanité, dû au verbe ailé de P. Bec, *Conscience linguistique et tentatives de standardisation de l'occitan, de 1570 à la fondation du Félibrige* [91-118] puis G. Kremnitz aborde le point épineux avec *Conceptions de la koinè occitane: de Mistral à nos jours* [121-132]: son exposé clair et dépassionné, souligne deux faits indéniables: le faible écho rencontré chez les locuteurs occitans par les codificateurs et leurs codifications d'une part et d'autre part la baisse des compétences occitanes globales des locuteurs; — à l'autre bout de la Galloromania, le wallon fait l'objet de deux communications: D. Droixhe, *Coup d'œil sur l'attraction vocalique liégeoise dans la littérature wallonne de 1600 à 1850* [133-160], pose la question de l'influence du liégeois sur les autres parlers wallons au plan de la phonétique ou de la graphie, à l'aide de la prononciation des voyelles nasales (notamment l'hésitation *-on/-an*), de la prononciation des finales correspondant au français *-ie* et *-ée* et du traitement du *u* latin dans les résultats des latins *pluma* et *ruga*. Dans les deux premiers cas il y a eu influence du liégeois mais selon des modalités diverses alors que dans le dernier cas l'hesbignonnais et le verviétois ont bien résisté; — J. Germain, *Une koiné wallonne?* [161-170], répond à la question en exposant pourquoi il n'y en a pas eu malgré des tentatives; — le cas du francoprovençal est traité par A.-M. Vurpas, *Peut-on observer l'émergence de koinés dialectales en francoprovençal de France depuis le XVI^e siècle [jusqu'à] nos jours?* [170-184], qui met en lumière «l'unité fondamentale des parlers francoprovençaux», mais une unité qui s'accompagne de diversités qui s'accroissent avec le temps (cas du *a* libre vélarisé; palatalisation de *c* et *g* + *a*); l'auteur s'attarde sur une œuvre de langue mixte (mélange de lyonnais et de savoyard), les *Moqueries savoyardes* (fin 16^e-début 17^e siècle), dont elle a donné une belle édition; — T. Telmon, *L'évolution de la graphie et l'évolution du modèle linguistique chez J.-B. Cerlogne* [185-202], nous montre à l'œuvre un écrivain et lexicographe valdôtain, cherchant, le premier, à forger les moyens de s'exprimer par écrit dans sa langue.

Hors de la Galloromania, R. Engler présente *La discussion italienne sur la norme et sa réception en Europe* [205-225], où il met en relief le rôle de *Vocabulario degli Accademici della Crusca* (1612) dans l'élaboration d'une norme linguistique dont l'influence se fera sentir jusque dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (1694). L'analyse est fondée sur un transfert des notions saussuriennes (*langue, parole*) dans les catégories du grammairien Salviati (*buon uso, uso*) et souligne les différences entre les notions de (*buon*) *uso* et de *bon/mauvais usage*, ce dernier permettant seul de dégager une norme, idée pourtant sous-jacente dans la notion de *misuso* utilisée au 16^e siècle par Varchi; — M. Cortelazzo, décrit rapidement les tentatives de *Koinés dialectales italiennes après le XVI^e siècle* [227-233], qui semblent s'être effectuées en deux temps: d'abord à l'échelon dialectal, à partir de l'usage des classes supérieures des chefs-lieux, puis après la fin de la Deuxième guerre mondiale à l'échelon national (l'élément dialectal n'étant plus qu'un habillage superficiel); —

G. Darms, présente une koinè en train de se faire, selon un processus démocratique, en faisant en quelque sorte voter les mots, dans *La création du rumantschgrischun* [235-245]; – l'allemand, pose les problèmes de toute grande langue de culture et l'exposé de W. Haas, *Rapport sur l'état actuel de la discussion concernant l'origine de la norme allemande* [247-256], montre qu'en la matière les obscurités sont très comparables à celle du français et la conclusion tirée applicable elle aussi: «on ne peut plus se limiter à une seule région (p. ex. le moyen-allemand oriental), à une seule composante (comme la phonologie), à un seul type de textes (comme la langue de la chancellerie) ou à un seul groupe de locuteurs (comme les lettrés)»; – le suisse allemand trouve même sa place avec A. Näf, *Apprendre le suisse allemand, mais lequel? A propos d'une koinè alémanique* [257-269]. Le volume se clôt par une synthèse très attentive de Z. Marzys [271-279], qui peut aussi tenir lieu de compte rendu.

Gilles ROQUES

Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à M. Burger, réunis par J. CERQUIGLINI-TOULET et O. COLLET, Genève, Droz (Publications Romanes et Françaises, CCVIII), 1994, 363 pages.

Ce bon volume de *Mélanges* regroupe 26 contributions. Il ne saurait être question de les résumer. Laissons de côté celles dont les auteurs sont tellement illustres que leurs noms seuls suffisent à en indiquer l'intérêt (Gonon, Malkiel, Henry, Baldinger, Tuaillon, Keller, Jung, Segre, Roulet), d'autres, plutôt littéraires feront, à ce titre, le délassément des non-spécialistes (Méla, Tilliette, Collet, Cerquiglini-Toulet). Signalons plutôt l'intérêt principal des autres, qui méritent aussi une lecture attentive: J. Wüest, *La restructuration du système des démonstratifs en proto-roman* [41-49] donne des arguments à prendre en considération pour placer à un stade ancien dans le proto-roman la restructuration en question; – F. Zufferey, *Un aspect méconnu de la métaphonie en ancien provençal* [51-65], est entièrement convaincant dans sa démonstration qui concerne et les toponymes *Peitieux* et *Angieus* et le parfait des verbes du 1^{er} groupe; – A.M. Kristol poursuit ses travaux sur la prononciation du français en Angleterre au XV^e siècle [67-87]: on rectifiera ce qui est dit [71 l. 6-7] de Nicole (sic) Bozon qui a composé ses œuvres entre la fin du 13^e s. et la fin de la 1^{re} (sic) moitié du 14^e s.; – G. Zink, examine, chiffres à l'appui, la concurrence entre *il parle a lui* / *il lui parle (de)* de l'anc. fr. au fr. mod. [89-99]; – J.-P. Chambon, *Régionalismes et jeux de mots onomastiques dans quelques sermons joyeux* [153-182], est tout à fait convaincant. Je ferai quelques remarques mineures: pourquoi *onomastiques* dans le titre? *Jeux de mots* suffisait. A propos des mots relevés en 153-154 n. 1: *ambade* est corrigé prestement en *aubade*. Mais peut-on tirer argument du fait qu'un **amblada* n'existe pas en occitan pour refuser toute existence au fr. *ambade*? Certes l'éditeur a transformé en affirmation, «(du prov. *amblar*)», ce qui était suivi d'un point d'interrogation dans Lewicka. Mais il est maintes formations en *-ade* qui sont purement françaises, d'autant que, comme on le

sait, l'origine du suffixe est commune au provençal, à l'italien et à l'espagnol. D'autre part *ambade* n'est pas un hapax. Outre l'exemple en question (env. 1500, Rouen), où le sens de «saut; assaut» paraît préférable à celui d'«aubade», j'en connais deux autres attestations: Lewicka a extrait l'une d'une farce (env. 1520) où le sens est clairement «saut» et j'en ai trouvé une autre, à dater de 1459, dans une variante de PierreLaCépède ParisVienneK 77 var. En conclusion, je garderais ici *ambade* «saut, assaut» formé sur *ambler* d'après *gambade*; — à propos de *coup* en un sens sexuel dans le syntagme *emprunter un coup*, il faut surtout souligner que le terme à très forte connotation érotique à l'époque est *emprunter* cf. R 107, 108-113 et que *coup* me paraît très neutre (on n'irait pas dire que dans l'expression parallèle, qui figure dans le titre de ce sermon, *emprunter un pain sur la fournee, pain ou fournee* ont un sens érotique même si la consultation des dictionnaires modernes d'argot nous offre maintes possibilités d'interprétations pour *pain*); — le commentaire de 22, 123-124 appelle des prolongements: on veut voir dans la rime *dactes* < *malades* > un rajeunissement de *dades* forme picarde et sauver de la platitude l'association *ne figues ne dactes*. Certes, mais la rime peut être remplacée par une assonance (cf. dans le même texte *viande* < *appetisante* >), ce qui justifierait *dactes*, et d'autre part on pouvait s'interroger sur l'association *figues / dactes*. Est-ce une nourriture donnée aux malades? Pourrait-on interpréter dans ce sens le vers de Villon (*le bien renommé Villon, qui ne mengue figue ne datte*)? Et si l'on cherche des jeux de mots, pensera-t-on à *date* «urine» bien attesté et à *figue* «crotte» qui est connu (cf. vers 1530 UlenspiegelK et Mâcon ds FEW 3, 496a)? Dans ce cas le souhait, ironique, viserait le bon fonctionnement des organes d'évacuation des malades; — 31,55 *avoir des petis piedz au ventre* «être enceinte» ressemble à une expression (cf. Basse-Norm. *faire des petits pieds* «être enceinte» ds LepelleyDict-FrReg; v. aussi 1610 *à quatre pieds* «enceinte» BeroaldeMoyenM 41); — à propos de *paucque-denare* [164], on reste au seuil de l'étude philologique dans le cas de la variante de MolinChronDJ 2, 410; — R. Liver fournit une intéressante interprétation de l'*Indovinello veronese* [203-213], où l'élément le plus nouveau est l'hypothèse que le *se* initial s'expliquerait comme un *se* omnipersonnel, équivalent ici d'une première personne. On confrontera cette interprétation avec l'explication de la genèse du texte donnée par A. Roncaglia dans les Actes de notre congrès de Zurich (IV, 832-837); il y a au moins accord sur l'origine frioulane de la langue du texte; — A. Menichetti, *Quelques considérations sur la structure et l'origine de l'«endecasillabo»* [215-230], présente l'état de la question; — G. Hilty édite et commente de façon convaincante les six vers qui subsistent d'une Passion occitane du X^e siècle [231-243], la «Passion d'Augsbourg» (il faudra seulement corriger la faute d'impression qui s'est glissée dans le v. 4 p. 233 et y lire *potaraunt*); — L. Rossi, *cantar, canczun et fabla de cuzun* [245-254], élucide élégamment le sens du dernier vers de la *Sancta Fides* et en profite pour montrer la précision de la terminologie littéraire de cette œuvre; — M. Perugi, l'éditeur des *Canzoni* d'Arnaut Daniel, éclaire brillamment [289-299] un passage de *L'Aur'amara* grâce à des interprétations lexicales impeccables; — G. Bianciotto, suit à la trace [301-320], de Peire Vidal à Marthurin Régner, le cliché de la louve qui s'abandonne au plus laid de la meute; on pouvait ajouter deux références à l'aide de Ziltener Repertorium 3119 et de Hassell L 107.

Gilles ROQUES

Heinrich LAUSBERG, *Opera Minora*, herausgegeben und eingeleitet von A. Arens, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1993, XII-773 pages.

On a commodément réuni ici les articles publiés par Lausberg dans RF, ASNS, ZrP et diverses autres revues beaucoup moins accessibles, ainsi que dans des Mélanges ou des Actes de colloques. Au total, dix articles de linguistique romane [2-124], six de philologie romane et de rhétorique [127-233] et vingt-quatre articles d'analyse de textes [237-751] avec notamment les études sur *Quant li solleiz*, la *Vie de saint Alexis* et la métrique de l'ancien français. L'ouvrage se clôt par une analyse de l'œuvre de Lausberg par H. Weinrich.

Gilles ROQUES

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Arnulf STEFENELLI, *Das Schicksal des lateinischen Wortschatzes in den romanischen Sprachen*, Passau, Wissenschaftsverlag (Passauer Schriften zu Sprache und Literatur), 1992, 365 pages.

L'évaluation des recherches consacrées au lexique d'origine latine dans les langues romanes (domaine privilégié de notre discipline) a mis en évidence leurs résultats plus ou moins paradoxaux: d'une part l'immense quantité des faits accumulés; d'autre part l'insatisfaction due au caractère «atomiste» et «impressionniste» de la démarche.

M. A. Stefenelli se propose d'offrir *la première recherche globale et systématique* du domaine, afin de répondre à la question fondamentale de la lexicologie romane: quel fut le destin du lexique latin dans les langues romanes? Autrement dit d'identifier, de quantifier et enfin d'expliquer les convergences ainsi que les divergences entre le latin et les langues romanes. Dans une brève introduction l'auteur détaille l'objectif de son ouvrage, tout en énonçant les prémisses de son travail. Le «destin» des mots latins pourrait, à son avis, être éclairé si on les juge par rapport aux termes de l'alternative *continuité* ou *retrait* (*Zurücktreten*). Pour être globale et systématique, son investigation repose sur un corpus représentant le noyau du vocabulaire latin (*Zentralwortschatz*) qui contient les 1000 lexèmes (noms, adjectifs, verbes) les plus fréquents, conformément à deux dictionnaires de fréquence (L. Delatte, *Dictionnaire fréquentiel* et *Index inverse de la langue latine*, Liège, 1981 et D.D. Gardner, *A frequency dictionary of classical latin words*, Ann Arbor, 1971).

D'abord ce corpus permet la quantification du fond traditionnel latin transmis aux langues romanes et, sur cette même base, la mise en évidence des mécanismes du changement historique ainsi que du processus de modification du lexique dans les langues romanes. Ensuite, étant donné que la destinée romane de ces mots dépend de leur degré de vitalité dans le latin parlé (postclassique), le corpus est également utilisé en tant que cadre de référence pour la «reconstruction», par une

requête onomasiologique, des rapports lexicaux spécifiques de la norme en question. Enfin, puisque nombre de mots disparus au cours de l'évolution historique ont été réintégrés par le vocabulaire roman suite à des emprunts, augmentant de la sorte les convergences entre celui-ci et le vocabulaire latin, une évaluation de cette couche lexicale romane sera également entreprise, dans les limites de ce même cadre de référence qui est le corpus susmentionné.

La structure de l'ouvrage reflète fidèlement ces prémisses, comprenant les chapitres suivants: 1. *Einleitung*; 2. *Die erbwörtliche lateinische Grundlage des romanischen Wortschatzes (summarischer Gesamtüberblick)*; *Das Verhältnis von Fortleben versus Zurücktreten im Bezugsrahmen der traditionellen (schrift)lateinischen «Zentrallexeme»*; 4. *Spontanlateinische Besonderheiten und nachklassisch-urromanische Neuerungen*; 5. *Die gelehrte Übernahme lateinischer Lexeme in die romanischen Sprachen*. En *Annexes*, les relations entre les vocabulaires latin et roman sont présentées dans trois tableaux synoptiques dont la succession observe la chronologie de la formation du fond latin du vocabulaire roman. Le premier et le dernier contiennent les 1000 mots du corpus, à côté de leurs descendants romans et des emprunts romans respectifs. L'Annexe n° 2 contient les mots latins du corpus sans descendant roman (ou ceux ayant une représentation romane précaire), en indiquant leurs correspondants dans le latin parlé postclassique et dans le protoroman. Enfin une liste des abréviations, une copieuse bibliographie, un index des mots latins et un des matières terminent l'ouvrage.

L'auteur ne fait pas le bilan des résultats des recherches antérieures, ce qui ne veut pas dire qu'il les rejette tous mécaniquement, ni qu'il les accepte sans réserves. Ils sont soit «exilés» dans les nombreuses notes, soit commentés au cours de l'ouvrage. Il manque aussi une présentation des prémisses théoriques et méthodologiques. Ces deux «lacunes» sont explicables non par superficialité, mais par le caractère spécifique de cette recherche, en concordance avec l'idéal cognitif de son auteur. Il ne se propose point de formuler une autre vision des faits, reposant sur de nouvelles bases théoriques, ni de dénoncer les insuffisances des travaux antérieurs, au contraire il tente de les «assembler» dans un ordre personnel, à même d'assurer une perspective globale cohérente sur l'objet de la recherche — l'évolution du vocabulaire latin dans les langues romanes. De là l'option implicite pour une démarche fondée sur l'observation, qui justifie sa prétention à l'objectivité.

C'est là que réside, selon notre opinion, l'importance toute particulière de l'ouvrage de M.A. Stefenelli, qui n'impose pas certaines conclusions, mais nous offre une *construction*.

Le fait que les engagements théoriques explicites manquent ne signifie point que l'ouvrage soit privé d'un fondement théorique qui repose, semble-t-il, sur quelques suppositions (sans se réclamer d'une théorie précise) assurant le caractère intégrateur de la démarche. L'adhésion du lecteur dépend, par conséquent, soit de l'acceptation (ou du refus) de suppositions qui soutiennent l'étude, soit de sa réaction vis-à-vis de la manière dont celles-ci ont été concrétisées. Nous allons essayer, dans ce qui suit, d'esquisser une possible modalité de réception à partir de deux des supposi-

tions que nous avons jugées essentielles, ainsi que de la mesure dans laquelle leur justesse est prouvée par les résultats acquis.

La première supposition est celle de l'existence d'une hiérarchie entre les mots de la langue, donc la possibilité d'en déduire un noyau essentiel du vocabulaire à même de permettre l'étude historique du vocabulaire en tant que *tout*. Le corpus de M.A. Stefenelli est établi selon la fréquence des mots dans les textes latins (enregistrée dans les dictionnaires utilisés). L'auteur semble considérer ce corpus représentatif pour le vocabulaire traditionnel latin (jusqu'à la période postclassique), car la sélection des 1000 mots les plus fréquents saura éliminer (ou diminuer sensiblement) les discordances entre la langue écrite et la langue parlée: «Hierdurch lässt sich die an sich missliche Inkongruenz zwischen unserem schriftlateinischen Bezugsrahmen (als dem allein direkt fassbaren frequentiellen 'Zentralbereich') und der spontansprechlateinischen Basis des Romanischen nicht nur ausgleichen, sondern auch in weitgehend neuer Weise kontrastiv fruchtbar machen» (p. 33). Ce corpus sera donc utilisé pour quantifier «l'héritage» latin, ainsi que pour décrire les mécanismes de l'évolution historique du latin aux langues romanes. Les principales idées suggérées par l'analyse statistique du corpus sont les suivantes:

- A la différence de la simple comparaison du nombre d'étymons latins (attestés) enregistrés dans les dictionnaires qui ont une perspective romane générale (REW, FEW, LEI) avec les mots (50000 environ) enregistrés dans *Thesaurus Linguae Latinae*, comparaison indiquant une survie de 15 % (dont 5 % seulement seraient des mots panromans et interromans), du point de vue du «vocabulaire central», l'héritage latin se montre considérablement augmenté: environ 14 % seraient des mots panromans, environ 23 % des mots interromans, environ 21 % des mots partiellement romans, 8,5 % des reliques dans des aires isolées, environ 33 % auraient disparu). Du point de vue de la fréquence des mots, les variations sont également significatives: sur les 100 mots les plus fréquents, 34 % sont des mots panromans, tandis que les mots disparus représentent 10 % seulement.

- La vitalité des mots ne semble pas dépendre de la classe lexicale (sur les mots panromans et interromans 38 % sont des noms et environ 35,5 % des verbes et des adjectifs).

- En ce qui concerne la différenciation lexicale des langues romanes, l'examen de ce corpus semble mettre en évidence des corrections sensibles aux assertions antérieures:

- on ne saura décider du caractère conservateur d'une langue selon le nombre des mots conservés uniquement dans la langue en question; les chiffres pour les diverses langues sont comparables;

- du point de vue des éléments conservés, le roumain (ayant le plus petit nombre de mots) et l'italien (le plus grand) représentent les deux pôles opposés, les différences entre les autres langues romanes étant graduelles;

- on infirme l'opposition entre le caractère conservateur du groupe ibéroroman par rapport au groupe galloroman (le nombre des mots conservés dans les deux

aires étant presque le même), ainsi que l'opposition entre le caractère plus conservateur de la latinité occitane par rapport à la latinité française;

— l'affinité entre le roumain et l'italien se vérifie seulement à partir du roumain, et non à partir de l'italien (qui présente plusieurs mots communs avec les langues occidentales);

— le seul des groupements antérieurement établi qui s'avère valide est celui des aires centrales en opposition avec les aires latérales, mais inversement (les premières sont plus conservatrices que les dernières).

Nous adhérons totalement à l'idée qu'on puisse se servir du noyau ou du lexique représentatif d'une langue. Mais la question qui se pose fréquemment lors des débats est la suivante: quels sont les critères les plus adéquats pour l'établir? En ce qui concerne le latin, les choses sont encore plus compliquées par sa situation diglossique, presque généralement reconnue.

Le corpus utilisé par M.A. Stefenelli a été réalisé (inévitavelmente) à partir des sources latines écrites, *exclusivement* selon le critère de la fréquence. La fréquence est évidemment un attribut essentiel des mots, mais elle est significative en premier lieu pour la langue parlée dans une certaine période historique; sans être pourtant suffisante. Le fait est bien connu que, voulant établir (pour des buts didactiques!) «le français fondamental», les auteurs, après avoir remarqué l'absence dans les listes de fréquence de certains mots indispensables, ont été obligés d'y introduire la catégorie appelée «les mots disponibles» (tels *fourchette, coude, dent*, etc.). On se demande, par la suite, quelles seront les conséquences du fait d'établir le noyau central latin uniquement selon la fréquence? On peut arriver à des conclusions significatives si l'on compare ce corpus avec celui des mots panromans (environ 500) établi par M.I. Fischer (dans *Istoria limbii romane*, Bucuresti, 1969, pp. 111-116). Il y a environ 300 mots panromans qui manquent dans le corpus de M.A. Stefenelli. L'absence de quelques-uns est justifiée par leur appartenance au bas latin ou au latin vulgaire; ils sont enregistrés dans l'Annexe n° 2, en tant que correspondants latins vulgaires et postclassiques des mots disparus du corpus. Mais il y a également des mots «traditionnels» importants, considérés dans Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, comme des mots «anciens, usuels» tels: *allium, aprilis, augustus, cannabis, capra, cauda, cena, cera, clavis, crassus, cubitus, digitus, dormire, fames, farina, februius, fenestra, filum, flos, focus* (figurant dans la liste des mots postclassiques en tant que remplaçant du mot *ignis*, mais qui est un mot ancien, usuel avec le sens «foyer»), *folium, fumus, fundus, gener, granum, grossus, hospes, lacus, largus, luna, maius, marmor, martius, maturus, medulla, mel, mulier* («femme», au sens général du mot), *musca, mutare, nasus, nix, nodus, nux, ovum, palma, palus, panis, paries, passer, pavo, pellis, pilus, piscis, pomus, pons, primus, radius, rotundus, sal, sanus, siccus, sitis, vivus*. La fréquence dans les textes, qui mène à l'exclusion du corpus des mots tels que ceux cités plus haut, ainsi qu'à l'admission des mots tels *aether* ou *pontus*, ne cacherait-elle pas la véritable hiérarchie du vocabulaire, en nous offrant une image déformée de celui-ci? D'ailleurs l'auteur mentionne lui-même les importantes différences entre ses résultats

et ceux acquis par Mme Maria Iliescu, qui avait travaillé sur un corpus établi selon plusieurs critères; la proportion des mots panromans, par exemple, représente le double chez Mme Maria Iliescu⁽¹⁾.

La seconde supposition théorique qui est à la base de l'ouvrage que nous commentons ici, concerne les relations entre le latin écrit et le latin parlé, ce dernier étant la source des langues romanes: leurs vocabulaires sont partiellement identiques (la preuve — les mots du latin écrit conservés dans les langues romanes), partiellement divergentes, divergences qui sont soit génériques (des particularités déterminées par les traits spécifiques de la communication orale), soit causées par la dynamique historique (étant donné que les innovations sont plus nombreuses dans la période postclassique-protoromane). Pour déterminer les particularités du latin vulgaire, en général, et les innovations postclassiques, on part du même corpus, celui des mots latins les plus fréquents. L'absence des correspondants «vulgaires» des mots disparus du corpus semble suggérer qu'il s'agit, dans les cas en question, des traits génériques, tandis que le remplacement de certains mots par d'autres mots latins (identifiés par une démarche onomasiologique, à l'aide des données offertes par les langues romanes ainsi que par les sources latines contenant des vulgarismes) ou par des emprunts (des mots grecs anciens, des mots appartenant au substrat ou bien au superstrat), de même que certaines évolutions sémantiques des mots conservés, semblent être le résultat de la dynamique historique.

Dans les termes de la logique, nous aurions affaire à une violation du principe de l'identité. D'une part, ce corpus est considéré comme représentatif du vocabulaire latin général traditionnel et, soumis à la quantification, il donne des informations sur le «destin» du vocabulaire latin dans les langues romanes. D'autre part, il est abordé en tant que cadre de référence offert par le latin écrit pour l'identification des traits particuliers de la langue parlée, ce qui met en question la validité des estimations quantitatives du début. Cette contradiction est générée, à notre avis, par l'orientation unidirectionnelle de l'investigation, à savoir à partir exclusivement du latin. Mais, même si l'on accepte les prémisses de l'auteur (le corpus est établi sur les sources latines écrites), quelques incertitudes subsistent:

— Quelques mots spécifiques du latin vulgaire et postclassique sont présentés comme le résultat d'une sélection entre des synonymes. Or, pour parler d'un proces-

(1) Maria Iliescu, *Ce que nous apprend le vocabulaire de base du latin sur la diversification lexicale des langues romanes*, dans *Latin vulgaire - latin tardif. Actes du 1^{er} Colloque international sur le latin vulgaire et tardif* (Pecs, 2-5 septembre 1985), Tübingen, 1987, pp. 109-119. A partir du corpus utilisé par Mme Maria Iliescu, l'auteur de ce compte-rendu arrive, dans un article consacré à la position du catalan et de l'occitan par rapport au vocabulaire de base du latin (dans *Studii si cercetări lingvistice*, XLIII, 4, pp. 363-369, București, 1992), à des conclusions opposées à celles de M.A. Stefenelli sur la structure des groupes ibéroroman et galloroman, à savoir: la grande cohérence et le caractère conservateur du premier, le caractère nettement plus conservateur de l'occitan vis-à-vis du français.

sus pareil, il serait nécessaire que les lexèmes synonymes appartiennent à une norme unique (à la même langue fonctionnelle, dans la terminologie de E. Coseriu). Est-ce le cas des couples tels *cruor* - *sanguis* ou *tellus* - *terra*, dont les premiers termes sont poétiques? Ne s'agit-il pas, dans de pareils cas, de synonymes au niveau conceptuel, mais pas dans le registre linguistique concret?

— La formule «sélection synonymique» ne s'avère-t-elle pas simplificatrice pour des couples tels *ater* - *niger* où (comme l'avait montré Coseriu) il ne s'agit pas d'un simple remplacement, mais d'un changement sémantique structural? D'autre part, la modification du sémantisme de certains mots tel *gravis* (discutée dans le chapitre consacré aux innovations sémantiques) n'est-elle pas également le résultat d'une «sélection synonymique», pour employer la terminologie de l'auteur, compte tenu de la relation entre *gravis* et *difficilis*? Voici comment l'examen d'une partie du corpus dans une perspective sémasiologique et d'une autre partie du point de vue onomasiologique, examen pratiqué pour des raisons pratiques, «se venge» en compliquant les contours et en rendant la perception du «territoire» difficile. Pourtant mes interrogations ne diminuent point la valeur de cette section de l'ouvrage, la plus dense, pleine d'informations et de commentaires sur le latin vulgaire et qui pourrait constituer un point de départ pour de nouvelles investigations sur les lexiques du latin vulgaire et des langues romanes.

Dans l'article consacré à la sociolinguistique, du 2^e tome de *Trends in Romance Linguistics and Philology* (Mouton, 1981, p. 193), Beatriz R. Lavandera cite les mots d'un mathématicien: «You know, in mathematics we step on each other's shoulders; in linguistics, you step on each other's faces». M.A. Stefenelli bâtit en s'appuyant sur les épaules de ses prédécesseurs et offre à son tour des épaules puissantes aux chercheurs dans le domaine des lexiques latin et roman.

Jana BALACCIU-MATEI

Otto WINKELMANN (éd.), *Stand und Perspektiven der romanischen Sprachgeographie*, Wilhelmsfeld, Gottfried Egert Verlag, 1993, 318 pages.

Ce livre publie quatorze communications présentées lors de la 22^e réunion des romanistes (Bamberg, septembre 1991) dans une section consacrée à l'état et aux perspectives de la géographie linguistique des langues romanes. Le panorama établi par des universitaires germanophones a été complété par deux contributions ultérieures rédigées en français et en espagnol par des auteurs d'atlas linguistiques. Les exposés sont rangés sous trois chapitres selon qu'ils envisagent des domaines linguistiques romans, des atlas linguistiques particuliers ou des questions méthodologiques. Le but n'était pas de fournir un compendium des recherches en géographie linguistique romane, mais de dégager, par un ensemble d'éclairages plus ou moins focalisés, un bilan compréhensif et global et quelques perspectives, d'ailleurs résumés par l'éditeur dans l'introduction [IX-X].

Les différents domaines linguistiques sont abordés par des présentations d'ensemble: roumain (J. Kramer [3-20]), italien (G. Bernhard [21-38]), galloroman

(M.-R. Simoni-Aurembou [39-54]), occitan (W. Dahmen [57-69]), catalan (A. Quintana [71-87]), ou bien par le biais d'atlas linguistiques particuliers: le rhétoroman par l'atlas du frioulan (M. Iliescu [91-100]) et par l'atlas ladin (R. Bauer [283-306]), l'ibéroroman par les atlas de l'Andalousie (P. Stein [101-126]), de la Castille et de la Manche (P. Garcia Mouton - F. Moreno Fernandez [153-164]), de l'Aragon, de la Navarre et de la Rioja (U. Figge [261-282]) et par l'atlas galicien (J. Born [165-192]). La Romania Nova est représentée par l'examen de l'atlas des Canaries (W. Bergerfurth [127-151]) et par celui de l'atlas de la Réunion (A. Bollée [193-206]). L'aperçu donné n'est cependant pas uniforme à l'intérieur de chacune des deux approches. Certains (Kramer, Dahmen, Quintana) donnent un survol d'un siècle de recherches géolinguistiques dans le domaine qu'ils étudient, surtout centré sur la réalisation des atlas linguistiques, mais qui ne s'y limite pas. Leur panorama peut englober les travaux antérieurs aux atlas, les études interprétatives, les recherches sur les anciennes scripta, l'onomastique, etc. En sens contraire, d'autres (Simoni, Bernhard) consacrent leur exposé aux développements de la seule atlantographie récente ou en chantier dans leur domaine, mettant en évidence essentiellement les nouvelles méthodes de présentation des données grâce à l'informatique et les nouveaux buts assignés aux atlas en cours: intégration de la linguistique variationnelle, langue des milieux spécialisés. Les présentations d'atlas particuliers décrivent leurs conditions de réalisation, leur contenu, leurs méthodes d'exposition des données. Mais les auteurs ne s'interdisent pas de privilégier tel ou tel aspect qui leur paraît devoir être mis en lumière: le rôle pionnier de l'atlas de l'Andalousie dans le développement des atlas linguistiques régionaux espagnols (Stein), les résultats concrets et les nouvelles perspectives que des monographies ultérieures ont pu établir à partir de l'atlas frioulan (Iliescu), la nécessité problématique de la cartographie des données de l'atlas de la Réunion (Bollée), par exemple. L'atlas de l'Aragon, de la Navarre et de la Rioja est surtout l'objet d'une étude dialectométrique (Figge).

Les questions méthodologiques ne sont pas seulement traitées dans la troisième partie, chacune des contributions des deux premières les abordant à l'occasion de la présentation des domaines ou des atlas particuliers. Les nouvelles perspectives dégagées viennent se greffer sur un bilan critique. Les moyens modernes permettent désormais une meilleure disponibilité des matériaux recueillis. Le disque compact assure une archivation et une conservation des données plus sûres que tout autre moyen et le traitement informatique permet des analyses et des synthèses antérieurement difficiles, voire impossibles (H. Goebel [307-318]). L'atlas ladin sera ainsi un atlas «parlant»: un ordinateur couplé à un lecteur de CD permettra de reproduire acoustiquement les données d'enquêtes et de visualiser sur écran la transcription phonétique (R. Bauer [283-306]). Les résultats des enquêtes ne seront pas confiées au seul support papier, mais pourront être engrangées dans une base de données, de même que pour l'atlas de la Corse en cours de réalisation [45]. C'est surtout la conception traditionnelle des atlas linguistiques qui doit se renouveler. Mis au point pour étudier la variation spatiale des langues de populations depuis longtemps stables, ils se révèlent insuffisants pour la Romania Nova (Bergerfurth [146-147]; Bollée) où la différenciation diatopique reste faible, même si l'on peut penser que la

cartographie ne serait pas toujours aussi inintéressante qu'il est dit [203-205] dans le domaine du franco-canadien. Même en Europe l'application de cette méthode se révèle problématique dans les zones qui, comme dans le domaine roumain, ont été le lieu de mouvements de population ou qui les connaissent encore, du fait de la transhumance (Kramer [18-20]). Les changements linguistiques en cours imposent un renouvellement méthodologique dans la Romania Vetus elle-même, si la géographie linguistique veut rester fidèle au programme qu'avaient fixé pour l'AIS Jud et Jaberg: «die letzte, die jüngste Entwicklungsstufe, die moderne Mundart mit allen modernen Mischungen und Infiltrationen festhalten» [cité 227-228]. Pour échapper à l'archéologie dialectale et retrouver une représentation plus proche de la réalité linguistique actuelle, les atlas linguistiques doivent désormais associer leurs recherches sur la variation diatopique à celles sur les autres sources de variation (T. Stehl [225-259]; Dahmen [68-69]). C'est ce à quoi s'emploient quelques atlas en chantier en Italie (Bernhard [24-31]; Stehl [238-246]) et en Espagne [157], qui cherchent à intégrer la variation diastratique par la collecte d'ethnotextes ou par des enquêtes variationnistes.

Au total, un utile ensemble d'études dont le recueil, par sa diversité et ses approches compréhensives et critiques, dresse le bilan et les perspectives de la géographie linguistique romane qu'annonce son titre.

Jean-Paul CHAUVÉAU

Françoise CORDIER, *Les représentations cognitives privilégiées: typicalité et niveau de base*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1993, 187 pages.

Cet ouvrage s'inscrit dans la lignée des récents travaux de psychologie ou de psycho-linguistique ou de façon plus large au sein du courant cognitiviste qui prône ou souhaite un cadre interdisciplinaire. En tant que telles, les études présentées aspirent à construire des bases susceptibles de favoriser et de servir toute recherche s'intéressant à la notion de représentation cognitive. Une telle volonté ne peut être que louable, néanmoins très vite, il faut se rendre à l'évidence: s'il existe des représentations cognitives privilégiées, il existe également des disciplines privilégiées au sens où l'auteur adopte d'entrée de jeu la position de Le Ny (1975) pour lequel la sémantique ne saurait fournir des explications complètes sans le recours et les apports de la psychologie. Ainsi les recherches qui nous sont soumises appartiennent-elles à une nouvelle *aire* de la psychologie ou une nouvelle *ère* de la sémantique, celle de «la sémantique proprement psychologique» (p. 8).

Depuis les travaux notoires de Heider-Rosch, le problème de la catégorisation est revenu sur les devants de la scène bénéficiant d'un regain d'intérêt légitimé essentiellement par la proposition d'une autre organisation fonctionnelle. C'est en amont de ces recherches que se placent celles proposées par l'auteur qui s'intéresse aux représentations-types cognitives qualifiées de privilégiées.

Que recouvre la notion de «représentation-type privilégiée»? Il est possible de la décrire succinctement en trois temps: une première définition identifie les repré-

sentations-types à des représentations cognitives résultantes d'apprentissage, leur conférant un caractère permanent ou tout au moins stable et inférées de l'existence de représentations-occurrences. Dans un deuxième temps, Cordier F. pose l'hypothèse que l'ensemble de ces représentations n'offre pas un caractère homogène dans la mesure où certaines d'entre elles présentent un degré de typicalité notable tandis que d'autres tirent leur privilège du niveau d'abstraction (niveau de base) de la catégorie sémantique qu'elles représentent. On notera d'emblée que la prise en compte de ces deux propriétés (quoique avec une légère préférence pour la notion de typicalité) offre l'avantage appréciable de placer l'ensemble des investigations dans la totalité du champ d'étude consacré au phénomène de la catégorisation, dimensions horizontale et verticale étant illustrées par les caractéristiques retenues. Enfin, la démarche adoptée postule pour une large application de ce type de représentation: leur existence n'est pas limitée aux seules catégories d'objets ou aux catégories dites naturelles mais s'étend aux catégories moins couramment étudiées (catégories de relations statiques, catégories de procès ou relations dynamiques).

L'objectif essentiel de l'itinéraire développé consiste à cerner au mieux la nature, le fonctionnement et enfin les effets de telles représentations en tant qu'elles reflètent l'organisation psychologique de l'information sémantique des catégories auxquelles elles sont associées tout en s'attachant en chemin à souligner que la typicalité n'opère ni en terme de familiarité, ni en terme de fréquence d'usage linguistique, même si de telles influences peuvent se mêler ponctuellement à l'exercice de ce phénomène. Parmi les qualités attribuées aux représentations privilégiées, nous retiendrons principalement en dehors des effets facilitateurs (cf. tâche de catégorisation pour exemple), deux points: leurs valeurs de point de référence et par là leur assimilation à un biais cognitif d'une part et d'autre part l'hypothèse d'une dénivellation variable des différentes propriétés caractérisantes d'une sous-catégorie donnée exprimée en terme de pondération.

Le statut de point de référence est tout aussi bien mis en valeur par la constatation de l'extension d'une catégorie à partir d'une représentation typique (en notant chez les enfants une tendance à la surextension: attribution des propriétés des éléments typiques aux éléments non typiques) que par les erreurs que peuvent occasionner de telles représentations dans le cadre de résolution de problème (cf. problème de mathématique) où les données plus typiques s'imposent quoique qu'elles ne soient pas nécessairement les plus adéquates.

D'un point de vue plus intra-catégoriel encore, si l'on peut dire, à la suite des études de Le Ny (1979) et d'autres, est mis l'accent sur le caractère corrélé des propriétés d'une sous-catégorie donnée, et parallèlement à cela, sur des différences de pondération ou de relief des propriétés constitutives; différences de pondération perçues comme des caractéristiques inhérentes et originelles («relief durable» (p. 109)) ou au contraire comme résultantes d'une intégration contextuelle spécifique («relief transitoire» (p. 109)).

Au-delà du parti pris signalé antérieurement, les investigations présentées offrent un triple avantage. Cet ouvrage a le mérite d'une part de proposer une revue de la

littérature riche au sens où sont recensées en qualité et en nombre les expérimentations ultérieures aux travaux de Rosch E., données sur lesquelles les recherches exposées viennent s'appuyer, d'autre part, de conférer à la notion de typicalité une définition claire et concise, assise qui lui fait défaut dans bon nombre d'études.

Enfin, dans une optique plus interdisciplinaire, l'élargissement des travaux à l'étude de catégories relationnelles (notamment aux relations dynamiques) et la prise en compte d'une possible fluctuation ou flexibilité pondérale des propriétés en site phrastique s'avèrent des données intéressantes pour toute recherche sémantique ou linguistique s'intéressant de près ou de loin à l'adéquation de la valeur sémantique d'un item lexical au sein d'un énoncé... mais tout est une question de *poids et de mesure*!

Anne THEISSEN

Eva LAVRIC, *Mißverstehen verstehen* («comprendre les malentendus»), GLM (Grazer Linguistische Monographien), Graz, 1990, 216 pages.

L'auteur a choisi d'observer — à l'aide de l'allemand, du français et de l'anglais — l'échec de la communication, afin de mieux comprendre quelles sont les conditions d'une communication réussie. Le point de départ de son analyse est une *blague de quiproquo* (ein « Mißverständnisswitz »): *Der Lehrer zu seiner Klasse*: « Die Polizei sucht einen jungen Mann, der im Umkreis unserer Schule Mädchen belästigt! » *Ein Schüler*: « Wo kann ich mich melden? » Son étude du malentendu se déroule en deux temps importants:

— exploration pragmatique (Pragmalinguistik) — exploration systématique (Systemlinguistik).

Le malentendu est le décalage entre le message envoyé et le message reçu, soit une erreur de décodage. En effet, dans la blague évoquée ci-dessus, police et professeur réclament une dénonciation que l'élève prend pour une offre d'emploi. L. définit le malentendu comme étant radicalement différent de l'incompréhension, presque en opposition. Car selon elle la condition première du malentendu est précisément la compréhension, ou plutôt l'illusion de la compréhension. Le malentendu, ou le mal-compris, qui supposent une construction de sens même s'il n'y a pas d'accession *au* sens, se distinguent ainsi du non-compris ou de l'incompris où il n'y a pas construction de sens.

L. distingue également les malentendus « réels » des malentendus « fictifs ». Par goût de la taquinerie ou de l'absurde, le récepteur peut s'amuser volontairement avec l'ambiguïté et provoquer le malentendu (« Vorgetäushtes Mißverstehen » [15]), mais cela suppose alors qu'il ait parfaitement saisi le sens de la pensée du locuteur, et il ne s'agit plus vraiment d'un malentendu. Le locuteur peut lui aussi donner à entendre ce qu'il ne pense pas réellement, multiplier l'implicite et l'ambigu afin de cacher sa véritable intention, mais on se trouverait dans une situation de mensonge et non de malentendu. Le malentendu suppose ainsi la bonne volonté de l'émetteur — qui veut être compris — comme du récepteur — qui veut comprendre.

Quelles sont les causes pragmatiques du malentendu? D'une manière générale, le malentendu naît de la complexité de l'acte de parole et de l'acte de compréhension. Pour être compris, l'émetteur doit prendre en considération le «niveau» du récepteur, ses préacquis culturels et linguistiques («Weltwissen» ou «Vorwissen» [14]), mais aussi son caractère et son état d'esprit. Les malentendus naissent lorsque l'émetteur suppose a priori chez l'autre des connaissances dont ce dernier ne dispose pas. Pour éviter ces malentendus, le locuteur a donc tout intérêt à être le plus explicite possible. Mais il doit en même temps respecter la maxime de la quantité et de l'économie de *Grice* (1975): «Be brief, avoid unnecessary prolixity» [22].

La relation «Pars-pro-toto», théorie de Dobrick à laquelle L. fait référence [21] est également génératrice de malentendus. Selon Dobrick en effet, le sens du message n'est qu'un signal renvoyant à une intention plus vaste, qui le dépasse. Le locuteur est obligé de sélectionner ses pensées, de faire un choix — dont les critères sont souvent flous —, il doit aller du tout à la partie, et donc laisser place à l'implicite. C'est cette part inévitable d'implicite qui est responsable du malentendu selon L., car l'auditeur va devoir à son tour reconstruire la signification globale en ajoutant l'implicite à l'explicite, en allant de la partie au tout.

La confiance «aveugle» de l'auditeur dans le locuteur contribue elle aussi au malentendu, car celui-ci ne va pas mettre en doute ses propres capacités — vu que le locuteur ne les met pas en doute —, il va au contraire se fier à ses préacquis, à ses schémas conceptuels. L. insiste également sur la «*rage de comprendre*» qui habite les hommes. Ceux-ci, même s'ils ne disposent pas des prérequis nécessaires, mettent tout en œuvre pour *trouver un sens*. Ils ont souvent une démarche partielle et sélective: ils reconstruisent en laissant tomber ce qui gêne la compréhension [20]. La mauvaise foi et l'aveuglement les caractérisent trop souvent. C'est d'ailleurs cet aveuglement qui engendre parfois des conflits lorsque les malentendus sont découverts. Les deux interlocuteurs se renvoient la responsabilité du malentendu. Or, selon L., cette culpabilité est une illusion, car l'on sait que le vrai malentendu n'est jamais intentionnel. La faute peut être renvoyée indéfiniment de l'un à l'autre [18].

L'auteur conclut donc ainsi le premier moment de son analyse: les malentendus (puis les conflits) proviennent d'un décalage entre les subjectivités, les références, les schémas cognitifs, mais aussi d'une obstination, d'une naïveté, d'un aveuglement à donner foi à sa propre vision, à rejeter et ignorer celle de l'autre (cf. *Weissenborn/Stralka*, 1984: le malentendu découle de l'illusion de schémas cognitifs communs) (p. 28).

La seconde partie de son ouvrage est consacrée à l'analyse systématique du malentendu, en particulier à:

- l'ambiguïté des phrases nominales indéfinies
- au caractère polysémique du déterminant «un»: a) personne concrète existant réellement (1^{re} lecture); b) rôle à pourvoir, personne susceptible d'exister (2^e lecture).

Selon L., le problème principal est celui de la *localisation du référent*, car ce dernier peut exister dans la réalité, mais aussi dans l'univers du locuteur, devenant

ainsi une représentation personnelle et subjective qui n'en demeure pas moins «réelle» (ex.: souhait, crainte...). Grâce aux indices donnés par le locuteur, l'auditeur va localiser le référent. Cette localisation (Lokalisierung) ou ce processus de référentiation se fait en plusieurs étapes qui consistent toutes en un rétrécissement, en une restriction (Einschränkung [64]):

- 1) Attribution restrictive = signification des termes clefs.
- 2) Localisation du référent (déictiques, anaphoriques...).
- 3) Détermination (définie, indéfinie, générique, avec toutes les nuances de sens).
- 4) Analyse plus approfondie du référent par ses caractéristiques (phrases relatives, adjectifs... toutes formes d'apposition).

L. analyse l'ambiguïté référentielle de l'exemple du départ. Le malentendu relève d'après elle de trois choses:

- a) De la sémantique du verbe «suchen».
- b) De l'ambiguïté de l'article indéfini (ein bestimmter/irgendein).
- c) Du statut de la phrase relative (restrictive/non restrictive).

De toutes les formes d'ambiguïté qui s'attachent à cette blague, < + ou - connu > < + ou - spécifique > < + ou - réel >, c'est l'opposition entre l'existence de fait et l'existence hypothétique du référent qui semble la plus pertinente. Et pourtant, qui peut parler de monde réel dans le cas d'une plaisanterie, par nature fictive?

L. relativise par conséquent cette opposition. Le monde réel ne serait qu'un monde de référence auquel se rattacheraient d'autres mondes possibles. Ce passage dans un autre monde possible se réalise dans ce que les philosophes du langage ont appelé *contexte opaque* [104], avec les verbes: chercher, vouloir, souhaiter, craindre..., avec l'impératif, le futur, les phrases interrogatives...

Les verbes *croire*, *savoir*, *connaître* ne sont pas d'après elle les signes d'un contexte opaque, ils appartiennent à un *univers de croyance* (d'où Universum / Welt), car dans cet univers du locuteur, les référents ont toujours une existence effective, jamais hypothétique. Ex.: «Alberta pense qu'un dragon a mangé ses fleurs» [114].

Elle ne parle pas non plus de contexte opaque dans le cas où le locuteur rapporte les désirs, croyances et dires d'une autre personne, mais d'une *lecture opaque* par opposition à une *lecture transparente*.

(Lecture opaque: la description du référent provient d'une personne autre que le locuteur. — Lecture transparente: elle provient du locuteur lui-même.)

Cette ambiguïté des deux lectures n'est d'ailleurs pas pertinente en ce qui concerne la blague initiale, vu que le professeur et la police ont la même idée du référent. Le statut de la phrase relative [157] est également source de quiproquos: elle est tantôt *restrictive* (2^e lecture), tantôt *non restrictive* (1^{re} lecture), et le subjonctif ne se distingue pas toujours de l'indicatif.

L. clôt son analyse en introduisant le concept du *contexte doublement opaque* [173]. Celui-ci se définit par un premier passage dans un monde possible puis par un second dans un monde dépendant du premier. Ainsi, dans la lecture du professeur, l'existence du référent est indépendante du verbe -suchen-. Par contre, dans la lecture de l'élève, le référent est créé par la sphère verbale. Il est créé ex-nihilo. L. fait à l'issue de son analyse une conclusion très générale: le choix et l'utilisation des outils linguistiques — et en particulier des déterminants — dépend encore une fois de la bonne appréciation des préacquis cognitifs de l'auditeur. Les causes pragmatiques et systématiques des malentendus se rejoignent donc. Elles sont liées à la rencontre de deux subjectivités. D'ailleurs, la comparaison du français et de l'allemand montre que les différences sont minimales, que le malentendu et ses manifestations dépassent les particularités des langues.

«Mißverstehen verstehen» est sans nul doute un ouvrage de référence, car malentendus et «bon-entendus» sont bien aujourd'hui, plus encore qu'hier, les moteurs de nos sociétés occidentales, de pouvoirs qui reposent de plus en plus sur la publicité et la propagande, toujours à la recherche de nouveaux discours, de nouveaux langages médiatiques. Acquérir l'art de faire comprendre ce que l'on veut faire comprendre nécessite de bien connaître les conditions et les conséquences des malentendus.

Alors que la première séquence de l'ouvrage de L. — les causes pragmatiques du malentendu — est particulièrement claire et réjouissante, enrichie de références et de citations nombreuses, la seconde partie prête parfois à des critiques, dont la principale réside dans une complexité sporadiquement mal contrôlée. Le lecteur a en effet tendance à se perdre dans un flot de concepts pas toujours faciles à appréhender. Il n'en reste pas moins que le lecteur intéressé par ce problème de communication fondamental qu'est le malentendu trouvera beaucoup de bon grain à moudre dans cet ouvrage.

Emmanuelle LLORCA

DOMAINE ITALO-ROMAN

Maria Teresa VIGOLO, *Ricerche lessicali sul dialetto dell'Alto Vicentino*, Max Niemeyer Verlag (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, Band 240), Tübingen, 1992, 128 pagine.

Come il titolo indica, l'opera è principalmente dedicata all'analisi del lessico di una determinata zona N di Vicenza che è «di natura collinare e si sussegue senza soluzione di continuità dai 'Colli Berici ai Colli Euganei' con una 'conformazione rocciosa tipica della fascia prealpina delimitata ad Ovest dai Lessini veronesi e ad Est dalla Valsugana in territorio trentino». Questa nostra citazione non è che l'inizio di una descrizione molto dettagliata del territorio in merito, dei suoi confini, dei centri abitati che vi si trovano (Arzignano, Chiampo, Valdagno, Recoaro, e altri cinque), dei torrenti e delle valli che lo solcano nonché dei passi e valichi che lo colle-

gano con i territori circconvicini. Inoltre, a nota 1 p 2. si elencano dieci comuni nella provincia di Vicenza e tre nella provincia di Verona, nella sola Valle di Chiampo, e sette valichi che la fanno comunicare con il territorio veronese. Abbiamo insistito su questa descrizione topografica perché, ad una persona che non conosca l'orografia delle zone prealpine ed alpine può sembrare sorprendente la complessità della regione e la densità relativamente forte dell'insediamento demografico. Dopo tutto, la regione ha una superficie approssimativa di $\text{km } 40 \times 40 = 1600 \text{ km}^2$. Ne risulta anche una conclusione pratica: sarebbe stato d' uopo una cartina geografica per permettere a tutti di farsi presentare una idea sui rapporti fra le diverse località nominate e sui fatti dialettologici che ne dipendono.

L'opera è divisa in sei capitoli, con l'aggiunta di un Glossario, un elenco dei criteri di trascrizione fonetica (si noti non fonologica), una conclusione, un elenco (incompleto) delle abbreviazioni e una bibliografia molto ampia (dodici pagine in piccoli caratteri). Le Note sul vicentino e l'alto vicentino in età preromana mi sembrano di poco rilievo per l'argomento generale dell'opera, non essendoci nel dialetto sia antico sia moderno tracce alcune del paleoveneto, di cui rimangono pochissimi testi. Per quanto riguarda la posizione del dialetto, nel RLiR 56, 49-60, è stato pubblicato un articolo di Lotte Zörner, 'Penetrabilità dei livelli linguistici e «dialetti di crocevia» sui dialetti dell'Oltrepò pavese', che la Sra Vigolo non ha potuto evidentemente consultare durante la composizione della sua opera. Le denominazione di «dialetto di crocevia» è stata usata, come dice l'autore, dall' O. Lurati nel 1990, per «rendere da un lato la gradualità di modifica dei fatti fonetici, sintattici e lessicali accertabile sulle coordinate geografiche e dall'altro la pluralità e la dinamica di sistemi in contatto» (cit. Zörner p. 49). La Zörner, esaminando la possibilità di identificare il «dialetto di base» in una zona in cui s'incontrano vari dialetti, con elementi distribuiti in maniera ineguale, afferma che si può arrivare a questa identificazione applicando le regole di penetrabilità dei livelli di fonologia, morfologia e sintassi. Secondo varie ricerche, la morfologia resiste di più a cambiamenti venuti da altre lingue, la fonologia ammette pochi prestiti, la sintassi accetta più facilmente elementi alloglotti, mentre il lessico è il livello più aperto a influssi esterni (ibid. p. 50). L'autore cita vari studiosi che sono in favore della stabilità morfologica delle lingue e fa menzione anche del Meillet che, nel 1925, constatava che il lessico è l'elemento più instabile di una lingua (ibid. n. 4). E' un problema dibattuto dai primi tempi della filologia comparatista; il danese Rask ne discusse nella sua opera sulle origini dell'antica lingua nordica ossia islandese (Copenaghen 1818) e dimostrò con dati sperimentali quanto sia imprudente trarre delle conclusioni sulle origini comuni delle lingue in base alle corrispondenze nel lessico (*Undersøgelse om det gamle Nordiske eller Islandske Sprogs Oprindelse*, sopra p. 34; nostra traduzione), e concluse che le corrispondenze grammaticali (cioè morfologiche) costituiscono una indicazione molto più sicura di una origine comune (ibid. p. 35). La stessa opinione venne poi sostenuta indipendentemente dall'indoeuropeista Franz Bopp nel 1816 e dall'ungherese Mátyás Gyármáthy che dimostrò per primo l'origine comune del finnico, dell'ungherese e del lappone (ossia sami) nel 1799.

Non posso esaminare qui la questione se l'alto vicentino sia o non sia un «dialetto di crocevia», faccio solo presente che l'autore cita C. Battisti e G. B. Pellegrini, per informare sui rapporti tra il vicentino, il veronese, il trentino e il lombardo (C. Battisti), e sulla possibilità di congiungere, attraverso lo studio di certe parlate venete arcaiche, alla ricostruzione di un lessico che possieda tratti comuni con il ladino o «retoromanzo» (Pellegrini, p. 10; virgolette dell'autore). I due studiosi mettono anche in rilievo il fatto che l'alto vicentino non si deve considerare come una varietà del veneto a causa di una serie di particolarità linguistiche (p. 8). Gli elementi lessicali definiti come ladini da Pellegrini fanno parte della lingua dei cosiddetti «cimbri», cioè dei coloni bavaro-tirolesi stanziatisi in età medievale in territori più vasti di quelli dei Sette e Dodici Comuni di oggi (p. 8). Le caratteristiche dei prestiti neolatini in cimbri (p. 11, senza virgolette) sono di tipo fonetico, ma non si discute la possibilità che la struttura fonologica del cosiddetto cimbri (la parola è di uso generale ma sembra comunque alquanto strano che con il nome di una tribù germanica apparsa più di cento anni prima di Cristo nella storia della repubblica romana poi scomparsa si designino gruppi umani che con questa tribù non avevano niente di comune salvo una lingua di tipo germanico). I fonemi /ö/ e /ü/ delle parlate discusse qui, potrebbero essere il risultato di un adattamento fonologico di suoni germanici. Fra le parole citate v'è *kapütza* 'cavolo' (letteral, 'cappuccia'), che, in questo significato, ha una diffusione vastissima, v. FEW II-1 *caput* 343 b, fr. *chou cabus*, apr. *cabus*, FEW II, 1, 346a, piem. *laitua gabusa*, com., bergam., bresc., piac. *gabus*, mil., pav. *gambus*, e anche ted. *kappus*, neerl. *kabuiskool*. L'opposizione della sorda iniziale a quella sonora degli altri dialetti settentrionali sarebbe forse dovuta all'influenza del germanico, anche se si tratta di una parola originariamente latina, *caputium*. Nel aat. v'è la forma *chapuz*, nel mat. *kappúz*, e, ultimamente, ne è derivato anche il russo *kapústa* (v. il Diz. etim. russo di M. Vasmer, 1953). Un'altra parola di grande estensione geografica è *flap* 'fiacco' (p. 12), che si trova nel mfr., nella regione francoprovenzale e finalmente nel gergo e la lingua familiare di Parigi del secolo scorso sotto la forma *flapi* e il verbo derivato *flapir*. La parola è citata come un esempio della conservazione del nesso iniziale cons. + /l/ + voc. invece dell'it. cons. + /j/ + voc. Questo fatto può essere dovuto ad una influenza del germanico, non essendoci nel tedesco gruppi iniziali cons. + /i/, /j/ + voc., salvo in prestiti (*Pianist*, *Piedestal*), mentre gruppi come /kl/, /fl/, /pl/, alto ted. mod. /pfl/ sono frequenti (*klagen*, *klettern*, *klug*, *fliegen*, *fluchen*, *pflug* cf. ingl. *plough*, ecc.) — A p. 16 vengono descritti certi sviluppi fonetici, fra i quali /s/ > /h/, con degli esempi come *hóto i hassi* 'sotto i sassi', ma senza un confronto, che non sarebbe privo di interesse, dove con il bergamasco, dove questo fenomeno è comune. Lo sviluppo /tj/ > /č/ (*crisčian* 'cristiano', ibid.) occorre, secondo l'autore, anche nei prestiti; ma l'esempio *cíbari* < ingl. *tilbory* (sic: p. 59 -u-) non ci sembra appropriato: per avere un gruppo /tj/, occorre una vocale seguente. — Riguardo alla metaforia di /é/, /ó/ > /i/, /u/ (p. 15), illustrata fra gli altri dall'es. *siúri* 'signori', si può notare che, nel lombardo, tanto il sing. quanto il pl. hanno /u/, *sciur*, *sciuri* (pl. anche senza /i/). La parola *pesso* si ritrova nella regione francoprovenzale, sempre sotto la forma *pesse*, -a, per indicare coniferi vari come l'abete bianco o il pino silvestre.

La parte principale dell'opera, il Glossario, non si presta a molte critiche, essendo composto con massima cura e precisione. Ogni parola è accompagnata da una descrizione fonetica, morfologica e semantica dettagliata, seguita da una discussione sull'etimologia, che, a volte, rimane introvabile, malgrado le numerose referenze alle ricerche di altri studiosi. Faremo qui di séguito solo qualche osservazione tecnica e daremo qualche informazione aggiuntiva.

P. 26, relitti lessicali «cimbri» [troppo generico]: *barbüsti* tirol. *Pratwurst*, non 'salsiccie di carne' ma 'da far friggere', *braten*, ted. mod. *Bratwurst*.

Prestiti neolatini nel cimbri: *brédale* < *Bröde* < *brodo*, ma la parola originale è il francone **brodh*; — *ex*, *lex* 'assi di legno', cf. ted. *Achsel* 'asse, assale'. — Il ted. *Achsel* ha solo il significato di 'assale', non 'asse' nel senso di 'tavola di legno stretta, lunga'; — *mèrchése* 'segnalegno' per incidere segni sulla corteccia degli alberi', anche in ted. mod. *Merk* 'marca. contrassegno'. — Una parola **Merk* non v'è in tedesco, ma solo *Marke* 'segno, marca'; esiste solo il morfema *merk-* che occorre in parole come *Merkmal*, *anmerken*, *merkwürdig*, ecc.; — *sböss* 'sangue coagulato', dal aat. *sweiz* 'sudore', mat. anche 'sangue', e ted. mod. 'id.' (termine di caccia); — *puble* variante del ted. *Bübel* 'dosso, collina'. — La parola è indicata come regionale nei dizionari tedeschi (mod. *Hügel*).

P. 71 *kukenáre* ven. e valsug. *cucáre* 'soggiungere, spiare, sbirciare'. Secondo Prati appartiene a un gruppo di verbi di derivazione non chiara che hanno riscontri nei gerghi. — V'è però in tedesco un verbo della lingua familiare, *gucken* [kukken], con esattamente lo stesso significato; — 89 *rénga* 'tralcio', ted. mod. *Ranke*. — Il significato di questa parola è però 'viticcio'.

Particolari tecnici: 31 *reitete*, *réte* 'vaglio, crivello' usato per separare la paglia della pula. — È impossibile che il lavoro si svolga come viene descritto; il grano si separa dalla paglia quando si fa la trebbiatura e in séguito si separa la pula del grano con un vaglio, che può essere un crivello a fori o oppure una rete, funzionare con il vento naturale o una corrente d'aria prodotta artificialmente (vaglio ventilatore o tararà). L'etimologia proposta dall'autore è un aat. *ritra*, ted. mod. *Reiher* (antiquato) 'crivello grossolano'. Siccome un crivello può essere fatto da una rete, non sembra impossibile che la forma della parola sia stata influenzata da questa ultima (anche da *retata*); — 47 *árpa* 'frangicagliata', v. sotto *trísa*; — 48 *bajardèlo* 'saliscendi dell'uscio, che tiene chiuso l'uscio'; p. 49 però 'anche il *bajardèlo* tiene aperta la porta' (sic); — 57 *céke* v. sotto *mármore*; 59 *cíbrí*, *cíbarí* < ingl. *tilbury* v. p. 196 sopra; — *cípete* 'oggetto di cui... non si individua il nome'. — Abbiamo sentito a Lugano l'espressione di dispetto scherzoso *ci(p)pete merli*, accompagnata dal gesto di fare un palmo di naso; — 63 *fofón* 'rabbia, stizza', forse collegato con *cifutti*, *cifotti* 'id.'. — Gribaudo Pinin e Segliè, *Dissionari piemontèis* hanno *cifota* (e *cibèrra*) 'vino di pessima qualità'; — 70 *kóje* 'prugne rosso scure, oblunghe', forse *coglia* borsa dei testicoli in senso botanico frequente. — Mussafia (*Beitrag* 1873, rist. 1964) ha *galcogion*, lett. 'testicolo di gallo' per una sorta di piccola ciliegia dura; — 73 *liera* 'frangicagliata' v. sotto *trísa*; — 74 *mármore* 'palline per giochi'. — La parola *marbre* del francese non si usa in questo senso nei paesi dove la lingua francese è parlata, ma in tutti i paesi di lingua inglese la parola *marble* 'marmo' ha questo significato; — 78 *mòsá* valsass. polenta *mòsá* 'polenta al burro'; secondo un oriundo dalla Val Sassina, la polenta m. si fa con della panna, senza burro; — 78-79 *motèla* 'formaggio magro e di scarso pregio', Hubschmid etim. base preromanica **mutta*. — Non ci pare che ci sia un rapporto fra questa base e quella presunta sotto la forma **tuma*, dalla quale derivano forme come calabr., piem. *tuma* (e il dimin. piem. *tumín*), prov. *toma* 'giuncata'; — *mudolare* 'lamentarsi (detto degli animali)'. — Malgrado l'autorità del REW a di Tagliavini, ci sembra difficile derivare questa parola da *mugire*; sarà un'altra parola onomatopèica per rendere il grido delle bestie; — *muféto*, *mufíti* 'pane nero, conservato a lungo', origine della parola non spiegata. — Potrebbe essere un uso scherzoso della parola *muffito*, per indicare un pane d'aspetto poco gradevole. Anche il ted. (non letterario) ha *Muft* muffa; — *mùla* 'torno a mazza della zangola'. — La descrizione non ci pare chiara; *torno* = 'tornio', e come si deve capire un 'tornio a mazza'? — 81-82 *paissár(e)* 'spostare con una leva'. — Non ci sem-

bra che ci sia un rapporto fra questa parola e le varie forme come il cador., ampezz. *paiséi* (ecc.) 'acciarino, chiodo che impedisce alla ruota di uscire dall'asse', avendo i due oggetti indicati da queste parole delle dimensioni e degli usi molto diversi. Nel nostro glossario del Canavese (1986) abbiamo lat. med. *passono*, cf. il Gran Dizionario piem. di St. Albino *passon* 'palo' ('palo' per 'leva' non ci sembra impossibile). Cf. anche REW 6320 **paxo*, -one; — 83 *píci* 'biglia, pallina' (nei giochi). V. *mármore* sopra; — 85 *prête* 'sacco dello stomaco'. Secondo l'autore, questa forma (ed altre venete) sembrano escludere i rapporti con i derivati di **petrariu*, lomb. *predé* 'stomaco dei polli, che scioglie anche le pietruzze'. — Questo è impossibile; si tratta del ventriglio, nel quale le pietre piccole ingoiate dall'uccello trituran i grani come prima fase della digestione; — 86 *pruu... lá, bruu... la* inter., 'voce di richiamo della scrofa (sic)... per farla rientrare nella stalla'. — L'autore osserva che è interessante notare come le voci di richiamo trovano a volte riscontri in territori diversi. — Difatti, in Finlandia, si usa la voce (*p*)*truu* per fermare il cavallo o farlo andare indietro; — 88 *ridaróla* 'ridere (sic; si tratta di un sost.?) di continuo e convulsamente'. — Cf. anche l'it. *risarella*, 'id.'; — 90 *saldáme*, -*ámíne* 'tipo di sabbia usata per pulire le stoviglie', anche venez. *saldáme* 'saldatura', fatta però con gesso e rena per spianare gli specchi, che, dopo l'uso, può servire a fare una specie di battuto o pavimento', e friul. 'saldame, sorta di roccia friabile adoperata dai fabbri per la fusione del ferro'. — In ital., però, *saldare* vale 'unire in un corpo due pezzi metallici col fuoco e la saldatura oppure fondendo i bordi dei due pezzi', e *saldatura* 'composizione metallica per saldare, atto del saldare, a stagno, ad arco, a resistenza'; — 93-94 *scapussare*, *incapussarse* 'inciampare', aprov. 'cadere con la testa in avanti'. E. Levy Dict. prov. — fr. 1961 *escabosar* 'tuffarsi', *cabusar* 'tuffare, buttare nell'acqua', *cabuson* 'tuffo', ecc. — Abbiamo notato a Lugano e nella Valsassina il v. it. locale *scarpussare*, forse lo stesso di quello sopra, influenzato da *scarpa*? — 96 *ségre*. — L'etimologia proposta, **acacula* < *acacula* non ci sembra convincente, ma non ne abbiamo un'altra da proporre; — 98 *sgauje* 'bacelli di piselli, di fagioli, resti di vegetali'. Secondo Bondardo, la parola corrisponde al lat. med. veronese *scoveugae* (sic; 1228), *scovevie* (1270), venez. *scovaduga* 'spazzatura, rifiuto', «ma sono di etimologia incerta». — Non ci sembra impossibile prendere come etimologia *scopa*, *scopatura*. Nel nostro Glossario canavese abbiamo (lat. med.) *scouilie*, glossato nei testi pubblicati studiati da noi «piem. *skovūra* 'spazzatura'; cf. St Albino Diz. piem. *scòla*, *scoè* 'scopa, -are', Flechia *Piverone* AGLI XVIII (1914-22) *skueis* 'spazzatura', Battisti-Alessio DEI s.v. *scopa are* scoviglie sec. 18 'spazzatura'; Sella Glossario lat.-ital. 1944 *scobilha*, -*lhia* 'spazzatura' (aprov., Curia rom. 1345 Avignone, ibid. 1320 *scobare*, 1353 *scoba*, anche 1339 *scova*). — Sella ha anche derivati dalla radice *scov-* con altri suffissi, come il venez. *scovaduga* sopra, *scovadura*, Cerea 1304, *scovatia* Genova 1379, Udine 1425. Aprov. anche E. Levy *escoba* 'scopa', *escobar* 'scopare', *escobilh*, *escobilha*, *escobelier*, -*bilhier*, -*olier* 'spazzatura, immondizie', 'spazzatore, spazzino'; — 98 *sgiaorare* 'rovinare, fracassare'; stancare, sposare'. — Rover. *sgiaorár* 'rovinare, precipitare, fracassare', *sgiaoraa*, -*rament* 'rovina, fracassamento', veron., valsug. *sgiaordre* 'ammazzarsi a lavorare'. Prati EV (e Salvioni) **slavorare* > **skla-* > **skja-* > **sca* - **sga* (quale sarebbe l'origine del - /k/ - ?) come *scavo* < *slavo*. — La parola non è forse derivata dalla radice di *sciagura*, ma è possibile che sia stata influenzata da questa ('rovina, -are', 'fracassare, -amento'), che ha la forma ant. *sciaurato* < **exauratu(m)*; — 100 *skaniéro* 'cartella da scuola', lo stesso che il termine venatorio it. *carniere* 'borsa e tasca del cacciatore'. — Ci sono parecchi es., tutti in *kar-*; il /s/ iniziale non è spiegato; — 103 *snaréta* 'segnalegno', etimologia non data; — *snòla*, *sgnòla* 'slitta, slittino', etimologia incerta; secondo l'autore, un accostamento al trent. *sgnaala*, *sgnala* 'arcuccio' non sembra possibile, opinione che non contestiamo, ma la parola *arcuccio* dovrebbe essere spiegata ('piccolo arco'); 105 *strossäre* 'trascinare il legname per trasportarlo'. — Parola studiata da Kramer, che la compara al cort. *strozà* 'trascinare tronchi' e la fa derivare dal tir. *strúzn* 'id.'; — V. *triso* sotto; — 105 *svit* 'svizzero, originario della Svizzera', verosimilmente da *Schwytz* che è il nome di uno dei Cantoni'. — *Svitto* è difatti il nome italiano ufficiale di questo cantone in Svizzera; — 106 *taradà* 'guasto, di cattivo gusto (detto di formaggio)' con il commento «si tratta probabilmente di un termine gergale». — Il commento ci sembra inutile, dato che in italiano c'è la parola *tara* 'difetto, magagna', e, nell'articolo, si citano parole come *taredà* glossato 'avariato, bacato, tarato' e *tarédo* - 'cosa tarata, difettosa' (sottolineato da noi); — 109 *triso* 'frangica-

gliata', voce diffusa nei dialetti alpini e prealpini, rover. *trisár* 'mestare, mescolare', lomb. *trüzá* 'mescolare', bellinz., comasc. *trüzá* 'urtare, pestare'. — Il verbo si presenta anche sotto la forma *trusare* nell'it. loc. di Lugano e del Ticino (nostra esp.) con il significato di 'mestare' e fig., con l'aggiunta di *su*, 'sgridare, dare una lavata di capo'. L'AIS V 1002 'rimestare (la polenta)' ha questo verbo sotto forme svariate. D'altra parte, v'è il verbo *strusare* (lat. med., Ahokas *Gloss. Can.*) 'trascinare', che si trova nell'AIS III 535 'via ripida per avallare tronchidi legno'; 'trascinare il legno sulla terra', ad es. p. 117 (Piem.) *štruzá* (testo nel nostro Gloss. «*per capillos traxerit in terram* (una persona) *vel strusauerit seu rabellauerit*»; l'ultimo verbo è un sinonimo del precedente, v. ad es. AIS III 535 'trascinare il legno; via ripida', ecc. Nell'AIS VII 1430 *erpice* (attrezzo che si trascina sulla terra') v'è p. 234 (Lomb.) *struzaræl*, 263 *strüzün*, ibid. 1432 'erpicare' *strüzá*. Anche nell'AIS VI 1221 'andare in slitta' v'è p. 107 (Piem.) *štrüzás*, cf. cui p. 105 *strossa* 'slitta', e C. Grassi *Geografía* 1979 p. 76 (*nebbia*) *strüzéra* 'bassa, che vaga', senza dubbio 'che striscia sulla terra'. Si tratta quindi di due parole di origine diversa, l'una ('strisciare') il *strossare* 'trascinare' < germ., l'altro ('rompere, sbattere, mestare') *trusare* < lat. class. *trusare* (non con l'asterisco come nel REW 8957). Abbiamo anche notato a Lugano l'it. loc. *strusare*, *strusone*, *-na*, parole scherzose per 'agire con (esagerata) energia (e rumore)', 'persona che agisce in tal modo', dove il *s-* iniziale è probabilmente rafforzativo come in *sbattere*, *sfottere*, *sfriggere*, ecc., e non quello di *strusare* 'trascinare'; — 110 *trogare* 'bisticciare, litigare', con numerosi es. di sost. come piem. *trügnu* 'visaccio', *trüñu* 'musone', ecc., da un gall. *trugna* (manca l'asterisco) 'muso', con riferimento al fr. *trogne* e l'es. *faire la trogne* 'fare il broncio'. Il significato generalmente conosciuto della parola è 'viso grottesco anche divertente, viso pieno, colorato, da buontempone'.



Si tratta di un' opera interessante e in generale accurata, salvo i pochi passaggi sui quali ho fatto le mie osservazioni, che sono piuttosto delle aggiunte alle informazioni date che delle critiche negative. L'autore dà un quadro interessante della, come dice lei, specificità lessicale del territorio, che consiste in un certo numero di germanismi, di numerose voci che si riscontrano nei dialetti alpini e prealpini, e di voci venete che hanno assunto delle accezioni particolari. Secondo noi, la parte più interessante è lo studio dell'estensione geografica dei termini alpini, prealpini e di quelli fino adesso considerati tipicamente ladini. E' solo un peccato che l'autore non abbia avuto la possibilità di farne uno studio d'insieme che il lettore deve adesso fare da solo in base alle informazioni date in ogni articolo separato.

Jaakko A. AHOKAS

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Heinz-Jürgen WOLF, *Glosas Emilianenses* (Serie Romanistik in Geschichte und Gegenwart, Band 26), Helmut Buske Verlag, Hamburg, 1991, 171 pp.

Desde su publicación en 1926 por Menéndez Pidal, y a consecuencia de la enorme importancia que poseen en su calidad de primer testimonio escrito de una lengua romance hispánica para el conocimiento de la historia del español y de las lenguas románicas en general, las Glosas Emilianenses son generalmente conocidas, sobre todo a través de su inclusión en numerosas antologías. No obstante, el

número de investigaciones sobre este testimonio lingüístico (y cultural en general) tan destacado no es proporcional a su importancia, a pesar de existir incluso una edición facsímil desde 1977. Por ello, las conclusiones — expuestas de modo muy conciso e integradas en un estudio general de textos de temprana época — a las que llegó ya Menéndez Pidal en sus *Orígenes del español* siguen teniendo validez casi absoluta hasta hoy. Esta situación es la que movió a H.-J. Wolf a replantearse, por primera vez de una forma global, todas las cuestiones relacionadas con el *Códice Emilianense* n° 60 y las anotaciones que lo han hecho célebre.

Parte el autor de unas reflexiones sobre el concepto de *glosa*, para diferenciar las que aparecen en el código 60 de otros tipos de anotaciones; con mayor claridad que otros autores anteriores, distingue entre unas *anotaciones gramaticales* (*grammatische Anmerkungen*), un *sistema secuencial* (*sequentielles System*), unas *adiciones explicativas* (*erläuternde Zusätze*) y las propias *glosas* [3-5]. El primer tipo de anotación al texto base, las *anotaciones gramaticales*, aparece en forma de pronombres latinos: por un lado, pronombres interrogativos del tipo de *qui*, *cujus*, *cui*, *ke*, *corum*, etc., que servían para descubrir las funciones de unidades sintácticas, así como para completar el texto a fin de facilitar su comprensión [5-14], y por otro lado, los pronombres personales *ego*, *tu*, *nos*, *uos*, cuya función consiste en la determinación de las personas de las formas verbales [14-16]. Estas anotaciones, pormenorizadamente examinadas, son muy ilustrativas de los procedimientos de análisis gramatical usuales en la enseñanza del latín en la Edad Media. Una clara función de facilitar la comprensión del texto latino ejercen las *adiciones explicativas*: se trata de palabras que se suplen o retoman para aclarar la referencia a elementos aparecidos anteriormente en el texto [16-18]. El tercer tipo de anotación, el sistema secuencial, lo constituyen una cruz y una serie de letras en orden alfabético superpuestas a las palabras de las oraciones latinas para redistribuirlas conforme a un esquema fijo y aumentar así la transparencia sintáctica de las construcciones del texto base. El análisis de este *sistema secuencial* permite determinar el orden considerado «normal» en el latín escolar medieval de los elementos predicado, sujeto, objeto directo e indirecto, complementos adverbiales, posesivos, adjetivos, conjunciones y adverbios; concluye W. que este orden es propio de una tradición de enseñanza del latín independiente del romance (si bien a excepción de la posición del adjetivo) [19-21]. En un siguiente subcapítulo, al contemplar las referidas anotaciones dentro de un marco europeo [21-24], ciertos rasgos detectados en éstas llevan a W. a vincularlas a una tradición irlandesa o inglesa, de la que, no obstante, se independizan en algunos detalles concretos. A continuación, el análisis minucioso de la disposición de las anotaciones entre y al margen de las líneas del texto base latino permite a W. determinar la cronología relativa existente entre los cuatro tipos de anotaciones: el tipo más antiguo es el de las adiciones explicativas, seguido de las glosas romances, de las anotaciones gramaticales, y, en último término, del sistema secuencial de letras. W. postula, pues, una introducción temprana de las glosas romances, en contra de opiniones expresadas anteriormente. Sugiere, además, un análisis paleográfico más riguroso que el ya realizado por Díaz y Díaz, para profundizar en la determinación tanto de la cronología como del número de autores de las anotaciones [24-28]. Tras

un subcapítulo dedicado a la función y la forma de los signos de llamada [28-32], W. pasa a examinar la hipótesis de Menéndez Pidal de que el glosador se valía — a menudo de modo mecánico — de un glosario, hipótesis que W. no comparte tras examinar detalladamente una serie de glosas que presentan imprecisiones o errores achacables al glosador. En varios casos problemáticos (n^{os}. 10, 27, 40) se proponen interpretaciones nuevas [32-38]. Siguen unas reflexiones sobre la autoría y la finalidad de las glosas, que dan pie a rechazar la rebuscada hipótesis de R. Wright de que las glosas son una «obra colectiva de un monje navarro o castellano y de otro catalán o francés» [41]. En un excursus de diez páginas [43-52] se analizan detalladamente las características tanto grafemáticas [44-46] como lingüísticas (morfológicas, sintácticas, léxicas) de los textos latinos glosados, más que nada en relación con posibles influencias de la lengua vulgar, que efectivamente se detectan, si bien en cantidades muy desiguales a lo largo del texto. Tras este análisis de los textos latinos medievales, W. pasa al examen de las glosas romances. En primer lugar, y siguiendo con pocas divergencias las investigaciones de Menéndez Pidal, hace un inventario de las grafías a las que a continuación asigna una valor fónico; W. destaca la congruencia entre las grafías y la realidad fónica [53-64]. A esto sigue una reconstrucción — hasta el punto en que lo permite el limitado número de palabras atestiguadas en forma de glosas — del sistema morfológico del romance temprano del glosador: se recogen las formas de la morfología nominal y, sobre todo, verbal, así como las formas invariables [64-70]. Las formas *bergu[n]dian* (n^o 75) y *alquandas* (n^o 73) dan lugar a nuevas reflexiones acerca de la interpretación fonética de las grafías y de la evolución de ciertos grupos consonánticos en romance [71-72]. En cuanto a la adscripción dialectal del romance representado por las glosas, W. llega a unas conclusiones que se apartan de las de Menéndez Pidal y M. Alvar, ampliamente aceptadas. Sin dejarse guiar por el hecho de que las glosas se hayan conservado en el riojano San Millán, W. compara una veintena de características — grafemáticas, fónicas, morfológicas, léxicas, estilísticas — de las glosas con la documentación que poseemos sobre los diferentes dialectos hispánicos [72-81; representación esquemática: 81], lo que le lleva a concluir que las glosas no reflejan el dialecto riojano ni el castellano ni el navarro, sino claramente el aragonés [81-83]. Con menor seguridad que sobre el origen aragonés del glosador se pronuncia W., a falta de datos concluyentes, sobre el lugar de origen del Códice y su probable traslado a San Millán [83-84]. Tras recordar la problemática de las dos glosas vascas [85], W. constata con sorpresa lo poco que las glosas han sido aprovechadas en la lexicografía histórica para fechar las apariciones tempranas de las palabras: presenta una lista de 51 voces romances atestiguadas en las glosas pero no citadas como primeras documentaciones en el *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico* de J. Corominas y J.A. Pascual [85-90]. W. concluye su estudio con unas consideraciones finales, en las que, además de sugerir que se profundice en el futuro en cuestiones como el análisis paleográfico detallado y el trasiego de personas y manuscritos en los siglos X y XI a fin de dilucidar ciertos aspectos aún bastante oscuros del documento, resume en diez puntos su opinión acerca de las cuestiones más debatidas [91]. La tercera parte del libro la ocupa una esmerada edición del texto íntegro del Códice 60, en la que se distinguen gráficamente de modo nítido los diferentes

tipos de anotaciones, lo que constituye una clara ventaja por ejemplo frente a la edición de Menéndez Pidal [97-151]. La obra de W. concluye con un índice de las glosas romances y otro de voces citadas a lo largo del texto, así como una amplia bibliografía. Una observación al margen: en el texto deberían enmendarse — en el caso de que se realizara una nueva edición — algunos deslices en citas en español, llamativos en un texto alemán prácticamente libre de erratas: «lisa y llenamente» [21 n.], «proprio» [dos veces: 32; 33], «asumbrosa» [43], «el habla riojano» [73], «incluido la Rioja» [75].

En la obra *Glosas Emilianenses* de H.-J. Wolf se replantean, por vez primera desde una perspectiva global, todas las cuestiones clave que suscita un testimonio de importancia capital para la historia del español y de las lenguas romances. Partiendo de los resultados a menudo dispersos de las investigaciones de autores anteriores, se somete a un nuevo análisis riguroso el conjunto de datos, para corroborar las hipótesis de unos y rechazar las de otros, llegando a numerosas conclusiones nuevas y originales. Para asegurar la amplia difusión que este libro merece y que resulta deseable para avivar las investigaciones en torno a las Glosas Emilianenses, se impone la traducción del libro al español, traducción que me ha sido sugerida por el Prof. M. Ariza (Sevilla) y que estoy a punto de concluir, por lo que podrá ver la luz próximamente.

Stefan RUHSTALLER

Ingrid HORCH, *Zur Toponymie des Valle de Mena / Castilla und des Valle de Ayala / Álava*, Sprachhistorische und Sprachgeographische Studien, Bonner Romanistische Arbeiten, 43, Peter Lang, Frankfurt am Main, Berlin, Bern, New York, Paris, Wien, 1992, 433 pp.

El estudio de I. Horch, elaborado como tesis doctoral bajo la dirección del Prof. H.J. Wolf, constituye la primera investigación centrada en recoger sistemáticamente el conjunto de nombres de lugar del espacio geográfico formado por los valles de Mena (provincia de Burgos) y Ayala (provincia de Álava). La autora caracteriza el contenido de su trabajo ya en la Introducción (capítulo II: *Einleitung*) como «sprachhistorische und sprachgeographische Betrachtung der Toponymie des auf der Karte [esto es, el mapa insertado al principio del libro] markierten Gebietes des Valle de Ayala und des Valle de Mena, i.e. von Orts- und Flurnamen, Namen von Gewässern (Bächen, Flüssen, Seen) und Bergen. Aus dem Blickwinkel der Toponymie bietet diese Arbeit erstmals einen umfangreichen Überblick über die sprachlichen Verhältnisse dieses Gebietes». [6] La hipótesis que trata de demostrar la define como sigue: «In Mena / Ayala [...] trafen verschiedene Sprachen und Kulturen zusammen, die teilweise längere Zeit nebeneinander existierten und sich beeinflussten. Was der gesprochenen Sprache kaum mehr zu entnehmen ist, das verdeutlichen die hier untersuchten ON und FN: in diesem Gebiet befand bzw. befindet sich offenbar ein Isoglossenbündel» [6].

Después de la Introducción (*Einleitung*), sigue la parte principal (III. *Hauptteil*) de la obra. En ella, la autora ofrece, en primer lugar, un marco histórico (III.A) de

las comarcas objeto de estudio [27-43], estructurado por etapas históricas: época prerromana hasta la romanización [27-28], desde la romanización hasta la llegada de los visigodos [28-30], desde este momento hasta la Reconquista y la subsiguiente Repoblación [30-31]; a la etapa de la Reconquista y la Repoblación dedica, además, un apartado específico [31-35], para terminar con el periodo que comprende desde el siglo XI hasta el presente [35-43]. Una segunda parte de este capítulo (III.B) se dedica a la identificación de las formas onomásticas que aparecen documentadas en el *Cartulario de San Millán de la Cogolla* (abreviado CSM), de los siglos IX al XI, con los nombres de lugar conservados hasta hoy en el área de estudio [43-58]. La autora, que extrae las formas toponímicas de las ediciones de Luciano Serrano (1930) y de Antonio Ubieto Arteta (1976), se detiene en este apartado a comentar aspectos de estas dos ediciones, que de algún modo pueden considerarse relevantes para la valoración de los datos que maneja. La autora adjunta un ilustrativo mapa en el que señala las áreas mencionadas en los documentos por ella despojados (la parte occidental del Valle de Mena, concretamente Leciñana, Lezana, Concejero, Taranco, Ordejón, Burceña, Caniego; la zona del Valle de Tudela, Angulo, así como la parte occidental del Valle de Ayala). De las formas medievales, una parte considerable se logra identificar con nombres modernos: aproximadamente un 32 % [405].

La tercera parte de este capítulo (III.C) pretende caracterizar la realidad lingüística del área de estudio a través de las formas onomásticas analizadas. No obstante, este apartado comienza con una reseña de los nombres de persona hallados en los documentos, así como de los topónimos basados en antropónimos, a fin de extraer conclusiones acerca de la constitución demográfica (étnica) de la población medieval del área [61-66]. Cabe observar el caso del antropónimo *Andaluz* (la forma *Bandaliscus* es una latinización), seguramente basado en un gentilicio ('procedente de Al-Andalus, de la España entonces dominada por los árabes'), y no en un elemento de la lengua de los vándalos [63]. Las características lingüísticas propias de la zona, analizadas por la autora a través de la documentación toponímica, son, en el nivel fonético: la diptongación o no diptongación de E y O breves tónicas latinas [67-77]; la articulación cerrada *-i* y *-u* de *-e* y *-o*, respectivamente [77-79]; la palatalización de *l-* inicial; el yeísmo [79-82]; la evolución de *f-* [82-88]; la sonorización o no sonorización de *-p-*, *-t-*, *-k-* intervocálicas [88-91]; la prótesis de *a-* y *e-* ante *r-* vibrante múltiple [91-95]; las sibilantes *ts*, *tz*, *tx* y *t'* [95-99]; el trueque consonántico *v/b/m* y *i/r* [99-104]; las soluciones de los grupos *-lj-*, *-ll-*, *-cl-* [105-111]. En el nivel morfológico, se estudian los elementos *So-* y *Tres-* [111-116]; *La-* [116-119]; *-aco/a*, *-eco/a*, *-ego/a*, *-iego/a*, *-ico/a*, *-igo/a* [119-123]; *-anco* [123-125]; *-ón* [125-129]. Los resultados de interés fonético y morfológico de este análisis toponímico demuestran una vez más el enorme valor de los nombres de lugar para reconstruir la realidad lingüística en épocas primitivas, de la que apenas persisten huellas en la lengua actual. Veamos esto con algunos casos ilustrativos del capítulo dedicado al fenómeno de la diptongación de O y E breves tónicas latinas, analizados por I. H. Un buen ejemplo de este tipo de hallazgos es el de la forma *muente* (presente en topónimos del Catastro del Marqués de la Ensenada: *Muente*, *Muenttes*, *Somuyente*, *Tralimuyente*, *Traslimuyente* [707]), que muestra diptongación de

la O. La trascendencia de este hallazgo es mayor de la que le concede la autora, pues constituye una prueba de que el lat. MONTE efectivamente tenía O breve (cf. *DECH*, s.v. *hombre*, n. 1, donde se echa en falta precisamente esta forma diptongada *miente*, cuya existencia se sospecha; la prueba de la existencia de *miente* en el Valle de Mena, donde el vasco estuvo en íntimo contacto con el castellano — según muestra la autora a lo largo de toda la obra —, viene a explicar, además, la forma vasca *mendi*, según apuntan Corominas y Pascual). Por otra parte, la autora encuentra aún en nombres documentados en el siglo XVIII (*Ciella* y *Sobreciella*) ejemplos de no reducción de *-ie-* ante *-ll-* [69]. En extremo interesante para determinar el trazado de una antigua frontera lingüística, la que dividía el vasco y el castellano — de la que son testimonio también elocuentes nombres del tipo *Báscones*, dados a lugares fronterizos habitados por grupos aislados de pobladores vascos, por parte de la mayoría castellana [403] — es la contraposición de formas onomásticas con terminación *-ola* frente a *-uela* (véase mapa en p. 76). La secuencia *-uela* es el antiguo sufijo diminutivo castellano, y aparece de modo llamativo en la toponimia del castellano Valle de Mena y en la zona inmediata de Arceniega: concretamente en 34 topónimos. En el vecino Valle de Ayala, en cambio, no se da sino un único caso. A diferencia de esto, el sufijo locativo vasco *-ola* aparece exclusivamente en la zona del Valle de Ayala (6 casos) [75-76]. En cuanto a la explicación que da la autora al hecho de que en el CSM alternen formas toponímicas que presentan diptongación con otras no diptongadas, es decir, que el texto original no contendría formas diptongadas, y que éstas serían introducidas por copistas posteriores [69], cabe preguntarse si no sería más bien el conocido afán cultista latinizador ya de los escribanos primitivos la causa de las formas sin diptongación. Como observación general, cabría decir que convendría realizar un análisis lo más exhaustivo posible de las formas onomásticas que luego van a aprovecharse para extraer conclusiones dialectológicas generales, pues mientras la interpretación lingüística de los nombres no se haya llevado a cabo exhaustivamente y despejando todas las dudas, las conclusiones ulteriores forzosamente habrán de ser provisionales (o incluso pueden conducir a generalizaciones erróneas). Ejemplos de esto son los que siguen. Se contraponen formas diptongadas *cueto* (*Cueto*, *Socueto*, *Trascueto*) a otras como *Cotorredondo*, *Cotorra* y *Cotorrillo*. Mas el hecho de que estas últimas tres formas no presenten diptongación no se debe a que en el habla local coexistiesen libremente formas diptongadas al lado de otras no diptongadas; la no diptongación de *coto* se explica en esos casos simplemente por la posición átona de la *o* (el único caso dudoso lo constituye *Soelcoto*); análogo es el caso de *Pedraita* (*piedra* + *hita* 'hincada'; el acento prosódico recae sobre la [e]), frente a *Piedraita* (¿habrá que acentuar *Pedraíta*?) [70-71]. Por otro lado, el que *Las Horcas* no presente diptongación no es otra cosa que lo esperable, pues procede de un lat. *FŪRCA*; y en cuanto al caso de *Valluerca*, quizá sea forma del todo independiente de *horca* y *FŪRCA* [71].

El grueso del libro lo abarca el corpus de las formas onomásticas y su análisis (III.D: *Datensammlung*) [141-400]. Se trata de una colección extremadamente rica de formas toponímicas (más de 2500), dispuestas por orden alfabético. Las distintas

entradas están estructuradas de acuerdo con el esquema que sigue. El lema está constituido por la forma onomástica, con indicación de la fuente que la ha proporcionado (catastro, cartografía; Madoz, Catastro del Marqués de la Ensenada, CSM). Sigue una indicación acerca del carácter de lugar menor o mayor, y a menudo también una localización geográfica (coordenadas en el mapa o pertenencia a un determinado polígono catastral). La autora ha recurrido para la verificación de los datos constatados en el catastro y la cartografía a la encuesta oral realizada en las poblaciones. Los informantes elegidos han sido (entre otros, que no se mencionan explícitamente) un párroco local, un ex alcalde y otra persona cuyo perfil no se describe [5]. Tal vez quepa preguntarse si tales individuos son los más indicados para una encuesta toponímica; este tipo de informantes no suele proporcionar datos lingüísticos de la misma autenticidad que los campesinos iletrados, libres de tendencias (ultra)cultistas y conservadores del habla más arraigada. De otra parte, los datos obtenidos mediante entrevista directa deberían haber recibido mayor atención que los recogidos de las fuentes escritas modernas, en las que suelen deslizarse no pocas imprecisiones y errores. La autora misma se ha percatado en numerosas ocasiones de divergencias entre la forma escrita «oficial» y la recogida de labios de los informantes. Esto ocurre, por ejemplo, con la posición del acento, cuya indicación gráfica en las hojas catastrales y en la cartografía a menudo es deficiente [18-19]. Cuando la posición del acento de la forma oral diverge de la escrita, la autora indica la primera mediante un acento circunflejo [18]; ejemplos son: *Esânzar* [237], *Rîpauna* [338], *Sobôrtal* [360], *Yârritu* [397], *Ulîzar*, *Undîo* [380], *Unzâ*, *Unguila* [381], *Udaêta* [379], etc., etc. Este procedimiento, amén de inusual, es poco claro; hubiera resultado preferible optar por la transcripción fonética de las formas recogidas oralmente, y consignarlas independientemente de las formas escritas. A la hora de interpretar los nombres debe darse preferencia a los datos orales suministrados por los hablantes rurales frente a los escritos, recogidos por personal administrativo desconocedor de la toponimia local tradicional. De partir preferentemente de la forma oral, no cabría duda, por ejemplo, acerca de la interpretación de una forma *Las Quebrantás* (en el catastro *Las Quebrantas*) [328]. En general, llama la atención el hecho de la escasez de documentación antigua: las formas anteriores a la sincronía actual proceden casi exclusivamente del Catastro del Marqués de la Ensenada — cuyo enorme valor para la toponimia, por cierto, es destacado muy justificadamente por la autora [4-5] —, del año 1753, de Madoz (mediados del siglo pasado) y del ya citado *Cartulario de San Millán*. ¿No hubiera sido posible aumentar el volumen de la documentación antigua — sobre todo, el de la anterior al siglo XVIII — mediante visitas a los archivos locales? Es sabido que un aparato documental sólido es la única garantía de una interpretación lingüística acertada. Al aparato documental sigue, finalmente, el análisis etimológico de la forma toponímica. Cuando el léxico contenido en un nombre se considera de origen romance, la interpretación se limita a menudo a la cita de la definición del *Diccionario de la lengua española* de la Real Academia (siempre que la voz que constituye la base del nombre figura ahí). Sin embargo, en numerosos casos sería imprescindible indagar más hasta encontrar una explicación lingüística plenamente convincente; en esta búsqueda se impondría a menudo la consulta sistemática de otras obras lexico-

gráficas (sobre todo del *DECH* de Corominas y Pascual, muchas veces consultado sólo en la versión abreviada de Corominas, pero también de estudios dialectológicos de hablas locales, y asimismo de monografías sobre la toponimia de otras áreas del dominio hispánico para encontrar paralelos dentro de un contexto espacial más amplio). Desde luego, resulta poco satisfactorio citar sólo una definición 'coyunda del yugo' (*DRAE*) para explicar un elemento como *cornal*, presente en el nombre *Cornales* [221], ya que tal significado difícilmente puede dar lugar a la creación de un topónimo (¿no se tratará más bien de un derivado mediante sufijo colectivo *-al* de lat. *CORNUS* 'cornejo'?). Por otra parte, para la voz *juncal* (presente en el nombre *El Juncal*) no conviene partir de la primera acepción del *DRAE* 'pertene-ciente al junco', sino de la cuarta: 'sitio poblado de juncos, juncar' [263]. Otro ejemplo escogido al azar de una definición evidentemente improcedente (por lo que no debería citarse) para explicar un nombre es 'aceruelo, faceruelo, almohadilla en la mula para sentarse el guía'; 'acero' (para explicar *El Acerejo* [143], muy probablemente diminutivo medieval del antiguo *ázere* 'arce'). La etimología del nombre *Badillo* — a pesar de la grafía con *B-* —, insignificante en un área de lengua española — es del todo evidente (es un diminutivo de *vado*), por lo que resulta superfluo traer a colación registros como *badil* 'paleta de hierro...' del *DRAE* y otras fuentes consultadas. No convence la interpretación de la forma *La Muñeca*, que aparece cuatro veces en el corpus de nombres: se trata sin lugar a dudas del conocido significado 'mojón, hito' (tan característico en toponimia) que documentan por ejemplo Corominas y Pascual (*DECH*, s.v.), y que es citado por la autora; ésta, sin embargo, prefiere partir de una morfológicamente extraña etimología *Munius* (el antropónimo *Muño*) + sufijo *-eca* [298-299]. El nombre *Ornillos*, por otro lado, será más bien diminutivo de *horno* (los topónimos *Hornillo* se dan profusamente por toda la toponimia española, y el corpus incluso contiene una forma *Los Hornillos* [253]) que continuación del lat. *ORNUS* 'Bergesche' (como quiere la autora [311]), una voz cuya pervivencia en los romances hispánicos es más que dudosa. Hasta aquí algunos casos de entradas del corpus que fácilmente podrían mejorarse. En otras ocasiones, la autora renuncia a postular una etimología, como, por ejemplo, s.vv. *Jaramilla*, *La Jarrotilla*, *Las Lámparas*, *El Lao*, *Los Moros*, *Nabarino*, *Nuesabarba*, *Las Nuevas*, *El Ojadal*, *Ompresomo*, *El Ondal*, etc., etc. La autora podría haber realizado también a nivel léxico un análisis dialectológico global de las conclusiones extraídas del corpus, de modo análogo a lo que a nivel fonético (y, en parte, a nivel morfológico) se presenta en III.C; tal análisis brindaría con seguridad nuevos datos de interés para la geografía lingüística y la dialectología. Al lado de los nombres basados en léxico romance hallamos un número impresionante de formas precastellanas (*Abiega*, *Abigorta*, *Aguñiga* / *Aginaga*, *Albiturria*, *Andarriaga*, *Andrain*, etc., etc.). La interpretación de estos elementos resulta, naturalmente, en extremo problemática, y no sólo para el romanista. La autora se vale, para establecer las etimologías de este conjunto de formas, de diversas obras sobre el léxico y la toponimia vascos, como las de Michelena, Azkue, etc., para citar propuestas etimológicas realizadas por autores anteriores, y también para proponer soluciones propias a partir de léxico recogido en las obras lexicográficas. Podría haber resultado interesante hacer un recuento de las formas de origen romance por un lado,

y por otro lado de las de origen anterior, para comparar la densidad de los elementos romances y no romances por ambos lados de la frontera entre el Valle de Mena y el de Ayala, que, según la hipótesis de la autora, constituyó durante mucho tiempo también la frontera entre el vasco y el castellano. El libro concluye con un resumen global de los resultados de la investigación [402-406], una bibliografía [407-429], y la transcripción de una copia del siglo XVIII de un documento del XIII.

En suma, podemos afirmar que este trabajo de I. Horch posee un considerable interés desde varios puntos de vista. Por una parte, nos permite, a través de la toponimia (sobre todo, la menor) de un área, reconstruir con bastante precisión las características lingüísticas (concretamente, la distribución geográfica de elementos con claros rasgos castellanos y vascos) de esta área en una etapa primitiva; la visión global de estos rasgos permite demostrar el carácter de territorio fronterizo entre el vasco y el castellano de la zona de estudio. El análisis — fonético, más que nada — de los distintos nombres, por otra parte, ha permitido extraer conclusiones de gran interés para la dialectología histórica, pues al comparar las características lingüísticas de la zona investigada con las de otras áreas septentrionales del dominio hispánico se aprecian numerosas, y, a veces, inesperadas, coincidencias y divergencias. Finalmente, para la investigación toponomástica española, este trabajo posee una gran importancia por ser el primero dedicado a explorar de modo prácticamente exhaustivo este espacio, por la amplitud de los datos recopilados y estudiados, y por el hecho de estar consagrado básicamente a la microtoponimia, en general aún muy insatisfactoriamente estudiada. Por todo ello, constituye, sin duda alguna, una notable contribución también al proyecto de investigación toponímica iniciado hace apenas un año por iniciativa de las universidades castellanas y leonesas en la I Reunión sobre Toponimia de Castilla y León (celebrada en Burgos, del 7 al 11 de noviembre de 1992).

Séville.

Stefan RUHSTALLER

DOMAINE GALLO-ROMAN

TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch...*, weitergeführt von Hans Helmut CHRISTMANN, 90. Lieferung, *viaire - vistece* (t. XI), Wiesbaden / Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1993, col. 385-576.

On ne présente plus le TL dont nous avons là un nouveau fascicule (cf. RLiR 56, 568); d'après mes estimations il ne reste plus que deux fascicules au maximum pour voir apparaître le mot *Ende*. La qualité des matériaux fournis mérite les plus grands éloges; il faut cependant recommander une fois de plus aux lexicologues de compléter son utilisation par celle de l'AND. Quelques notes de lecture: 396, 5 l'emploi de *viaus* au sens de «weniger» est douteux cf. NarcisusTT 553 note; — 398, 3 on pouvait allonger le nombre des attestations de *viautre* appliqué de façon péjorative à un humain: ChevJMacabéS; SEvroulS; PamphGalM; — 407, 1 *vice* est

un régionalisme cf. NezirovićThèbes 156; — 407, 20 j'ai proposé jadis (ZrP 94, 418) la leçon *nicelete* qui s'appuie sur *nicelet*, *nicelot* ds TL, en face d'un *vicelet* dont la formation est surprenante (*vicelard* est moderne et pourrait avoir favorisé chez un contemporain une lecture *vicelet*). Rosenberg ds Chanter m'estuet 25, 51 var. reste prudent *u(n?)icelette*; — *victorial* adj. ds Gdf 8, 227b avec des ex. correspondant à Alixandre Pr. 24 etc. manque ici; — *victuaillieur* le renvoi à La Curne concerne le texte d'éditions du 16^e s. de Froissart (qui connaît *vitailleur*); — 419, 40 *vié* est un mot régional (Normandie, Maine, Touraine et aussi en anglo-normand) à propos duquel je signale que l'ex. des Loh. ds Gdf correspond à GarLorrV 5252 (*Begues, entre sanz nes .I. contredit*); — 425, 40 à *vieillart* adj. ajouter cet ex. de *vieillart aé* Chev. Viv¹ 705 var., qui correspond dans le ms. de base à *vielleitei* «vieillesse», mot qui manque ici et qui peut s'appuyer encore sur *vieté* (AspreLM 742 et Bersuire ds Gdf); — ajouter *viellous* «vieux» MonRainouartB I 1731; — *viellune*, on pourra comparer avec RLIR 56, 311 où j'ajouterai encore *viellune* CourtAmS, *viellume* (BalJosAnS; CoincyLångfors). En face de ce *viellune* formé sur *vieil*, l'apic. a aussi connu *viesume*, formé sur *viez*, *viés*, attesté ds CoincyII34K 1772 var et 1780var et JobG; — *vièle* et *viôle* on consultera aussi BecVièles. Un renvoi à *atempter* aurait offert maintes attestations du syntagme *atempter sa vièle* qui manque ici. On pourrait citer aussi *dyable a toute lor vièle* CoincyLångfors ou *asne a la vièle* BoethiusSch; — *vieler* dans les emplois figurés ajouter «discourir, argumenter» DrouartB 1757; — *vieillote* paraît avoir en une vitalité particulière dans l'Ouest c'est pourquoi on s'explique mal l'absence de *veillote* BesantR 758, enregistré ds Gdf et ajouter encore ChrPizMutS 6076; — 442, 25 à propos de *bois vif* compléter la documentation par le commentaire de J. Monfrin ds DocAubeC pp. XIX-XX; — 443, 34 on lira aussi *par vives voiz* ds DocAubeC et 447, 5 *don fet antre les vis* DocAubeC; — *vigence* reste assez obscur mais le second ex. pourrait se rapprocher de *vigance* «vigueur» OvMorB 12, 3988; — *vignage* «vendange, droit (sur les vignes ou les vins)» pose un problème sérieux du fait des confusions possibles avec *visnage* «voisinage» (pour l'alternance *visn-/vign-* cf. *visné*) et des rapports avec *vinage*. Dans l'ex. cité par La Curne s.v. *vignaige* je verrais plutôt une forme de *visnage*; — *vigne* ajouter l'expression *ci plantez vigne* «vous prenez vos précautions en vue de l'avenir» GuillMarM cf. DiStefanoLoc «prendre ses précautions» mais un nouvel exemple relevé ds PamphGalM 2355 *chi plante vingne chilz qui...* que je comprends comme «il entreprend une action risquée celui qui...» m'amène à douter du sens attribué par P. Meyer; — *vignier* m. illustrer le sens de «gardien des vignes» par DocAubeC et noter celui de «marchand de vin» LionBourgAlK; — *vignier* v. pour l'étymologie renvoyer à FEW 14, 649a (cf. aussi H. Meier ds VoxR 43, 154) et ajouter *weignier* YsayeTrG 515m; — ajouter *vignioie* f. «vignoble» LionBourgAlK; — 466, 42 lire *vicment* mais la forme *viement* existe cf. GodinM 17985; — *vilece* me paraît regrouper des formes de *vieillece* comme le suggère dubitativement la parenthèse en 480, 20; — ajouter *vilee* f. «habitants d'une ville» SAudreeS voir aussi AND; — 482, 39 lire *Quar ja par moi*; — 484, 21-34, je serais assez enclin à supprimer les articles *vilenesse* f. et *vilenet* adj. et à les remplacer par un article *vilenez*, -esse adj. (du type *vignerez*, *vinerez*, etc.) «qui appartient à la catégorie des *vilains*». Le parallélisme *les vilaines vilenesses* et *tels vilenés gar-*

sons est frappant et le contexte de *vilenesse* (*Tels les asnes, tels les vilains; Tels les vilaines vilenesses, Autressi comme les asnesses*) ne laisse pas place au doute. On préférera lire la Pastourelle (s.v. *vilenet*) ds GuiotDijonN XXI, 40 qui donne aussi une variante sous la forme *viloniés*; — ajouter *vilainté* f. ds *jeter en vilainté* «jeter aux ordures» ChevJMacabéS 1349; — ajouter *vil(l)ication* f. «administration d'une ferme» JobG et ExpositioSongesB (< lat. VIL(L)ICATIO qui manque aussi ds FEW); — *viller* offrait l'occasion de rectifier RenContrR 30573 qui contient vraisemblablement une mauvaise lecture de l'expression bien connue *aler billier* (cf. TL 1, 977, 5-17) avec une réminiscence précise de RoseMLec 10087-88, déjà utilisée dans RenContrR I, 300a (543-548). En passant, je signale que l'article *revillier* de TL 8, 1240, sur lequel s'appuierait le *viller* en question est lui-même branlant; — ajouter *vilon* m. «village» CorleyCont; — *vitable* noter que ce mot serait une var. pour *instables* ds CoincyII34K 1380 cf. aussi CoincyLångfors 252, 1380; — l'afpr. *viltence* est déplacé sous *viltance* (cf. FEW 14, 448b); — *viltece* l'hapax de Gdf, FEW et TL ne l'est plus avec GodinM; — *viltier* ajouter réfl. «s'avilir» GodinM; — *vin* à compléter par HAndBatH ds BullClasseLettres de AcRoyaleBelgique 1991, 203-248; — ajouter *vinaces* pl. «lie de vin» CommPsIAG cf. RLir 45, 293; — *vinaigrette* ajouter ViandTailS; — *vinee* ajouter RestorC 1152; — *vinos* ajouter «adonné au vin» NicoleReglBenH; — 524, 17 *violete* noter que le *vilete* (1190) de FEW 14, 367a vient de Gdf 8, 229c dans un passage correspondant à AnsMesG 7554 où on lit *sons de viole*; — 537, 40 lire VGreg. S A1 1265; — 545, 18 *vis* contient *avisonques* cf. TL 1, 744, où l'exemple est cité (l. 42), article à compléter par FEW 14, 26b et NezirovićThèbes 26-28; — *visaument* le renvoi est à lire *viselment*; — *visée* ajouter le sens de «visage» FlorOctAIL; — *visiere* ajouter le sens de «masque protecteur» AmbrGuerreP.

Gilles ROQUES

Anders MELKERSSON, *L'itération lexicale. Étude sur l'usage d'une figure stylistique dans onze romans français des XII^e et XIII^e siècles*, Acta Universitatis Gothoburgensis, 1992, Romanica Gothoburgensia, XLI.

Parmi les figures de style caractéristiques de l'écriture médiévale, celle des binômes synonymiques a bénéficié d'un intérêt toujours renouvelé chez les critiques modernes. Après lui avoir accordé une attention particulière dans notre thèse (*Les problèmes de traduction du latin au français à partir de l'Histoire de France en français de Charlemagne à Philippe-Auguste*, thèse dactylographiée, Lille, 1978, Tome II, Livre III, Chapitre V, *Les couples de synonymes*, pp. 547-602), nous lui avons pour notre part consacré une étude tendant à dégager ses principaux traits, ses fonctions et ses valeurs, et esquissant son histoire jusqu'à sa condamnation à l'âge classique. («Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Age au XVII^e siècle», *Synonymie. Bulletin du Centre d'Analyse du Discours*, 4, 1980, pp. 5-79).

Issue d'une thèse de doctorat soutenue en 1985, la présente étude apporte sur cette figure et son extension une somme de matériaux considérable, et offre sur son emploi un ensemble de considérations de grande portée.

Partant d'un large panorama des travaux antérieurs, qui souligne les étapes et les progrès de la critique — nous ne saurions, bien sûr, faire grief à l'auteur d'ignorer notre propre contribution, rappelée ci-dessus: la très importante bibliographie touche tous les aspects de l'itération lexicale, terminologie, histoire jusqu'au XVI^e siècle, en répertoriant aussi bien les études générales que les monographies les plus spécialisées —, A. Melkersson reprend la question, sous le titre large d'*itération lexicale*, la complexité de cette figure stylistique et les grands problèmes théoriques et pratiques qu'elle comporte n'ayant pas permis de dégager encore une idée précise et définitive du rôle qu'elle joue dans la littérature française médiévale.

L'étude entreprise s'appuie sur un corpus de plus de 9600 exemples recueillis dans 11 textes des 12^e et 13^e siècles, appartenant au roman courtois en vers octosyllabiques: quatre romans de Chrétien de Troyes: *Erec et Enide*, *Cligès*, *Lancelot*, *Yvain* (dans les éditions de Foerster), le *Conte du Graal* (édition Lecoy); *Guillaume d'Angleterre* (toujours dans l'édition Foerster; on regrettera que n'ait pas été préférée l'édition A.J. Holden, Droz Genève, 1988, TLF, n° 360, qu'on peut considérer comme une édition définitive: cf. ici 52, 548-550 mais voir cependant aussi ZrP 107, 201-203); deux des quatre *Continuations de Perceval*, à savoir la deuxième, attribuée à Wauchier de Denain, et la quatrième, attribuée à Gerbert de Montreuil, dont est exploité aussi le *Roman de la Violette*; *Meraugis de Portlequez* et *La Vengeance Raguidel*.

Le premier chapitre traite des problèmes de définition et de terminologie, terrain des plus mouvants où s'affrontent les dénominations les plus diverses, traduisant un certain flou conceptuel. Le mérite d'A. Melkersson est de donner de l'*itération lexicale* une définition à la fois large par son extension et précise par son contenu, et surtout d'y intégrer les couples d'antonymes, comme nous l'avons suggéré en soulignant le rôle du binôme dans l'architecture mentale médiévale («Les binômes synonymiques...», op. cit., p. 52). Par *itération lexicale*, A. Melkersson désigne ainsi un «groupe de mots qui sont coordonnés les uns aux autres non pas en vue d'apporter à l'énoncé toute l'information dont chaque terme est porteur mais pour des fins stylistiques ou afin de former une unité binaire dont un membre, pour ainsi dire, appelle l'autre». Cette figure, incluant aussi la polynomie, se réalise «soit sous forme de *tautologie*, soit sous forme de *diérèse*, exprimant une totalité» par la décomposition [26]. La diérèse trouve sa manifestation la plus expressive dans les binômes d'antonymes [46] formant un tout signifiant «tout le monde», «tous», «partout», «toujours», ou leurs négatifs, mais aussi dans des co-hyponymes en coordination prenant le sens de «toutes sortes de». Des dégradés peuvent conduire de la *tautologie* à la *diérèse*, considérés à juste titre comme deux faces d'un phénomène unique.

Examinant la fréquence et le rôle de la figure dans une littérature fortement formelle et topique, A. Melkersson souligne l'influence neutralisante du contexte, qui tend à effacer les traits distinctifs opposant les quasi-synonymes, en particulier dans les (pseudo-)descriptions prototypiques et stéréotypiques des «topoi» qui s'inscrivent dans les conceptions esthétiques de l'époque: le procédé d'accumulation de

l'itération lexicale nivelle volontiers, en tant que phénomène de la parole, une grande partie des distinctions sémantiques existant au niveau de la langue [52].

Un autre point capital introduit par A. Melkersson est la distinction qu'il opère entre *occurrence* et *association*, l'association correspondant, en termes de statistiques linguistiques, au binôme (ou polynôme) réitéré, ce que nous avons proposé d'appeler «binôme-vocable», par opposition à «binôme-occurrence». (Cf. notre exposé sur «Le traitement du lexique de Jean Le Fèvre, seigneur de Saint-Rémy», au Séminaire de l'INaLF, «Environnement historique du Moyen Français», Nancy, 5 octobre 1992).

Sont ensuite examinés les principaux paramètres de l'itération lexicale selon les œuvres dépouillées: fréquence relative, répartition par catégories grammaticales simplifiées, mode de coordination syndétique ou asyndétique (ET étant largement en tête au regard de l'asyndète, très minoritaire), relation avec d'autres figures rhétoriques comme l'allitération et l'hyperbate. Les textes dépouillés présentent souvent des différences importantes, à l'aune de ces paramètres: le style de Chrétien subit ainsi un changement progressif quant à la fréquence de l'itération lexicale, qui décroît progressivement, parallèlement à la chronologie de ses œuvres, et quant à la distribution des classes de mots (trois textes, *Cligés*, *Guillaume d'Angleterre* (?) et *Lancelot* se démarquant nettement du reste des matériaux).

Après ces paramètres formels, A. Melkersson propose d'étudier son corpus en groupes de mots, selon des critères sémantiques (dans des champs lexicaux relativement circonscrits; nous avons observé nous-même que les binômes synonymiques tendent à atteindre de hautes fréquences dans des champs lexicaux privilégiés, comme celui des émotions) et formels (réseaux associatifs à l'intérieur desquels certains termes se combinent facilement entre eux). Les 14 catégories les plus importantes ainsi dégagées sont étudiées avec indication de leurs fréquences respectives (par exemple, adjectifs à connotation positive très marqués par la stéréotypie idéale vs. adjectifs à connotation négative antithétiques). Au fil de cette étude sont développées tout un ensemble de fines analyses reposant sur des relevés statistiques, confortées et alimentées par des travaux antérieurs, qui sont autant de petites monographies de champs lexicaux majeurs allant bien au-delà du simple catalogue.

De ce point de vue aussi, les textes diffèrent de l'un à l'autre: la seconde *Continuation de Perceval*, en particulier, manifeste une individualité marquée par rapport aux autres romans, non seulement par un usage plus large des autres figures et par la différence de fréquence des classes de mots, mais aussi par la répartition différente des catégories sémantico-combinatoires.

L'emploi de l'itération lexicale peut enfin, au niveau des associations, contribuer à éclairer les problèmes d'attribution des textes. Un examen des combinaisons trouvées dans deux textes seulement, les «associations exclusives», permet de conclure à une grande ressemblance entre les romans de Chrétien de Troyes et *Guillaume d'Angleterre*, et donc de conforter les arguments des critiques ou éditeurs qui attribuent au poète champenois la paternité de cette dernière œuvre (Cf. en particulier les conclusions de A.J. Holden dans son édition, op. cit., pp. 26-29 et 33-35).

Le travail d'A. Melkersson apparaît donc, au total, comme une étude majeure d'une figure centrale de la rhétorique médiévale: par ses fondements théoriques, par la richesse de ses matériaux, par les approches plurielles et les angles d'attaque qu'elle propose, par la finesse de ses analyses appuyées sur les méthodes de la statistique linguistique, elle constitue une somme et un cadre de référence pour toute étude future⁽¹⁾.

Il lui manquerait peut-être d'élargir quelque peu la perspective. Comme nous l'avons souligné ailleurs, la figure de l'itération lexicale sous la forme du binôme synonymique ne ressortit pas seulement à la rhétorique, mais nous semble refléter, au-delà, une architectonique mentale: sous son aspect tautologigie, la figure illustre la pratique fondamentale de la glose et du commentaire, les éléments redondants du binôme apparaissant comme autant de gloses, procédé qu'exploitent les traductions médiévales, qui acclimatent volontiers les néologismes savants en binôme avec l'appui d'un mot courant leur servant de support.

Comme figure fondamentale de la culture médiévale, l'itération lexicale est aussi un phénomène européen, qui perdure jusqu'au XVI^e siècle. Non seulement nombre d'associations se maintiendront jusqu'à cette époque, où elles seront exploitées à satiété (Cf. A. Lorian, *Tendances stylistiques de la prose narrative française au XVI^e siècle*, Klincksieck, 1973, I, Chapitre IV, *Horribles et épouvantables faits et prouesses*), mais elles se retrouvent aussi dans un fond commun de la littérature européenne, comme en témoigne, entre autres, le précieux relevé de C. Wittlin: *Repertori d'expressions multinomials i de grups de sinònims en traduccions catalanes antigues*, Barcelona, 1991, Institut d'Estudis catalans, Repertoris de la seccio Filològica, I. (Cf. par exemple, les itérations lexicales se rapportant à la beauté ou à la joie).

Claude BURIDANT

Hans LAGERQVIST, *La préposition chiés en ancien français*. Étude diachronique et synchronique basée sur un corpus de textes littéraires datant des X^e, XI^e, XII^e et XIII^e siècles, Uppsala (Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 51), distribué par Almqvist et Wiksell, 1993, 226 pages.

Le présent ouvrage vise à établir la genèse en français de la préposition *chez*. On sait qu'il s'agit d'une préposition issue d'un substantif. Le problème avait été abordé d'une façon étymologique par Wartburg qui avait réglé parallèlement le cas du substantif issu de *casa* et de la préposition. Pour lui *casa* appartient à une

(1) On relèvera quelques imperfections: rectifier *Dembowski*, écrit systématiquement *Dembrowski*, pp. 16, 20, 92, 101, 276, mais écrit correctement dans la bibliographie. Dans la bibliographie, de même, *Hoepffner* et non *Hoeffner*. Rectifier *en suspens*, pour *en suspense*, p. 31. Emploi abusif de *décade* pour *décennie*, p. 3.

couche ancienne du vocabulaire roman, où il a remplacé *domus*. Le mot est en effet panroman et le français seul a connu une évolution ultérieure au cours de laquelle le représentant de *mansione*, venu du nord, puis celui d'*hospitale*, venu un peu plus tard du sud ont réduit le mot ancien à l'état de fossile. La préposition représenterait soit une forme raccourcie, soit un croisement avec *domus* ou *mansus*. En wallon et en picard la préposition aurait été évincée par le tour à (*notre*) *maison*.

L'auteur examine les attestations des 12^e et 13^e siècles et constate quelques faits troublants. *Chez* est relativement tardif et assez rare. Il se construit ordinairement avec un nom ou un pronom démonstratif ou relatif interrogatif, rarement avec un pronom personnel; dans ce dernier cas on préfère de très loin le tour *a ma maison*. L'auteur admet donc la thèse de Wartburg pour la progression du nord vers le sud de *mansione*, qui expliquerait le remplacement précoce de *casa* et l'introduction de *en ma maison*. Mais il combine cette vue avec une interprétation chronologique de la naissance de *chez*: cette préposition, formée assez tard, n'a pas pu s'implanter dans la zone septentrionale qui a eu très tôt *en ma maison*, tandis que plus au sud *chez* a pu au contraire s'établir, alors que le substantif *maison*, plus tardif, n'a pas réussi à s'y substituer totalement à la forme issue de *casa*, ce qui expliquerait là le système mixte *chez X*, *chez celui*, *chez qui/en ma maison* (préféré à *chez moi/lui*).

L'ouvrage s'ouvre sur une présentation de *chez* en fr. mod. d'après le Robert et divers corpus qui permettent de se faire une idée de la vitalité des divers sens de la préposition en fr. mod. On remarque que la préposition est beaucoup plus attestée en fr. mod. qu'en anc. français. L'auteur en tire donc logiquement la conclusion que son étude historique devra, pour comparer des choses comparables, se situer au niveau du concept de « au logis » c'est-à-dire devenir onomasiologique.

Après un examen assez rapide de la situation en latin classique et vulgaire, L. se tourne vers les patois. L'examen des faits picards et wallons est mené avec minutie et dégage l'asymétrie *mon Pière* (« chez Pierre ») / *é m' mohone* « chez moi ». En lorrain aussi on trouve une asymétrie mais elle est un peu différente. A l'autre bout du domaine gallo-roman, le gascon offre quant à lui un tour analytique du type *à sa (maison)*; l'auteur en tire la conclusion que le gallo-roman avait partout un type analytique [*ad ma casa*]. Tout ce faisceau d'arguments est destiné à établir la nécessité d'une prise en compte du syntagme tout entier pour établir l'étymologie de *chez*. Et c'est là le point fort du travail.

De retour à l'ancien français, on note en premier lieu, que *chez* ne se construit pas comme les autres prépositions issues de substantifs, telles *lez/delez* (cf. *lez lui*), qui paraissent représenter une couche plus ancienne. Ceci aboutit à un intéressant essai de chronologie relative pour la naissance de la préposition *chez* [81], datée des VIII^e ou IX^e siècles. Ensuite l'auteur s'efforce de relier l'opposition picarde *mon Paul / a ma maison* à une chronologie différente de l'anc. fr. primitif qui aurait opposé *chiés Paul / a ma chiese*. Le tour *chez moi* serait alors secondaire et doublement analogique à partir de *chiés cestui* (*cestui* fonctionnant comme *Paul*) d'où *chiés lui* puis *chez moi*. L'évolution est schématisée dans un tableau très clair [102].

Après un très soigneux inventaire de formes extraites du corpus avec un tableau des variantes du signifiant très précieux [127], tableau encore élargi dans l'index des variantes de *chiés* et de *chez* [226], l'auteur examine certains problèmes de graphie puis revient à nouveau sur la question du picard-wallon [140-151 puis 154-163]. Le raisonnement est parfois un peu alambiqué mais les conclusions qui indiquent qu'en picard et en wallon la préposition *chez* n'est pas autochtone me paraissent solides; de même L. constate qu'en normand et en anglo-normand certains écrivains répugnent aux 11^e et 12^e siècles à employer la préposition *chez*. On soulignera chez l'auteur une attention soigneuse à tenir compte des variétés régionales de l'anc. français. Certes on pourra s'interroger sur la valeur de la démonstration tendant à prouver que *chez* est autochtone en normand [167-168], ce qui ne m'a pas convaincu. En tout cas on signalera un bon développement sur le sens de «au logis de» à donner à certains emplois normands de *od*.

La dernière partie est consacrée à l'examen sémantique de *chez*. L. y dégage les caractéristiques principales des verbes introduisant la préposition (verbes de mouvement ou de repos), souligne l'importance du thème de l'hospitalité (commentaire très précieux sur *chiés Simon*) et répertorie les compléments de la préposition. Il passe rapidement en revue quelques substituts de *chiés* et termine par un intéressant développement sur une tradition savante qui a appuyé un tour *en la maison X* attesté depuis AlexisS.

Quelques remarques ponctuelles: 30, la liste des prépositions synonymes de *chez*, établie d'après le *Lexique* de De Gorog, est peu fiable et, après examen, le seul synonyme réel est *enchiés*; — 38, les datations des œuvres données ici devront être réexaminées; — 47, les vestiges du lat. *casa* en gallo-roman se réduisent au seul *chiese* (1336, Chartres ds Gdf), si on laisse de côté la préposition *chiés*; *chiesedieu* «église, maison de Dieu» (1164, wallon cf. RLiR 45, 281; 1226-1288, lorrain; 1276, liégeois) ainsi que les toponymes *Chaise*, *Chaise Dieu*, etc. me paraissent être des créations secondaires. Ainsi je ne crois pas qu'on puisse affirmer «l'implantation de *casa* a dû être bonne dans le nord de la Gaule» [48]; — 65, je crois plutôt que *aches* ds MaccabPr¹G est à attribuer au sud-est du domaine d'oïl, comme les emplois de *enchiés* chez Rutebeuf sont des marques champenoises; — 86, les exemples de *chiés* + pr. pers. se rencontrent en Champagne (Chrétien, Thibaut de Champagne, Rutebeuf; chez Brunet Latin j'y verrais une trace du séjour de l'auteur à Bar-sur-Aube) et dans le sud-est d'oïl (Isopet de Lyon, Joufrois), ce ne doit pas être un hasard! — 104 ex. 28, il est notable que le ms. copié à Tournai remplace *chiés s'antain* par *o sen antain*; — 128, le raisonnement sur l'accentuation de *chiés* dans les éditions porte à faux car *chies* (sans accent) ne serait plus un monosyllabe; — 131-134, les arguments pour retrouver les graphies originelles de Bérout, de Marie de France et d'Adenet sont peu convaincants; — 137, l'auteur est tombé dans le piège des graphies picardisées par E. Langlois dans son édition de AdHaleRob; — 197, on regrettera que n'ait pas été relevé cet ex. de RigomerF 8348 *chiés l'ostel mon signor Robert*, qui appuie l'ex. cité de BaudSebB et m'incline à voir dans l'association *chiés l'ostel*, *chiés un ostel* une adaptation picarde de *chiés* (qui n'est pas autochtone en ce domaine).

Je dois cependant avouer que l'explication de la genèse de *chez* ne m'a pas totalement convaincu. Pourtant l'auteur a mis le doigt sur un fait particulièrement intéressant : la première attestation de *chiés* se lit dans CourLouisL et précisément dans le Credo épique sous la forme *chiés Symon*⁽¹⁾. Il a même montré [191] comment l'écho de ce tour se trouve encore chez Adenet et a émis l'hypothèse, que je crois féconde, d'un tour issu de la langue cléricale. A en juger d'après les attestations médiévales, l'usage de la pseudo-préposition *chiés* s'est d'abord développée dans le quart sud-est du domaine d'oïl (Bourgogne, Franche-Comté, Champagne)⁽²⁾, sans être absolument exclue ailleurs mais avec une très forte résistance dans le Nord et le Nord-Est, qui avaient déjà développé un tour propre avec *maison* pour exprimer la notion contenue dans la préposition.

Quoi qu'il en soit, l'auteur a réussi à poser clairement un problème qu'il a décortiqué avec beaucoup de soin. Il renoue brillamment avec une tradition suédoise qu'on avait pu croire en voie d'extinction ; nous nous en réjouissons.

Gilles ROQUES

Claudio GALDERISI, *Le Lexique de Charles d'Orléans dans les « Rondeaux »*, Genève, Droz (Publications Romanes et Françaises, LCVI), 1993, 277 pages.

Nous avons là le pendant de la thèse complémentaire de D. Poirion, *Le Lexique de Charles d'Orléans dans les Ballades*, 1967. On y trouvera un classement onomasiologique des mots [43-58], des résultats statistiques sur les mots les plus fréquents [59-65] et quelques autres tables comme celle des mots à la rime et celle des refrains. La bibliographie donnée [99-104] est un peu vieillie : elle ne tient pas toujours compte d'éditions récentes (Alain Chartier, *Quinze Joies*, Michaut Taillevent, Villon). Le glossaire, fondé sur l'édition de P. Champion, est exhaustif sauf pour les mots *a*, *de*, *et* et *ne*. Ce relevé rendra service mais on devra reconnaître que la lexi-

(1) Le tour *chiés Simon* se lit en effet ds JosephArimathieProseRoach 317,81; 318,111; RolVeniseFoerster 254, RolChateaurouxFoerster 332; AliscW 7082; GirVianeE 5707; SermMaurPB 199; MonRainB 2, 2516. Les textes nettement picards ont d'ordinaire *en le / la maison Simon* (Jerus ds OFCC 6,7706; AntiocheD; SaisnesB; Bueve 2 et 3S; HuonBordR etc.).

(2) On signalera l'abondance de *chiés (Simon)* ds SGraalIIJosN (319, 398, 522, 695, 893, 990, 1308) à côté *en l'ostel Simon* 434, *en la meison Simon* 237, 375, 379, *en la meison Joseph* 672, *en (sa) meison* « chez lui » 319, 684, 861, 1103, 1509, 1526, 1566, 1567. On rapprochera cette variété de ce que dit Nitze dans l'introduction de son édition (p. IX) : « Rien ne s'oppose donc à ce que Robert soit venu du nord du Doubs, de la région orientale de la Haute-Saône, et qu'il ait écrit son poème dans le francien-picard de l'époque, tout en gardant des traits de son dialecte natal ». Si naturellement les termes *francien-picard* et *dialecte natal* ne sont plus de mise, la constatation me paraît juste (et devrait servir à nuancer ce qui est dit dans le Complément bibliographique du DEAF 351 et 445).

cographie y est parfois malmenée. Le lecteur devra donc vérifier soigneusement les données réunies dans ce recueil comme me l'ont prouvé quelques sondages très rapides: les définitions ne sont pas données systématiquement et ce sont plutôt des équivalents, pas toujours heureux cf. *acroistre* «agrandir», *aumosnier* «aumônier», *baing* «baignation», etc. On y trouve trop d'erreurs et d'approximations grossières: *m'abas* «se fatiguer»; — *abonder* n'est pas tr. et signifie «être en grande quantité»; — lat. *abstergo* signifie normalement «effacer»; — *adjournemens* signifie «assignations à comparaître»; — *ajolir* est en fait *ajolier* de même qu'*amolir* est *amolier*; — *almandé* est expliqué ds FEW 24, 508a n. 79; — *amaigrye* CCLIX, 10 (qui donne lieu à un contre-sens dans l'éd. J.-Cl. Mühlethaler) manque; — *amourectes* a été bien commenté ds Mélanges Gossen 901; — *aprisoun* est traditionnellement rattaché à *âpre* et glosé «aigreur» dep. Champion cf. encore FEW 25, 473b: il vaut mieux le rattacher à *aprisoun* «enseignement» (v. FEW 25, 50a < Gdf) et lui donner le sens de «conduite» (= ce qu'on a appris à faire); — *araisonner* signifie «interpeller»; — *armes* contient *se rendre aux armes* (sic); — *ataindre* signifie «parvenir (à)»; — *aucun*, la distinction sens négatif/sens positif est boiteuse, mais en CCCXVI 6, le sens est «positif»; — *avouer* signifie «reconnaître comme»; — *bail-ler (de l'aguillon)* signifie «piquer (de son aiguillon)». Il n'y a pas grande utilité à poursuivre cette litanie. Je terminerai par une proposition d'interprétation nouvelle pour un passage. En CLXVII, 11 on lit dans l'éloge d'un *briquet*: «Et en chasse vaulz autant qu'un limier, tu amaines, au tiltre de levrier, Toutez bestes, et noires et vermeilles». J.-Cl. Mühlethaler traduit: «Tu rapportes comme un lévrier...». Le présent lexique dit *tiltre*, loc. prép. AU TITRE DE qu'il se dispense de traduire puisqu'il y voit sans doute le frm. *titre*. En fait, on a vraisemblablement là le mot du vocabulaire cynégétique, bien connu et beaucoup mieux attesté que ne le disent les dictionnaires, *tristre*, *ti(l)tre*, *tite* et le passage signifie: «tu conduis au lieu où sont postés les lévriers...»

Il n'est pas douteux que bien des finesses du vocabulaire de Charles d'Orléans nous échappent encore; le présent lexique en a laissé filer la plupart. Mais en tant que répertoire il a une incontestable utilité.

Gilles ROQUES

Volker MECKING, *Wortgeschichtliche Untersuchungen zu Philippe d'Al-cripe's <La nouvelle Fabrique> (ca. 1580)*, Max Niemeyer Verlag (Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, Band 252), Tübingen, 1993, XIII + 203 pages.

L'intérêt linguistique de la *Nouvelle Fabrique* est connu depuis longtemps (v. ici 51, 195). Aucun des ouvrages qui avaient utilisé son vocabulaire n'ont pu en rendre véritablement compte. Le présent travail en offre une large description; il est sûr qu'il va devenir pour longtemps un ouvrage de référence pour le vocabulaire du 16^e siècle. Après une courte introduction [IX-XIII] où il expose fort clairement ses buts, l'auteur donne un lexique de plus de 2500 entrées [1-186], qui ramasse l'essentiel des faits saillants du vocabulaire du texte. L'aspect onomasiologique est ici complètement négligé et l'on peut donner raison à l'auteur de l'avoir fait. La

méthode est simple: on examine chaque mot dans le FEW et l'on compare les données qui se rapportent au fait étudié en utilisant conjointement Gdf, Hu et deux dictionnaires de patois normand qui ont dépouillé la NouvFabr, à savoir ceux de Delboulle et Moisy. L'auteur apporte de surcroît, chemin faisant, un lot d'attestations supplémentaires extraites d'un corpus représentatif de textes, du 16^e siècle pour la plupart. L'ensemble est impeccable. On peut seulement donner quelques conseils généraux pour des travaux du même ordre. Il faudrait par exemple ne pas hésiter à faire des renvois pour les expressions: ici *faire chere lye* est traité sous *lye* (et d'ailleurs j'aimerais bien que l'on se décidât dans l'ordre alphabétique à confondre *i* et *y*, car qui ira chercher un mot *lye* séparé de *liesse*?) mais il n'y a pas de renvoi sous *chere* où figure *avec chere joyeuse*; — *estre sur le bord de sa fosse* est classé sous *bord* mais un renvoi sous *fosse* ne serait pas inutile; — *doubler le pas* est classé sous *pas*, il serait bon d'introduire un renvoi s.v. *doubler*. D'autre part, il ne serait pas mauvais dans certains cas importants de reprendre, pour les corriger, les données du FEW: ainsi pour *rabat* l'attestation Coq, Lac ds FEW 24, 21b mérite commentaire (cf. TLF 14, 197b et gloss. de l'éd. Freeman). Une utilisation plus intensive du TLF peut aussi se révéler fructueuse: s.v. *passereau* l'indication de FEW (dep. 1532, Rab 2,14) n'a pas été reprise par TLF, qui dit dep. 1538 Marot; de fait *passereau* n'apparaît que dans l'éd. de 1542 de Pantagruel (cf. éd. V.L. Saulnier 10,23 var.). De même, par exemple, le TLF complète, précise et affine des données du FEW pour *ondée de pluie* (*undeie de ploge* dep. ca. 1200 ds TLF 12, 508b), *ordre* (*mettre ordre* dep. 1538 ds TLF 12, 602a), *organiste* (dep. 1480 ds TLF 12, 620b), *perdre* (*se* — dep. 13^e siècle ds TLF 13, 61b), *pièce* (artillerie) (dep. env. 1500 ds TLF 13, 330a), *pilote* (v. TLF 13, 373b), *pivert* (v. TLF 13, 443a). Le présent lexique sera aussi utilisé pour compléter DiStefanoLoc qui n'a pas dépouillé NouvFabr.

On pourra accroître la documentation de certains articles: *tablettes* contient en fait *dans mes tablettes*, pour lequel on renverra plus précisément à *mettre en ses tablettes* «prendre note de» (1522 ds FEW 13, 1, 15b; déjà 1466 ds TLF 14, 1298b); — *percé* v. ici même 58,272; — *porter*, contient *porte-faulx* qui est un calque du lat. *falcifer* (surnom de Saturne) ds Ovide; — *mere* dans les proverbes du type *otiosité mere de tout ici* est beaucoup plus ancien que ne le disent TLF et FEW v. Hassell 054; — *maraut* v. TraLiPhi 30, 49-58; — *vent* v. TraLiLi 25, 1, 181-206. Chacun regrettera l'absence inévitable de telle ou telle entrée; *entre mille* «parmi un très grand nombre» (1 p. 15), *frais esmoulu* (rasoir) (1 p. 15), etc.

Les erreurs sont peu nombreuses, qu'elles soient matérielles (*offencer* le premier ex. est à lire en 1 p. 15 et non en 61 p. 125) ou de fond (*occi* m. est un barbarisme pour *occis* p. pass. substantivé). Quelques questions auraient dû être posées: *touillaut* «bon ami» que le FEW a rangé avec la famille de *touiller* pourrait avoir un rapport étroit avec *couillaud* «bon compagnon» (Hu et FEW 2, 888b); — *espoudrer* «chasser» pourrait être rapproché aussi de Vraignes *épourer* v.a. «chasser en effrayant» Cr 211, norm. «effrayer» (ds FEW 8, 88b).

L'ouvrage se termine par une conclusion-synthèse [187-191] qui donne une belle vue d'ensemble sur le vocabulaire de Philippe Le Picard par des Wortregister [196-

203] contenant les récapitulatifs des premières attestations, des régionalismes (on y ajoutera *vezon* m.), des mots repris ds Cotgrave, des dernières attestations, des hapax ds Hu et FEW et enfin des attestations de NouvFabr ds les glossaires normands de Delboulle et Moisy.

Au total, nous avons là un excellent travail qui sera longtemps employé et qui fournit une documentation bien organisée sur un auteur particulièrement intéressant. Il nous en faudrait beaucoup d'autres du même tonneau.

Gilles ROQUES

Monique et Gaston DUCHET-SUCHAUX, *Dictionnaire du français régional de Franche-Comté*, Éditions Bonneton, Paris, 1993, 158 pages.

Ce volume appartient à la série des « dictionnaires des français régionaux » de la collection Bonneton. Il est l'œuvre de Monique et Gaston Duchet-Suchaux, tous deux archivistes-paléographes. Les auteurs ont disposé d'une abondante bibliographie qui va de la *Correspondance* des Bobillier (Cl.-F. et L.) 1809-1830 aux journaux locaux de 1992. (Ils ont oublié toutefois de mentionner l'excellent livre de R. Dromard, *3.000 Expressions du parler franc-comtois*, 1991). De cette documentation, ils ont extrait environ 600 provincialismes: c'est peu, les autres dictionnaires des français régionaux comptent généralement plus de 1.200 entrées.

L'introduction se lit avec un certain intérêt: les auteurs ont des intuitions justes (cf. ce qu'ils disent sur le préfixe *re-*); on est pourtant surpris de les voir hésiter sur l'étymologie du mot *esquinancie*, d'après eux latin ESQUINANCIA ou SQUINANCIA (en fait, du latin médical CYNANCHÉ, grec KUNAGKHĒ, avec préf. *es-* et suff. *-ie*), ou déclarer qu'ils trouvent dans le vocabulaire franc-comtois « des termes italiens, espagnols, suisses ou germaniques, à quoi s'ajoutent tous les apports du patois ».

La nomenclature est tout aussi étonnante. On y lit beaucoup trop de mots avec le sens qu'ils ont en français standard: *affouage*, *amodiation*, *amodier*, *baguenauder*, *banne*, *bardeau*, *carboniser*, *finage*, *fruitière*, *gamine*, *gosse*, *choir* et *chuter*, *montrer* = *étalage*, *placard* (de la mairie), *porter la santé*, *queue de billard*, *sauvageon*, *seille*, *tirer la porte*, *topette*, *train de culture*, etc. Il aurait fallu éliminer le français familier: *s'affaler*, *droguer* = attendre, *raide comme balle*, *rebiquer*, *requinquer*, *rester* au sens de « demeurer », *resucée*, etc., le français populaire: *le filleul à la Paulette*, *bistrouille*, *se tailler*, etc.

Il arrive que les régionalismes soient écorchés: une coulemelle peut être selon les localités une *goulemelle*, une *gormelle*, mais jamais une *goïmelle*; une écrevisse n'est pas une *grabeuse*, mais une *grabeusse*; un passage entre deux maisons est un *trage* ou un *traige*, jamais un *trèche*; c'est *tywé* qui est une variante de *tué*, non *tuyé*; on dit, non *faire le quatre heures*, *le dix heures*, mais ...*les quatre heures*, *les dix heures*; le plat consommé au repas du soir de la Toussaint à base de millet au lait n'est pas du *pile*, mais du *pilé*; on n'*émèche* pas la vigne, on l'*émouche*.

Les régionalismes ne sont localisés le plus souvent que par le nom de l'auteur qui les a employés. Ils peuvent aussi être mal localisés ou ne pas être localisés du tout. Il arrive bien que « pomme de terre » se dise *cartoufle*, *cartofle*, mais dans la région de Montbéliard on dit seulement *poirotte*, ou *koriche*, ou *truffe*. Il aurait fallu préciser que *buchailles* « copeaux de rabot » n'était usuel qu'au sud du département du Doubs ou dans le Jura; *usoir* ne semble pas connu en Franche-Comté.

Parfois, le sens donné aux provincialismes n'est pas très juste. *Bâche* pour « serpillière » semble peu sûr — on dit parfois en Suisse *torchon de bâche* —; une *boubotte* est une huppe; une *échelette* est une petite échelle sur le devant du char à foin; la *fieinnure* ne paraît pas être de la farine délayée dans du lait; c'est de la crème, plus souvent un mélange d'œufs battus, de crème et de sucre qu'on étend sur un gâteau; le *mélilot*, qui est une plante, ne peut pas être défini « la récolte des abeilles sur les regains »; le mot *murie* ne signifie pas dans l'ALFC « injure, insulte », c'est un terme d'injure qui correspond au français « charogne »; *se musser* signifie non « se recroqueviller, se faire tout petit », mais « se cacher », « se coucher en parlant du soleil ».

Les étymologies sont souvent erronées; le FEW, pourtant cité en tête de la bibliographie, n'a guère été consulté. *Agasse* vient de AGAZZA (aha.) « pie »; *attiot* (< ARTICULUS « articulation ») est sans rapport avec *arpion* (< HARPAGO « grappin d'abordage »), *bosse* « tonneau » vient de *BUTTIA « sorte de récipient »; *cassine* vient de CAPSUS « boîte », non de CASA; *chavanne* vient de CAPANNA « hutte, cabane » (le bois des bûchers était entassé régulièrement. Mêmes bûchers le dimanche des Bordes; or, *Borde* = afr. *borde* « hutte, cabane »). *Murger* vient de MURICARIUS « tas de pierres ». *Treuffe* « pomme de terre » n'est pas « l'ancien français *cartouffle*, allemand *Kartoffel* ». Cf. FEW 13, II, 385b, 386a sous TÛBER « tubercule » et ALLy 5, 265, 1 qui fait remonter *truffa* (frpr.), *triffe* au latin populaire TUFERA pour TUFER, forme osco-ombrienne pour TÛBER (d'après FEW, les formes mfr. *cartoufle*, Centre *tartoufle* semblent remonter à un TERRAE TUFER). Il aurait fallu regrouper les mots *plumer* et *pieumer*, *défeuiller* et *défouiller*, *pieumer* et *défouiller* étant deux formes patoises, la seconde peut-être erronée.

L'ajout toponymique n'est guère plus heureux. *Combe* vient non de *GUMBA, mais de CUMBA; *raie* = sillon de RICA; *Epinette*, *Epinotte*, sans rapport avec *épicéa*, sont des dérivés d'*épine*, ce sont (cf. *TavMicrot.*) « des buissons et des bois mal entretenus ». *Grattery* doit être séparé de *crai* et rangé sous *KRATTŌN (germ. ou a.b.frq) « gratter » (FEW 16, 375b). *Vouivre* vient de VIPERA, *Vaivre* du gaulois *WABERO « ruisseau » (cf. FEW 14, 92a; TGF 4034 Vaivre; *TavMicrot.* Vèvre « bois humide, puis terrain inculte? »).

En conclusion, il s'agit d'un travail d'amateurs dont l'information est souvent incertaine. En vue d'une édition ultérieure, M. et Mme Duchet-Suchaux auraient avantage à se mettre au courant des méthodes utilisées par les spécialistes pour la recherche des régionalismes, à consulter par ex. l'excellent livre de Cl. Fréchet et J.-B. Martin sur le français régional du Velay. Leurs matériaux une fois mis au point et enrichis, ils devraient « effectuer des tests de connaissance sur l'ensemble de

la région et auprès d'un échantillon représentatif de la population», et ne pas oublier d'indiquer la forme patoise correspondante, la plupart des régionalismes trouvant leur origine dans le substrat dialectal.

Colette DONDAINE

Stefan BUCHWALD, *Französisches Subnormvokabular mit auslautendem [-f]*, Ein Beitrag zur Wortbildung im Argot, Francfort/Main, Peter Lang, 1992, 637 pages.

L'objectif de ce travail est de chercher à savoir si parmi les mots français à sens non-conventionnel et terminés par le son *f*, éventuellement suivi d'une consonne liquide, on pouvait dégager des tendances d'évolution communes voire des ensembles plus ou moins cohérents. L'auteur a donc réuni une vaste documentation fondée sur le dépouillement d'Esnault, de Cellard-Rey et de Colin-Mével, enrichie par des lectures très étendues des œuvres de San Antonio, A. Boudard, Céline et Léo Malet.

L'ensemble est sérieux mais pesant. Impression renforcée encore par les longues citations de dictionnaires. A quoi bon une page entière consacrée au mot *roustinokofs* «testicules», où il n'est question que de *roustons*, deux pages à *chignozof* «chignon», où il n'est question que de *chignon*, deux pages à *merdazof*, où il n'est question que de *merde*, alors que *merdazof* est assez connu en français par jeu sur la *Mer d'Azov*?

On trouvera bien sûr quelques points à rectifier: *beignzif* [298] et *baignouscoff* (*baignouzoff*) [385] sont des dérivés de *baigneur* «fessier» (cf. Cellard-Rey); — *bignouf* [481] n'a rien à faire avec *bignouf* «prison»; c'est en fait une altération de *binou* «téléphone» (aussi *bignou*, *bignof*, *bignouphone*) rattachée aussi à *bigophone* pour le sens; — *ratiffe* «dent» [260] n'est pas exactement une variante suffixale de *ratiche* mais ce mot même, tel qu'il est prononcé par une personne édentée.

On peut regretter que ne soient pas connus les volumes d'A. Juilland consacrés aux verbes de Céline (t. 1, Saratoga, 1985; t. 2, 3 et 4 Stanford, 1988-1989-1990) et aux adjectifs (t. 1, Stanford, 1992); à propos de *dégouffrer* «sortir du gouffre» de San Antonio [540], on y aurait trouvé un *dégouffrement* célinien à partir duquel Juilland a reconstitué précisément une base *dégouffrer*.

Il y manque, extraits du récent *Dictionnaire San Antonio*, les *béohef* (B.O.F., marchands de beurre-œufs-fromage de l'Occupation), *bœufé* «vautré», *boxif* «bordel».

Gilles ROQUES

Natalie LEFKOWITZ, *Talking backwards, looking forwards: The French language game Verlan* (Language in Performance, 3), Tübingen, Gunter Narr, 1991, XIII + 158 pages.

Le *verlan* < *l'envers*, c'est-à-dire l'interversion des syllabes (le plus souvent des mots à deux syllabes) est un jeu qui caractérise, e. a., le parler 'jeune' (v. Albert

Barrera-Vidal, *Le parler 'jeune', un néo-français?*, dans *Französische Sprachlehre und bon usage*, Mélanges H.-W. Klein, 1986, 103-119 spéc. 116-118). Il date du 19^e siècle, comme le *largonji* (< *j-argon*; la lettre initiale remplacée par l- est ajoutée à la fin, souvent accompagnée par un suffixe argotique: *fou* > *louf(oque)*, *boucher* > *louchebem*, *pinard* «vin» > *linarpem*, *pot* «chance» > *lopèm*, à *poil* > (à) *loilpé*, *pardessus* > *lardeuss*, *gigo/jigo* «oui» > *ligodu*, *vingt* (sous) > *linvé*, *linv'* «pièce de un franc», etc. (Esnault 1965 contient une bonne quarantaine de formes en *largonji*). Le dictionnaire d'argot de Larchey (LarchNS 1880, 261-284) contient un véritable *Vocabulaire du largonji*). Comme l'argot lui-même le *largonji* a pour effet de camoufler, de déguiser le sens du mot, tout au moins au début. On ne s'étonne donc pas de retrouver quelques-unes de ces formations parmi les mots d'origine inconnue (FEW 21-23)! Aussi *laune(jem)* «gendarme» FEW 23, 123a qui s'explique par *jaune* «id.»! Le verlan du français *branché* (*chébran*) présente les mêmes caractéristiques (mais il est devenu fréquent beaucoup plus tard): les *zomblous* (blousons), le *canebé* (bécane), le *sketba* (basket), le *reup* (père), la *reum* (mère), la *meuf* (femme), le *pinco* (copain), etc. Tout ceci est bien *zarbi* (bizarre). Parmi les 'inconnus' on trouve p. ex. argcr. *bratsan* «chambre» (verlan de *tsanbra*) et argcr. *hipa* (pays) (FEW 23, 118a).

On pourrait rapprocher aussi le javanais (*grosse* > *gravosse*, *beau* > *baveau*, etc.)⁽¹⁾ et même ce que j'ai appelé le jaganais (*Berta* > *Bertaga*, *poulet* > *poulaga*, etc., v. Die Faszination der Sprachwissenschaft, 1990, 798 ss.).

Le sujet est sans doute intéressant, sous différents points de vue (sociolinguistique, psycholinguistique, linguistique). Malheureusement, Natalie Lefkowitz démarre mal en prenant comme point de départ un questionnaire adressé à 450 lycéens (parisiens) de 11 à 20 ans [4]! Après en avoir examiné une centaine elle doit admettre que les 350 réponses exclues contiennent plus d'informations intéressantes que la centaine qu'elle avait choisie. Ces questionnaires sont complétés par d'autres informations, orales et écrites sans discernement net des deux genres de sources. On ne s'étonne donc pas que ce travail — pourtant prometteur — ait été accueilli avec beaucoup de scepticisme. Le jugement le plus dur, sans doute, provient de Thomas Berg (Oldenburg): «My initial excitement turned out to be proportional to my final disappointment» (*Language in Society* 21, 1992, 503); «I do not know what is more shocking — the lack of compunction with which Lefkowitz describes her procedure (4-5) or the procedure itself. It is obvious that this way of going about empirical analysis is down right unacceptable. And this is only one of a series of blunders. The whole analysis remains totally nonquantitative» [505]⁽²⁾. La méthode du questionnaire est critiquée parce qu'elle «tests speakers *conceptions* of the

(1) Ainsi s'explique, p. ex., «la *bouillave* fait partie de la vie» (1974, San-Antonio, Les prédications de Nostrabépus, p. 125). Mme Lefkowitz parle très rapidement du *largonji* et du javanais parmi les Language Game Examples [11-30, nos 36 et 38].

(2) Le glossaire [142-149], p. ex., est une simple liste, sans indications ni de sources ('my informants'), ni de fréquence.

game, no the game itself» [506]. Après avoir discuté les problèmes en détail, Berg résume: «all this is rather speculative and needs better empirical support, than is furnished. All in all, there is little of real value in the book... My over-all assessment is that her project has not advanced to such a stage as to warrant publication» [507]. Christoph Platen, dans son c.-r. sous presse dans la ZrP est beaucoup plus indulgent: il voit le côté positif dans la «sprachsystematischen Darstellung» et — tout en insistant sur les desiderata concernant la recherche future — considère que Mme Lefkowitz a fourni «eine materialreiche und solide empirische Basis» pour une telle perspective. Quant à moi, je penche plutôt du côté des arguments critiques de Thomas Berg. Je crois que Mme Lefkowitz n'a pas entièrement surmonté le choc qui l'attendait à Paris lorsqu'elle arrivait comme Fulbright Teaching Assistant au Lycée Henri IV, «expecting to have access to the French of the best students in the country» [1]: «I was alarmed to discover that the language my students were speaking was sometimes incomprehensible» [ib]. Elle avait de la peine à admettre que chaque groupe social, pas seulement les étudiants, mais tous les groupes qui travaillent ou qui s'amuse ensemble — de la famille jusqu'au club de joueurs de quilles et jusqu'à l'équipe des rédacteurs d'un dictionnaire — se créent leur propre argot — incompréhensible pour les non initiés (v. les exemples que j'ai donnés en 1971 pour l'argot des rédacteurs du FEW dans le fascicule de la ZrP dédié à la mémoire de Walther von Wartburg)! Le sujet parlant — et par conséquent le langage — est sans cesse tiraillé entre la nécessité et le besoin de la communication, la fonction sociale, et le besoin d'affirmer sa personnalité, l'individualité, la fonction expressive: un équilibre dialectique toujours menacé par une monotonie classique d'un côté, par le chaos de la créativité expressive de l'autre.

Kurt BALDINGER

Johannes WESTENFELDER, *Nicht Sprachschöpfer, sondern Sprachverwerter, San-Antonio als Produkt der crise du français*, Hamburg, Verlag Dr. Kovač, 1991, 213 pages.

Les romans policiers de San-Antonio (= Frédéric Dard) paraissent depuis 1950; le 157^e vient de paraître. Ils sont connus par leur fantaisie verbale et la richesse de leur vocabulaire populaire et argotique. Westenfelder, dans sa thèse de doctorat présentée à Gernersheim/Mayence, tâche de prouver que cette opinion générale est totalement manquée: San-Antonio ne serait pas créateur, mais exploiteur (Sprachverwerter) qui met à profit ce qui existe déjà avant lui. En réalité, W. part d'une opposition insoutenable; il ne s'agit que d'une alternative fictive. Aucun auteur ne part ex nihilo. Et la force créatrice dépasse de loin les éléments. Ce qui est totalement manqué, ce n'est pas l'opinion générale, mais la thèse centrale de Westenfelder. Je me permets cette formule très brève, d'autant plus que Christoph Platen souligne ce jugement par des arguments très détaillés et bien fondés dans son compte rendu qui paraîtra dans la ZrP (il a eu l'amabilité de me l'avoir communi-

qué en manuscrit)⁽¹⁾. De plus, la thèse de Westenfelder est insoutenable même du point de vue matériel. Une phrase comme «Ferner ist der Anteil dieser Neuschöpfungen am gesamten Wortmaterial von SAs Oeuvre so gering, daß wir ihn in dieser Arbeit getrost vernachlässigen können.» [9] est inadmissible. La fantaisie verbale est indéniable aussi bien dans le vocabulaire et les dérivations argotiques (je renvoie à mon exposé *Le langage argotique moderne (San Antonio) et les dictionnaires de langue* (Rob 1985; Lar 1971/78) au Colloque de Düsseldorf 1986 (paru dans les TraLi-Phi 26, 1988, 251-304) et à mes chapitres concernant San-Antonio dans *Die Faszination der Sprachwissenschaft* (Tübingen 1990)) que dans les jeux de mots innombrables et très variés qui font un des charmes de ses romans et qui auraient mérité plus d'attention que les sept lignes de Westenfelder à propos d'un seul exemple à la page 158!⁽²⁾

Malgré ce jugement sévère qui concerne la thèse principale et le côté théorique, le travail de Westenfelder n'est pas sans valeur. Il a notamment examiné un grand nombre de cas concrets, surtout en syntaxe (26-93), où l'on trouve beaucoup d'exemples et de remarques pertinentes, mais aussi — de façon plus pauvre — en morphologie [94-114] et en phonétique [115-140]. Et même le chapitre sur le vocabulaire [141-175] n'est pas sans valeur pour la connaissance des sources de Frédéric Dard dans le français populaire et argotique. Une perspective vraiment historique devrait être plus solide, il est vrai. On ne date pas Bauche d'après une réimpression de 1951 (¹1920, ²1928 éd. définitive). La liste des dates des romans de San-Antonio est très fautive: les numéros chronologiques sont corrects, mais les dates ne le sont pas (14 = 1955 et non pas 1967, 19 = 1956 et non pas 1972, etc.). Les n^{os} 47 (1969), 48 (1971), 49 (1973), 50 (1972) ont tous paru en 1962 (v. notre liste publiée dans *Faszination* 1990, 809-812), et le dernier roman cité *Morpions circus* n'est pas le n^o 113, mais le n^o 114 et n'a pas paru en 1981, mais en 1983, etc. La bibliographie 'secondaire' [208-213], en plus, est catastrophique (Langenscheidt 1966, Petit Larousse 1960 (!), Grand Larousse... 1975 (sic), Bodo Müller 1975, TLF 1974 (sic!), Voretzsch/Rohlf's Einführung 1955! Etc. etc.). En somme, cette thèse sur San-Antonio a plus de défauts que de mérites. Frédéric Dard aurait eu droit à une évaluation plus adéquate.

Kurt BALDINGER

-
- (1) V. aussi le c.-r. de Christoph Platen à propos de W. Wils, *Anspielungen, Zur Manifestation von Kreativität und Routine in der Sprachverwendung*, 1989 (ZrP 108, 1992, 191-199).
- (2) V. aussi, à propos de la richesse dérivationnelle argotique les nombreux exemples de *-ouse* qui se trouvent chez San-Antonio dans le second volume de *Etymologien, Untersuchungen zu FEW 21-23* (1. 1988), en préparation (sous argot *maltouse* FEW 23, 123a). Je pense revenir sur un autre aspect très riche de la fantaisie verbale de San-Antonio: l'intensification. Le superlatif normal est plutôt rare.

Normand BEAUCHEMIN, Pierre MARTEL, Michel THÉORET, *Dictionnaire de fréquence des mots du français parlé au Québec: fréquence, dispersion, usage, écart réduit*, coll. «American University Studies», Series XIII: Linguistics, vol. 26, New York, Peter Lang Publishing, Inc., 1992, LIII + 767 pages.

Au Québec, les outils et les matériaux préalables et nécessaires à la description exhaustive du français écrit et parlé se multiplient et se perfectionnent sans cesse. Des travaux de qualité existent maintenant et portent sur divers aspects de la langue: on circonscrit de mieux en mieux le phénomène de la prononciation, le fonctionnement grammatical et syntaxique, l'état des régionalismes, l'origine des mots, les lieux d'émergence de la norme, etc. Par ailleurs, faute de recherches approfondies, certaines zones du lexique demeurent encore dans l'ombre, notamment toute la question des niveaux de langue diastratiques et celle de la réévaluation et du traitement lexicographique des anglicismes et des calques. On commence aussi à mieux saisir l'urgence du redéploiement des analyses dans l'histoire interne du Québec, depuis les origines de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui, en passant par la Conquête anglaise de 1759.

Au plan lexicographique, d'année en année, de nombreux répertoires paraissent pour combler des lacunes et répondre à des exigences variées provenant aussi bien des milieux pédagogiques que des milieux des professionnels de la langue (rédacteurs, réviseurs, langagiers...). Tout en ayant une vocation spécifique, chacun de ces dictionnaires cumule des connaissances souvent inédites sur la variété nord-américaine du français, ouvrant par le fait même de nouvelles perspectives d'analyse. Les années 1980 ont été particulièrement remarquables à cet égard. La vaste gamme de recueils de mots parus pendant cette période reflète les deux orientations normatives fondamentales qui divisent les Québécois: la norme interne — le Québec comme incubateur privilégié de sa variété de langue — et la norme externe — la France comme seule référence pour l'établissement d'un standard. Les débats sont vifs entre les tenants d'une norme unique et proche du purisme, assortie ou non de quelques ornements lexicaux régionaux, et les tenants d'une francophonie plurinormative. Quant aux défenseurs du jocal, ils se font de plus en plus rares. Les discussions autour de la parution du **Dictionnaire québécois d'aujourd'hui** illustrent bien que le consensus sur la norme lexicale qu'il faut favoriser au Québec est loin d'être atteint, même si cette norme est de mieux en mieux délimitée. Cette question est évidemment au cœur des débats sur l'aménagement lexicographique général du français québécois.

Dans la riche production de dictionnaires québécois de l'année 1992, on distinguera le premier vrai dictionnaire de fréquence qui prend pour objet d'étude la langue française du Québec. Comme son titre le précise, le dictionnaire centre son analyse sur la fréquence des mots dans le français parlé du Québec. La plupart des régions de la province sont représentées. Il s'agit de Montréal, de Québec, de l'Estrie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit une bonne partie du sud et du centre de la province qui réunissent également la majorité de la population québécoise. Sont

absentes des corpus, les régions de Trois-Rivières, de l'Outaouais, de la Beauce, du Bas-du-Fleuve et du nord québécois.

La méthode d'étude privilégiée est celle de la statistique lexicale qu'on doit à Charles Muller. « De la fréquence des mots (N) à l'identification des vocables (V), puis à la dispersion (D) de ceux-ci dans chacune des dix tranches et dans l'ensemble du corpus, on arrive par recoupements statistiques à la notion fondamentale d'usage (U), c'est-à-dire d'utilité d'un mot dans la moyenne de la parole québécoise » (p. VI). Le dictionnaire propose un inventaire statistique rigoureux, systématique et objectif du vocabulaire relevant de la dimension orale du français du Québec. Plus d'un million de mots-occurrences se partageant quelque onze mille vocables différents sont comptabilisées dans ce vaste corpus lexical qui intègre aussi bien les québécismes que les mots du français commun à tous les francophones.

L'ouvrage, qui s'adresse surtout aux linguistes et aux universitaires, est d'une facture classique pour le genre. Il est utile d'examiner la pertinence des applications que propose le dictionnaire en scrutant ses aspects structurels.

Le dictionnaire s'ouvre sur une préface de Jean-Denis Gendron, l'un des grands théoriciens de l'aménagement linguistique québécois. J.-D.G. situe le dictionnaire dans la suite des réflexions et des productions scientifiques récentes en matière de langue au Québec. Suivent un texte de présentation fort bien documenté et signé par les auteurs, le dictionnaire proprement dit et ses trois corollaires naturels, les listes des vocables ordonnés selon les fréquences, la dispersion et l'usage. Une présentation étoffée et un guide d'emploi (p. X-XLVIII) étaient nécessaires afin de retracer l'historique du corpus analysé, de rappeler les principales caractéristiques du français québécois parlé et de dégager les faits majeurs qui ressortent de l'analyse statistique des données.

Les auteurs amorcent leur panorama en décrivant le premier corpus de l'Estrie, qui est, historiquement, le corpus d'origine sur lequel ils ont travaillé. Puis, ils fournissent des précisions sur les neuf autres corpus qui ont permis d'élargir l'espace géographique couvert à la quasi-totalité du territoire québécois. Au total, dix sous-corpus forment le grand corpus soumis à l'étude. Les données de ces fichiers oraux proviennent d'enquêtes directes sur le terrain (enquêtes sociologiques, dialectales ou folkloriques) et des principaux « genres littéraires » assimilables à la langue parlée : monologues populaires, textes lus à la radio, téléromans et téléseries, pièces de théâtre. Cinq tranches du corpus relèvent de la langue spontanée, trois de la langue travaillée ou contrôlée qui se rapproche du vrai spontané, deux de la langue soignée, donc plus surveillée et plus normative parce que plus proche de l'écrit.

Le sous-groupe de la langue orale spontanée rassemble des corpus déjà réunis par d'autres chercheurs et disponibles. Ils furent retravaillés pour que la lemmatisation soit uniforme. Les cinq corpus spontanés — deux de l'Estrie, un de Montréal, un de Québec, et un du Saguenay-Lac-Saint-Jean — ont la particularité d'avoir été amassés au cours de la décennie 1970. Ils sont donc homogènes du point de vue temporel. Les cinq autres sous-ensembles de langue non spontanée datent d'une époque comparable à celle du premier groupe. Ce sont des contes, des œuvres théâ-

trales non joualisantes, des monologues non poétiques — ou par trop ludiques comme les jeux de mots —, des textes radiophoniques, dont certains remontent jusqu'aux années 1950, cela en raison de la rareté de telles œuvres dans la période cible, enfin des téléromans et des téléseries. C'est dire qu'il ne faut pas perdre de vue que les données lexicales analysées reflètent la langue orale qui était usuelle au cœur de la Révolution tranquille alors que la conscience linguistique se manifestait aussi bien dans le jolal exacerbé que dans un alignement inconditionnel sur le franco-français parisien, à l'heure aussi où la francophonie cherchait à se définir et que l'aménagement linguistique en était à ses premiers balbutiements.

Deux problèmes se posent toujours lors de la transposition des données enregistrées sous une forme écrite. Le premier est général et inhérent au passage de l'oral à l'écrit, à savoir le choix des graphies qui est justement fondé sur la norme scripturaire. L'autre est particulier au français du Québec et il concerne les particularismes pour lesquels aucune graphie n'est encore fixée par le code. Les auteurs ont opté pour une solution moyenne, la «transcription large», car celle-ci permet de conserver la trace de certains traits parmi les plus pertinents de l'oral (ex.: *chus* pour *je suis*, *ya* pour *il a*, *il y a* ou *il lui a*, *pis* pour *puis*, *tchomes* pour *chums*). Lors de la lemmatisation, certaines formes issues de la réduction de segments complexes ont été rétablies (ex.: *ya* → *il a*, *il y a* ou *il lui a*, selon le cas) tandis que d'autres formes locutionnelles qui personnalisent le français québécois ont été gardées intactes (ex.: *coudon* < *écoute donc*, *pantoute* < *pas en tout*). Le critère du sens semble avoir prévalu lors de ces choix. Lorsque les mots provenaient de textes publiés, les auteurs ont respecté intégralement les graphies proposées, ne se permettant que des corrections évidentes: coquilles, accords non respectés, etc. (ex.: **carrosserie* > *carrosserie*).

Afin de résoudre les quelques problèmes soulevés par la lemmatisation des québécoismes, les chercheurs ont choisi de prendre le **Glossaire du parler français au Canada** comme référence orthonymique. En attendant mieux, cet étalon présente l'avantage de la solution simple et pratique pour le lecteur qui peut ainsi s'y référer directement. Pour les mots ou les variantes qui ne figuraient pas au **GPFC**, les anglicismes, les néologismes, les américanismes..., le sentiment linguistique des enquêteurs a prévalu.

La multiplication des graphies alignées sous un lemme est conforme à la réalité du langage observé. Il ne revenait pas aux auteurs de normaliser les écarts ou de ramener les formes à des niveaux plus canoniques. Ils ont préféré demeurer fidèles aux textes afin d'établir la vraie cartographie du français québécois. La méthode permet de tracer le portrait phonétique, phonologique, morphologique, lexical, etc., que l'ensemble des formes tente de traduire (par exemple, compte tenu de la conjugaison, il existe plus de 130 possibilités graphiques pour le verbe *être*). En outre, la fréquence de chaque variante étant disponible, il est envisageable de se fonder sur les statistiques pour dégager une norme d'écriture pour chaque mot. Ainsi, les 328 occurrences de *astheure* sont partagées entre 13 graphies; la plus fréquente est celle qui est mentionnée ci-dessus avec 99 occurrences, tandis que *cette-heure* n'a été repérée qu'une seule fois. Ces constats sont fort précieux pour le lexicographe gén-

raliste qui hésite entre plusieurs variantes pour une entrée. Dans le dictionnaire, le lemme *bibite* est rendu par les vocables *bebite*, *bébite*, *bebitte*, *bébitte*, *bibite* et *bi-bitte* — les variantes sont ramenées aux formes canoniques du singulier. A titre de comparaison, dans le **Dictionnaire québécois d'aujourd'hui**, seules les variantes *bebitte* et *bébitte* ne sont pas prises en compte.

La lemmatisation consiste à découper « la suite naturelle d'un texte en mots ou occurrences pour ensuite regrouper les formes fléchies sous leur lemme respectif » (p. XVIII). Le découpage a été mené à l'aide d'un lemmatiseur semi-automatique. Les dictionnaires de contrôle étaient le **Petit Robert** (1972 et 1981) pour le français général, le **GPFC** (1930 [1968]) pour les particularismes québécois et **The American Heritage Dictionary of the English Language** pour les anglicismes pour lesquels on a décidé de rétablir l'orthographe originelle et indiqué la classe grammaticale (ex. : *plogue* → *plug*, *roffe* → *rough*).

Le comptage des mots est effectué selon la bonne tradition de la statistique lexicale. Une occurrence est soit un mot simple (ex. : *aqueduc*, *arbitre*), soit un mot composé (ex. : *après-midi*, *arrière-grand-père*), soit une unité lexicale complexe (ex. : *clin d'œil*, *s'il vous plaît*). Les articles contractés *au*, *aux*, *du*, *des* comptent pour deux mots tandis que différentes contractions ont été analysées et les formes complètes rétablies dans le calcul des N, c'est-à-dire du nombre de mots d'un texte (ex. : *pâté à viande*, trois mots, → *pâté la viande*, quatre mots).

Le lemme est la forme lexicale qui sert habituellement d'entrée dans un dictionnaire général monolingue. C'est aussi une unité informatique qu'on rendra par *vocabulaire* lorsqu'on souhaite parler d'un lexème actualisé en parole. Les vocables constituent la clé d'accès au dictionnaire. Les autres rubriques les plus importantes sont :

1. Les formes graphiques correspondant à des variations orthographiques, phonologiques, morphologiques, grammaticales (les verbes).
2. Les indices de la classe grammaticale du vocable : verbe, substantif, adjectif, etc. Des symboles numériques allant de 1 à 9 identifient ces parties du discours. Chaque entrée est précédée de l'un de ces codes (ex. : 2 *manger*, signifiant que le mot appartient à la classe des noms).
3. Le genre des noms est fourni lorsqu'il est nécessaire de distinguer les homonymes (ex. : *livre*, *voile*).

Il aurait été instructif de voir figurer le genre devant tous les mots. Au Québec, des unités lexicales possèdent les deux genres — à raison ou à tort — (ex. : *après-midi*, *aréna*, *garde-robe*, *moustiquaire*; *arrêt*, *autobus*, *école*, *équipe*, *érablière*, *escalier*). Ces indices seraient très utiles dans l'établissement d'une norme pour le genre — le premier groupe d'exemples — ou pour indiquer les formes fautives — le second groupe d'exemples.

4. Les homonymes sont également distingués grâce à des indices sémantiques (synonymes, parasynonymes, antonymes, mots explicatifs) placés dans une parenthèse. On peut assimiler ces repères à des descripteurs. Les auteurs préfèrent parler de « discriminants sémantiques » (ex. : les deux entrées *carrière*

se présentent ainsi: *carrière* (pierre) et *carrière* (profession), les deux entrées *reposer* sont rendues par: *reposer* (délaisser) et *reposer* (re-poser)). Ces indicatifs onomasiologiques servent aussi bien à classer les homonymes du français général (ex.: *côte*) que ceux qui sont essentiellement québécois ou hybrides (ex.: *bombe*, *brosse*). Les descripteurs permettent aussi de préciser les sens du québécisme même lorsqu'il n'y a pas d'homonymie (ex.: *chiard* (fricassée), *gravelle* (gravier)).

5. Le contexte québécois exige qu'une attention toute spéciale soit prêtée à l'anglicisme. Les chercheurs ont reconnu comme anglicisme un « mot anglais (ou américain) employé en français et critiqué comme emprunt abusif ou inutile » (p. XXII), reprenant ici en grande partie la définition proposée dans la liste des abréviations de la deuxième édition du **Petit Robert**. Les auteurs considèrent comme des anglicismes des emprunts complets (ex.: *gas*, *shop*) aussi bien que des dérivés (ex.: *patenteux*, *wirrage*) et des adaptations (ex.: *clairer*, *toffer*). Par ailleurs, les anglicismes et les mots anglais sont distingués à l'aide d'un code. Les premiers sont suivis d'un (a) (ex.: *sparage* (a), *speedy* (a), *squeezer* (a)), tandis que les seconds ne sont suivis d'aucun indicatif spécifique (ex.: *speech*, *sport*, *spot*), ce qui signifie qu'ils ont reçu l'approbation sociale en français général.

Cette forme de marquage est critiquable étant donné qu'elle est fondée sur l'acceptabilité gallofranaise du mot d'origine anglaise et non sur son statut social réel en français québécois. Ainsi dans les exemples cités ci-dessus, le dérivé *sparage* et le verbe *squeezer* ne sont plus des anglicismes au sens précédemment défini. Ces mots n'existent tout simplement pas en anglais. Leur adaptation morphologique par substitution suffixale française pour le premier (-age) et par la formation du verbe du premier groupe pour le second(-er) en fait automatiquement des mots français, suivant le principe que tout emprunt qui donne lieu à une dérivation interne génère un mot français et non un autre emprunt, et cela même si cette forme est hybride. Au plan linguistique, ces formations ont le même statut de mots français que *snober*, *stopper*, *snobisme* et *stoppeur*, unités non marquées dans le **Nouveau Petit Robert**. C'est par une convention illogique aujourd'hui que l'on dénomme cette sorte de mot *anglicisme*. L'ambiguïté sur le sens de *anglicisme* est évidente; le destinataire peut aussi bien comprendre que le mot renvoie à la langue d'origine, l'anglais, qu'à un jugement à caractère normatif. Dans le **Nouveau Petit Robert**, les entrées *short* et *tweed* sont dépourvues de marques, *show* et *tweeter* sont notées comme des anglicismes, tandis que *baby-foot* et *speakerine* sont données comme de faux anglicismes, c'est-à-dire de faux mots anglais ou, plus justement, des mots non attestés en anglais, mais construits en français suivant le modèle morphologique anglo-saxon. L'imbroglio sémantique est loin d'être éclairci (voir aussi *goal* (sens 2) marqué comme un anglicisme, mais qui est en réalité un faux ou un pseudo mot anglais).

Par ailleurs, *speech* et *spot* possèdent aussi des sens et des emplois nettement québécois qui en font aussi des anglicismes critiqués. Enfin, si le **Nouveau Petit Robert** accrédite bien que *spot* est un mot anglais, le troisième sens du paragraphe I de l'article indique qu'il s'agit d'un « emploi critiqué », autrement dit d'un angli-

cisme! Je ne suis pas certain non plus que le sens I,2 du **NPR** («projecteur») ne soit pas perçu comme un mot anglais en France et un anglicisme au Québec? La difficulté vient du fait que l'anglicisme québécois est mesuré à l'aune de l'anglicisme hexagonal alors que ces vastes champs lexicaux ne se recoupent pas exactement sur les deux territoires et que l'histoire de leur gestation réciproque est loin d'être parfaitement parallèle ou superposable. La méthode d'identification retenue par les auteurs n'est donc pas typologiquement discriminante. Les anglicismes sémantiques du dictionnaire de fréquence sont mieux cernés (voir *balance* et *ticket* qui sont correctement traités, le premier par l'homonymie, le second par la distinction de sens). Les 2861 occurrences de mots d'origine anglaise représentent 0,28 % de l'ensemble des occurrences. Le nombre total d'anglicismes est de 699, soit 6,17 % de l'ensemble des vocables différents (699/11 327). Comme le montrent les chiffres, seuls 2 mots sur 1000 appartiennent à cette catégorie. Ces constats sont révélateurs de la faible proportion d'anglicismes attribuables aux niveaux familier et spontané de la langue française générale québécoise; ils sont extrêmement significatifs. Ils corrigent concrètement, et statistiques incontestables à l'appui, certaines impressions alarmistes et exagérées sur la profondeur de l'anglicisation du français québécois. Il ne faut effectivement pas confondre la fréquence des anglicismes et le nombre de vocables différents calculés en chiffres absolus. Comme on pouvait s'y attendre, *fun*, *job*, *chum* et *party* se détachent du lot et constituent les anglicismes les plus fréquents. Il faut signaler que leur haute fréquence d'apparition — 477 attestations pour les quatre mots — est notamment due au grand nombre d'expressions, de locutions et de collocations dont ils sont la source. Les premiers «dérivés» d'une forme anglaise qui apparaissent dans la liste sont *runner* «mener, conduire, diriger» et *watcher* «regarder, surveiller». Tous deux ont une fréquence de 29, alors que *fun*, *job*, *chum* et *party* ont des fréquences respectives de 171, 125, 119 et 62. Il est à noter que *runner* et *watcher* se rattachent au domaine du travail ouvrier (voir *jobber*, *shop*, etc., qui les encadrent) tandis que les quatre autres emprunts font référence à des activités quotidiennes.

6. Toutes les formes de chaque vocable (variantes, conjugaisons, etc.) sont alignées sous le lemme, chacune étant accompagnée de sa fréquence.

L'analyse statistique fournit la fréquence générale de chaque forme d'un vocable ainsi que la fréquence qui est propre à chacun des deux grands ensembles de langue parlée spontanée et de langue parlée non spontanée. Enfin, la fréquence de chacune des dix tranches du corpus est donnée (voir l'extrait du dictionnaire). La présentation de la fréquence et des sous-fréquences de l'ensemble des attestations du corpus est faite selon l'ordre alphabétique des unités dépouillées. Tous les mots du corpus sont rangés dans le dictionnaire, y compris les hapax. Le répertoire est donc exhaustif, il n'y a pas eu de sélection qui aurait conduit à un dictionnaire fondamental — les unités les plus fréquentes — ou à un dictionnaire différentiel — les seuls québécismes. Un grand total d'un million d'occurrences est réparti entre 11327 mots différents dispersés dans deux sous-ensembles de 500000 occurrences chacun. Le premier groupe de sous-corpus spontanés réunit 7045 vocables tandis que le deuxième groupe de sous-corpus non spontanés en rassemble 9242. L'écart de 2197

mots en faveur de la tranche de langue parlée non spontanée indique simplement que les textes sont d'abord rédigés, donc écrits, avant que d'être dits. La richesse, l'étendue du vocabulaire de ce type de texte marque l'écart attendu entre le langage parlé direct et l'intermédiaire de l'écrit.

Le corpus principal du répertoire, à savoir le dictionnaire alphabétique, comporte 678 pages. Il est suivi de trois listes: d'abord, celle des vocables rangés selon l'ordre de fréquence décroissante [679-726], puis, celle des vocables ordonnés selon l'ordre décroissant de leur dispersion [727-745], enfin, celle des vocables classés selon l'ordre décroissant de leur usage [747-765].

La présentation se termine par une bibliographie subdivisée en quatre parties: les ouvrages de référence ayant servi pour la lemmatisation (dictionnaires, atlas linguistiques), les ouvrages contenant des listes statistiques (écrits sur les fréquences, l'orthographe, les vocabulaires fondamentaux), les ouvrages linguistiques sur la statistique lexicale et la liste des textes analysés desquels on a extrait 17 contes, 9 pièces de théâtre, 86 monologues, 20 textes radiophoniques et 6 téléromans.

La fonction propre des dictionnaires de fréquence est de s'intéresser aux items macrostructurels appelés *mots* et d'informer les consultants sur le comportement fréquentiel de telles unités. La microstructure de ces dictionnaires répertorie donc des mesures statistiques et, à l'occasion, d'autres valeurs d'emploi. Ces ouvrages informent sur les particularités pragmatiques du type d'unités recensées. Dans ce cas-ci, il s'agit de la variété du français parlé au Québec, variété prise comme un tout, c'est-à-dire sans discrimination des québécismes par rapport au français commun à tous les pays francophones. Toutes les analyses statistiques menées dans ce dictionnaire des fréquences — le coefficient de corrélation des mots les plus fréquents, l'étendue du vocabulaire relativement semblable dans chaque tranche du corpus et la fréquence moyenne des anglicismes — montrent la parenté évidente entre les dix sous-corpus québécois. Visiblement, il s'agit d'une collection de discours observés issus d'une même langue, ou mieux d'une même variété de langue. Les auteurs montrent bien que l'homogénéité de la langue décrite est perceptible à travers le vocabulaire de structure, c'est-à-dire les mots de très haute fréquence dont la répartition est sensiblement identique dans les dix tranches du corpus. «Le vocabulaire de structure est le même et il se distribue à travers tous les textes selon les fréquences qui sont du même ordre» (p. XL). L'analyse menée sur des tranches bien distinctes, en raison de leur provenance géographique, fournit des résultats d'une grande fiabilité, chaque sous-corpus servant en quelque sorte de garant aux autres.

Dans la partie alphabétique du dictionnaire, les québécismes ne sont pas identifiés et on peut le regretter comme le disent les auteurs eux-mêmes (voir pp. XXIII-XXIV pour les justifications). Les discriminants sémantiques qui accompagnent certains particularismes laurentiens n'ont en réalité de valeur que pour les non-Québécois. En effet, le locuteur ordinaire d'ici peut-il vraiment distinguer le québécisme des mots du français partagé? Ainsi, comment le Québécois peut-il savoir avec certitude que *grand-père* «pâtisserie», *bombe* ou *canard* «bouilloire», *jambette* «croche-pied», *jaquette* «robe de nuit» sont des québécismes de forme ou de sens?

Seul un témoin externe à la variété de français en usage sur un territoire donné peut trancher avec quelque certitude (voir par exemple *crochir* et *renforcir* que la majorité des Québécois seraient bien en peine d'identifier comme particularismes; si le second est rattaché à *renforcer* dans le dictionnaire, le premier n'est accompagné d'aucun repère sémantique ou formel).

Ce dictionnaire est un outil indispensable pour bien comprendre la vie et le fonctionnement du français québécois de l'époque de la jeune Révolution tranquille. Les fréquences observées sont d'une inestimable valeur si l'on se rappelle qu'elles sont tirées d'une grande variété de situations linguistiques, d'une palette très riche de textes répondant à des critères de différents ordres: provenance géographique, âge des locuteurs, sexe des témoins, degré de scolarité des informateurs, niveau social des enquêtés, etc. Comme le précisent les auteurs, «tout cela assure une diversité de styles et de thèmes» qui confèrent à leur recherche une grande crédibilité et une indubitable valeur représentative.

Le dictionnaire est aussi fiable pour deux autres excellentes raisons: 1. Toutes les données lexicales et statistiques ont été compilées à l'aide d'outils informatiques; 2. La cohérence normative d'une telle recherche reposait sur un unique ouvrage de référence, le **Petit Robert**. Quoique partiel et arbitraire, cet étalon de comparaison a favorisé une évaluation fondée sur des critères qui sont demeurés constants et homogènes tout au long de la recherche.

La publication intégrale du vocabulaire recensé dans ce dictionnaire marque une nouvelle étape dans la connaissance du français québécois parlé. Les matériaux recueillis et classés par les trois chercheurs jettent un éclairage inédit sur la richesse lexicale et sur le fonctionnement du français québécois oral contemporain. Ils résolvent plusieurs problèmes et ils lèvent un coin de voile sur certains mystères que n'avaient pas réussi à percer les aménagistes et les lexicographes généralistes. De nouveaux progrès viennent d'être accomplis en vue d'une description lexicographique générale et scientifique du français québécois.

Jean-Claude BOULANGER

Annegret BOLLÉE (sous la direction de), *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien* (Deuxième partie. Mots d'origine non française ou inconnue), Rédaction: Philip Baker, Barbara Dresel, Sonja Fuchs, Angela Larisch-Schäbitz; avec le concours de Willem B. Bollée, Patrice Brasseur et Jean-Paul Chauveau, Hambourg, Helmut Buske Verlag, 1993, XL + 597 pages.

La publication de la deuxième partie de ce grand dictionnaire étymologique (la première, consacrée aux termes d'origine française, paraîtra plus tard) est un événement considérable dans le domaine des études sur les créoles français, même si, pour l'essentiel, l'ouvrage ne concerne que les parlers de l'Océan Indien.

On ne peut manquer, dès l'abord, de souligner, une fois de plus, l'immense dette des lexicographies française et créole envers la recherche germanique. C'est à

elle désormais que nous devons, après le FEW et tant d'autres, ce DECF auquel Annegret Bollée a consacré tellement de temps et d'énergie depuis 1979. Le DECF est toutefois rédigé en français et je rappellerai ici, une fois encore, que j'aurais souhaité, au début de l'entreprise, que le CNRS s'associât à la Deutsche Forschungsgemeinschaft, sous une forme ou sous une autre, pour soutenir ce magnifique projet. Je n'ai malheureusement pu être entendu. Les chercheurs francophones ne devront donc qu'à la largeur de vues et à la parfaite connaissance du français de nos collègues allemands de pouvoir consulter dans leur propre langue cet ouvrage de référence, désormais essentiel.

Il est finalement très simple de faire le compte rendu du DECF dans la mesure où ce travail est, si l'on peut dire, ce que l'on peut faire de mieux dans l'état actuel de nos connaissances. Si l'on ajoute à cette remarque que toute l'entreprise a été conduite avec la rigueur, la minutie et la clairvoyance qu'on connaît à Annegret Bollée, on comprendra que ce dictionnaire est tout à fait exemplaire.

La parution de la deuxième partie avant la première s'explique par des raisons purement matérielles; la séparation en deux volumes, selon les origines, françaises ou non françaises, des termes recensés, reprend un principe déjà mis en œuvre dans le FEW; toutefois, si la première partie suit, comme on nous l'annonce, le modèle du FEW, en présentant les données avec pour vedettes les étymons français, une telle présentation n'est pas possible pour les termes d'origine non française ou inconnue; on ne saurait, en effet, prendre pour vedette un étymon qu'on ignore! Dans la seconde partie, les entrées sont donc constituées par les formes créoles elles-mêmes avec, pour les allomorphes, un système de renvois et d'index des variantes tout à fait commode.

J'ai lu tout cet ouvrage en prenant des notes; au terme de ma lecture, je suis moi-même fort surpris de la minceur de ma moisson finale de remarques et plus encore de critiques. C'est dire que les auteurs, dans un domaine aussi délicat que l'étymologie, ont su raison garder et se sont montrés de la plus grande prudence dans leurs hypothèses.

Avant de passer aux questions de détail que j'aborderai, sauf exceptions, dans un ordre bêtement alphabétique, je voudrais traiter de deux points qui tiennent moins à l'ouvrage lui-même qu'aux données qu'il rassemble et surtout à l'usage qu'on pourrait éventuellement faire de ce dictionnaire.

La préface [VII] justifie le choix des créoles de l'Océan Indien où les collectes et les descriptions des lexiques créoles étaient plus nombreuses et plus étendues, surtout si l'on songe que le début des travaux de ce dictionnaire se situe il y a près de quinze ans. Le DECF n'a évidemment pu traiter que les données disponibles et sans faire la critique de ses sources; répétons-le une dernière fois, cela a été conduit avec toute la rigueur et toute la minutie possibles. Les glossaires ou dictionnaires ainsi dépouillés sont toutefois de conceptions différentes et, parfois, de valeur inégale. Ainsi pour prendre le cas d'un ouvrage mineur dépouillé et introduit dans le DECF, *Le lexique de la Réunion* de Rémi Nativel, les données fournies par ce petit livre ne sont pas toujours très sûres, pour user d'un euphémisme. Je le dis avec

d'autant plus de simplicité que j'ai bien connu Rémi Nativel et que je n'ai pu lui refuser de faire, avec M. Carayol, une préface pour son glossaire. Rémi Nativel était ou avait été un épigone de Jules Hermann; il avait un peu tendance de ce fait à trouver partout des étymons malgaches, mais aussi à regarder comme créoles (donc relativement généralisés dans le parler réunionnais) des termes qui, appartenant plutôt au français régional de Madagascar, étaient connus et parfois utilisés par des Réunionnais qui avaient séjourné dans la Grande Ile; il est aussi possible que, dans certaines zones de l'île, les engagés malgaches venus dans les années 20 aient laissé quelques traces de leur langue dont des termes présentés par R. Nativel constitueraient peut-être parfois des survivances. De toute façon, les degrés de fréquence et de disponibilité sont, en pareils cas, très difficiles à évaluer: *sakaf* par exemple est courant, mais *betsabet* (noté aux seuls points 3 et 12 de l'ALR, carte 374, et signalé comme un terme malgache) est infiniment plus rare. Ces deux termes, assez connus, ne figurent d'ailleurs pas dans le lexique de R. Nativel; ce dernier, en revanche, offre nombre de termes que le DECF relève fort logiquement, mais pour lequel il constitue la seule source, la reprise de l'un ou l'autre de ces termes par des dictionnaires ultérieurs, sans vérification ni critique, ne constituant pas un argument en faveur de la réalité de leur existence ou de leur usage. Il faut reconnaître que, dans quelques cas, l'ALR a permis de confirmer des données de Rémi Nativel, a priori un peu suspectes; ce cas est, par exemple, celui de *malaël* que j'avais quant à moi écarté comme obsolète, quoiqu'il fût attesté au XIX^e siècle.

Les termes d'origine tamoule relevés, pour le réunionnais, dans les travaux de Ch. Barat constituent un autre cas de figure; en effet, ces mots, pour la plupart, ne sont connus que d'une très faible minorité des Réunionnais d'origine indienne, eux-mêmes minoritaires dans l'ensemble de la population de l'île. Je n'avais relevé que les plus courants d'entre eux dans ma thèse (1974: «termes indiens»; section 2, pp. 562-590). Si l'on ne prend pas en compte ces circonstances, on risque de surévaluer considérablement l'apport tamoul au créole réunionnais.

Un des grands maux de la lexicographie est évidemment la circularité, beaucoup d'auteurs de dictionnaires reprenant, souvent, sans le dire et sans vérifier, les données de leurs devanciers. Le pire est que les données ainsi «empruntées» sont parfois transformées; c'est le cas du mot *liot* que traite le DECF. J'avais relevé dans les textes anciens et signalé comme terme réunionnais, mais tout à fait sorti de l'usage le mot *liot* d'origine malgache; ce terme est repris par D. Baggioni qui garde la mention du caractère obsolète: «Liot: terme ancien pour mortier». Le terme est également repris par A. Armand; ce dernier, toutefois, non seulement modernise la graphie en ne faisant nulle mention du caractère désuet du mot, mais en outre il en donne une traduction fautive: «Lio: pilon» (il s'agit en fait d'un mortier et la traduction est soit une erreur, soit un «créolisme»). On pourrait évidemment supposer qu'A. Armand a réellement entendu ce terme; la chose est infiniment peu probable, car nous n'avons pas pu en avoir une seule attestation sur aucun des quarante points d'enquête de l'ALR.

Un troisième problème posé par les données est celui du mode de leur collecte. Les Atlas linguistiques, comme celui de la Réunion dont les deux premiers volumes

(les seuls publiés) ont été dépouillés dans le DECF ou celui de Rodrigues dont le premier volume est paru trop tard pour être dépouillé, ont l'immense avantage de l'objectivité et de la cohérence, puisque les corpus à partir desquels ils sont élaborés sont entièrement enregistrés et surtout ont été collectés auprès de locuteurs créophones unilingues, à partir d'un questionnaire explicite et systématique. La plupart des dictionnaires sont élaborés selon d'autres principes et il en résulte des gauchissements divers (omission de certains domaines thématiques, sur-représentation des emprunts faits à telle ou telle langue, etc.). Ces circonstances n'ont pas de réelle importance pour le DECF qui cite toujours scrupuleusement ses sources (ce n'est pas le moindre de ses mérites) et en présente l'inventaire. En revanche, il peut y avoir des problèmes pour ceux – et ils ne manqueront sans doute pas – qui vont se livrer à des hypothèses à partir du DECF, sans connaître suffisamment les sources mises en œuvre.

Un exemple très simple suffira à éclairer ce point; le volume de cette deuxième partie du DECF est considérable (près de 600 pages); même si, à typographie et présentation identiques, la partie consacrée aux termes d'origine française est bien plus volumineuse encore, on pourra en tirer la conclusion rapide que l'apport français aux lexiques créoles n'est pas si massif que certains (comme moi!) ont pu le dire. J'avoue ne pas avoir eu le temps et la patience de compter le nombre d'entrées «principales» de ce volume, mais il est sans doute voisin de 5000. Si l'on se fonde là encore sur des évaluations intuitives, une grosse moitié de cet ensemble est formée de termes d'origine anglaise (recensés dans Baker-Hookoomsing (B/H) et dans le dictionnaire créole-anglais de Ledikasyon Pu Travayer) et de termes d'origine indienne (étymons tamouls pour les mots pris dans un glossaire manuscrit de Ch. Barat à la Réunion et d'origines plus diversifiées pour les lexèmes relevés à Maurice, surtout dans B/H). C'est sur de tels points qu'une critique interne des sources serait indispensable et intéressante. Je me limiterai à deux aspects quasi évidents.

Le premier est celui de l'osmoticité des lexiques des langues créoles et européennes (anglais et français à Maurice et aux Seychelles, français à la Réunion). Le principe de base est que tout terme européen est susceptible d'apparaître dans une phrase créole et inversement; il y a bien sûr des correctifs sociolinguistiques et culturels à cette règle, mais sa validité générale est incontestable. La tâche des auteurs de dictionnaires créoles est donc complexe; elle implique, au départ, une forme de limitation de cette osmose (de la langue européenne vers le créole), faute de quoi un dictionnaire du créole réunionnais comprendrait, par exemple, tout le lexique proprement créole plus l'essentiel du lexique français (exception faite des termes sémantiquement et phoniquement identiques dans les deux langues); pour le créole mauricien, ce serait, si l'on peut dire, encore pire en raison de la présence du français et de l'anglais. Ce problème peut être résolu de diverses façons, la plus simple étant la constitution d'un corpus de référence; ce fut le cas du *Ti diksyonnè kreyol-franse* pour l'haïtien (1976), si limité et insuffisant qu'ait pu être le corpus traité. Si les corpus pris en compte sont oraux et authentiques, comme pour les atlas linguistiques, il n'y a pas de problème majeur, sinon celui de la «couverture» de l'ensem-

ble du lexique. Si, en revanche, on intègre des corpus écrits et, en particulier, des corpus littéraires, les risques deviennent considérables, car rien ne garantit la fiabilité des données ainsi recueillies. On peut alors prendre pour des termes réellement en usage toutes les créations lexicales d'un auteur imaginatif. Un autre risque, inverse du précédent, si l'on peut dire, est présenté par un dictionnaire comme celui de LPT. Le caractère éminemment politique des textes de LPT fait qu'ils empruntent massivement à l'anglais et au français; l'action militante du groupe conduit à ce que le dictionnaire offre, par le biais du vocabulaire socio-politique, une sur-représentation massive des langues européennes. Pour prendre quelques exemples dans le DECF, je ne sais pas si *lumpen*: «prolétariat», *mandamus*: «mandement», *koales*: «s'unir, se combiner», *matriarki*: «matriarcat», *peristalsis*, etc. (figurant dans LPT, mais absents de B/H) sont des termes connus de beaucoup de Mauriciens à compétence créolophone dominante. A priori, j'en doute.

Les vocabulaires liés à un groupe de population spécifique font aussi problème. On peut en effet faire des remarques voisines, quoique différentes, pour un grand nombre de termes religieux. J'ai déjà fait observer qu'à la Réunion même, la majorité des termes d'origine tamoule relevés chez Ch. Barat n'étaient pas connus, même de locuteurs d'origine indienne. On aurait pu, pour la Réunion, dépouiller de la même façon la thèse de J. Nemo sur les Musulmans (1983) et relever ainsi nombre de termes que ne connaissent guère que les Musulmans. On peut à cet égard observer que le pourcentage de locuteurs musulmans qui les connaissent est sûrement très supérieur à celui des Réunionnais d'origine indienne qui connaissent les termes tamouls cités par Ch. Barat; cela tient à la faible taille de la communauté et à la très forte cohésion religieuse qu'elle présente. On peut faire, à un degré moindre, la même remarque pour les Chinois dont le vocabulaire particulier pourrait tout aussi bien être pris en compte. Peut-on toutefois considérer de tels ensembles lexicaux comme réellement intégrés au lexique créole?

A Maurice, on peut supposer aussi que les termes du vocabulaire de la religion musulmane ne sont guère familiers, à quelques exceptions près, aux locuteurs extérieurs à cette communauté; il en est sans doute de même pour l'hindouisme, même si, du fait même de la plus grande extension de cette communauté religieuse, les termes ont plus de chance de se diffuser hors de ses limites. Sur un plan plus général encore se pose le problème, à Maurice, du contact et des échanges entre créole et bojpouri. Étant engagé depuis quelques années dans la rédaction de l'*Atlas linguistique de Rodrigues*, j'observe que, comme on pouvait le prévoir, le rodriguais ignore un très grand nombre de termes d'origine indienne que fournit par exemple B/H (qui paraît d'ailleurs en présenter beaucoup plus que LPT ce qui est, après tout, logique). Tous ces problèmes sont fort intéressants, mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de tirer des conclusions sûres; seule la réalisation d'un Atlas linguistique de Maurice, base éventuelle d'un futur dictionnaire du mauricien, pourrait permettre de faire toute la lumière sur de telles questions.

Dans un autre ordre d'idées se pose la question des noms propres et des toponymes. Pourquoi certains et pas d'autres? Il aurait peut-être été préférable de les

écarter tous car on retrouve ici le défaut majeur de beaucoup de dictionnaires : l'absence de systématique.

Ces observations, on l'aura compris, ne mettent nullement en cause la méthodologie du DECF; elles visent, en revanche, à prévenir toute utilisation statistique inconsidérée qui ne prendrait pas en compte de tels facteurs.

Venons aux remarques de détail faites au fil de la lecture.

bagapan. L'étymologie proposée est la suivante : « Marque déposée Bagapan. « essence de fabrication locale à base de bagasse. RChLex, 246 ». Il y a une erreur matérielle qui rend le texte incompréhensible; il s'agit non d'« essence », mais de « panneaux ligneux », comme le note d'ailleurs le début de l'article.

bilenga. Les recherches étymologiques sur les termes seychellois confirment tout à fait le point de vue que j'avais défendu, il y a quelques années (« Créoles de l'Océan Indien et langues africaines » in I. Hancock, *Readings in Creole Studies*, 1979, pp. 217-237); il est curieux à cet égard que, quoique mon article ait été dépouillé, un certain nombre de termes seychellois qu'il mentionne *ne figurent pas dans le DECF* comme *layte*, *singa* ou *taléozo*. Je défendais alors l'idée, pas très originale car l'histoire et le phénotype moyen de la population seychelloise y conduisent, que le lexique seychellois était sans doute celui qui offre le plus de termes d'origine africaine. Fort ignorant en matière de lexique bantou, je donnais une liste de termes seychellois dont l'origine africaine me paraissait probable (il faut noter que ces relevés ne reposaient que sur mes propres enquêtes aux Seychelles, le dictionnaire seychellois de D'O/L ne datant que de 1982). J'ai constaté avec plaisir que mes hypothèses ont, sur plusieurs points, été vérifiées et des étymons bantous mis en évidence : *kalele*, *katum*, *kitom*, *konan*, *makalapo*, *makone*, etc.

bitul : gros bouton sur la peau KMo [Rodrigues]. Étymologie douteuse : anglais « beetle ». Ce terme est effectivement rodriguais; toutefois, il ne désigne pas spécifiquement un « gros bouton », mais aussi, plus généralement, des « démangeaisons »; on lui donne comme synonyme *lagal*; les témoins proposent une étymologie tout à fait vraisemblable et qui rapproche le terme de *bitul* 2 dans le *DECF*; les musiciens du groupe des Beatles s'agitaient en effet comme le fait quelqu'un qui éprouve de violentes démangeaisons. *la mod bitul* a été assez connue à Rodrigues pour que cette étymologie apparaisse comme tout à fait vraisemblable.

bobok. Il est curieux que le terme réunionnais *bobok* : « tibia », qui est dans ma thèse (RChLex 1055) et que relèvent aussi Armand et Baggioni, ne soit pas recensé. On ne voit toutefois pas de rapport avec le mot mauricien et l'étymologie demeure inconnue. De ce fait, peut-être apparaît-il dans l'autre volume si l'on propose une étymologie française.

buf « grand bœuf LPTDik »; l'étymologie est aussi bizarre que le terme lui-même que LPT est seul à donner; n'y aurait-il pas à l'origine une erreur graphique (ou/u) et le mot ne serait-il pas la créolisation de *buffle*?

bwa « réplique qui cloue le bec à l'adversaire » (< réun.). Le terme, très commun, a bien d'autres sens en réunionnais; ce n'est là qu'un sens secondaire et dérivé (cf. RChLex, pp. 713-4); pour le mauricien, il y a un long article dans B/H. Si ce terme est traité, comme c'est vraisemblable, dans le prochain volume, pourquoi le faire apparaître ici?

dabulkick « terme du football ». On a là une de ces traductions paresseuses qui ne traduisent rien; le DECF est ici victime de ses sources, comme souvent; la traduction française exacte est « ciseau » ou « shoot en ciseau » (terme du football).

dadán « réu. fig dadan 'esp. de banane' AArDic ». Je ne connais pas ce terme en créole, ce qui ne prouve rien; en revanche, je connais bien le « figuier d'Adam » qui est un des noms anciens du bananier. N'y aurait-il pas, comme dans le cas de *liot* déjà évoqué, un rajeunissement inavoué et infondé d'un terme ancien trouvé dans des textes? Adam n'est pas, en tout cas, un prénom, mais notre commun ancêtre.

day 3 jeu. Quoique l'étymologie reste obscure, le terme serait peut-être plus à sa place dans l'autre volume. En effet, il y a peut-être là des collisions paronymiques qui remontent au français des colons. Le français lui-même les présente, si l'on peut dire puisque *dé* (à jouer) et *dé* (à coudre) ont des formes identiques, mais une origine différente. L'anglais *die* a la même étymologie que le français *dé*, ou le breton *dis*; on trouve régionalement des formes comme *days* (Guernesey, FEW, III, 20, a); dans la mesure où pour *dé* (à coudre) on a des formes comme *day*, il y a pu y avoir collision paronymique avec perte du -s final.

dazibaw «graffiti»; mau. «hand painted slogan» (LPTDik). On propose une étymologie indienne qui conduit à affirmer que «le sens littéral du mot mau. est donc 'être maculé, souillé'».

On a ici un des très rares cas évidents de fantasme étymologique, alors qu'on aurait pu redouter une telle tendance. L'étymologie est pourtant claire, surtout si l'on remarque que le terme est fourni par le seul dictionnaire de LPT dont la couleur politique est sans équivoque. Il s'agit d'un emprunt au vocabulaire politique chinois, sans doute via le français; *dazibaw* vient naturellement de *dazibao* (notation française). Il n'y a donc pas lieu d'inventer un «sens littéral» du terme.

dril: vilebrequin. Le terme, manifestement d'origine anglaise (< *drill*), apparaît en mauricien et en seychellois (on peut ajouter le rodriguais, ALRo); il est en revanche curieux de voir mentionné *dril* attesté à la Réunion (hapax); en fait, le terme relevé est *la dril*; il s'agit sûrement d'un allomorphe de *la vril* ce que confirme le fait qu'on trouve aussi à la Réunion une alternance parallèle *vilbreken/dyabroken* (ibidem). L'hapax réunionnais devrait donc être sous *vrille* dans l'autre volume.

derik: «mât de charge, grue (B/H)». Cette traduction est erronée, comme je l'avais signalé (RC, 1989, p. 118); on désigne par ce terme à Maurice les machines qui, dans les usines sucrières, servent à charger et à transporter les cannes à sucre (cf. les composés comme *rulo derik* ou *lasèn dérik*).

drom: «estagnon». Cette traduction, reprise dans B/H, est fautive comme je l'ai déjà fait remarquer (RC, *Études créoles*, 1988, p. 129).

dzafran: «safran (B/H)»? Il y aurait lieu de donner quelques explications, ne serait-ce que pour éclairer le lecteur sur le doublet *dzafran* («safran») / *safran* («curcuma»); la chose est d'autant plus bizarre et déconcertante que les termes à graphie initiale en «dz-» du *DECF* (dont *dzafran*) n'apparaissent pas en fait dans B/H, 1987 avec cette orthographe; on ne sait donc pas à quoi renvoient toutes les références à B/H des pages 106 à 112 du *DECF*, sauf si l'on a l'idée, pas nécessairement évidente, de chercher ces mots sous l'initiale «j» (*jafran*).

filanbaz: Ce cas illustre une remarque précédente où je constatais que les termes seychellois d'origine inconnue que je mentionnais dans mon article de 1979 n'avaient pas été tous relevés, quoique l'article figure dans la liste des travaux dépouillés (RCh 1979). Il ne s'agit pas d'une vaine gloriole de ma part, puisque seul un nombre très limité de termes est en cause; ce qui est intéressant par rapport au dictionnaire de D'O/L est que mes attestations sont un peu antérieures (1979 au lieu de 1982), mais surtout que ces deux études, à la différence d'autres travaux qui se reproduisent les uns les autres, ont été réalisées **tout à fait indépendamment l'une de l'autre**, mes enquêtes remontant à la fin des années 60. Comme je signalais, le *filanbaz* seychellois me paraissait être le *kato bos* mauricien; meilleurs ichthyologues que moi, D'O/L confirment cette remarque (*Bolbometopon muricatus*).

gangan: «haï. prêtre du vaudou; sey. 'id.'» «Id.» renvoie sans doute, non pas à la définition précédente («prêtre du vaudou»), mais à la définition générale («magicien»); il peut y avoir là matière à erreur d'abord, à rêverie ensuite pour les tenants du substrat africain; mieux vaut donc préciser les choses.

gigi «réu. poils sous les bras ALR 89/34. Onomatopée?» Peut-être, mais aussi très proche de «gengen» de forme voisine et de même sens, mentionné peu avant. Un renvoi aurait pu être envisagé.

guli. Il est curieux que ce terme pour lequel B/H (1987) propose une étymologie indienne qui paraît vraisemblable ne figure pas ici. L'aurait-on plutôt rattaché au *guillet* français, comme je l'avais suggéré, sans grande conviction il est vrai?

gulu «mau. tase koma yev lor gulu: être pris dans une situation qui semble être sans issue (comme le lièvre collé sur la carapace de la tortue dans la version mauricienne de l'histoire du tar baby. B/H)».

Deux étymologies sont proposées: «? Bantou cf. taita nguru 'tortoise'; PBr propose une dérivation du français dialectal *goule* 'gueule' commun dans l'ouest, ainsi que le suffixe -u.». Je trouve fort intéressante l'étymologie bantoue, tant pour la forme que pour le sens, surtout avec le support de la référence au conte; en revanche, je vois mal la nécessité de chercher, à toute force, un étymon français aussi peu crédible (Que vient faire la *gueule* dans cette affaire?). Si l'on veut chercher du côté français, pourquoi ne pas penser tout simplement à *glu* (attesté à la Réunion comme synonyme de *kof*) ou à l'anglais *glue* (plus satisfaisant au plan phonétique), avec un changement de structure phonétique banal (*klu/kulu*). Du côté du FEW, on trouve quelques arguments avec pour *glu* (< *gluten*) des formes régionales intéressantes: «Bast. *glo*, Dém. *glouie*, Gaum. *aglou*» (FEW, IV, 169, b).

hel «maladie mystérieuse... RNaLex <? Angl. hell». Attesté dans le seul lexique de R. Nativel, ce terme conduit à une étymologie plus aventureuse encore. Puisqu'on s'engage dans la voie de la rêverie étymologique, pourquoi ne pas rapprocher *èl* de *malaèl* qui est aussi chez Nativel, mais confirmé par quelques autres attestations (< *mal a èl/mal èl*; cette dernière forme étant attestée)?

ho «mau. cri du charretier pour faire s'arrêter le bœuf B/H; < bhoj. ho 'id' B/H». La langue des bœufs doit être universelle, car les bovins français obéissent exactement au même ordre; les chevaux aussi d'ailleurs. On voit mal en outre pourquoi le créole emprunterait ici au bojpouri, alors que le flux majoritaire des échanges lexicaux se fait plutôt dans l'autre sens.

kador: «réu. fort, as. AArDic» < Hind. kathor «hart». Une des rares aberrations étymologiques; le terme *kador* (même sens) appartient au français argotique, et même simplement populaire, le plus courant.

kalen: «étain fin». Compte tenu de la nature du référent (produit manufacturé), l'étymologie française (*calin*) paraît plus vraisemblable, avec toutefois un changement sémantique propre aux créoles.

kalmin: «< Calamine». La marque ne serait-elle pas plutôt «Calmine», médicament courant?

kamayang: «réu. voyou, bon à rien, rôdeur; vagabond; clique; bande; femme de mauvaise vie» (DBagDCR, AArDic, RNaLex camayangues). Le cas de ce terme est exemplaire de la circularité des données et de la production d'un lexème fantôme. On notera tout d'abord que la présentation alphabétique et non chronologique des références cache le fait que le terme est donné d'abord par R. Nativel (1972). C'est un problème que le *DECF* aurait peut-être pu traiter autrement car la chronologie des données est souvent fort intéressante pour éclairer sur les rapports de circularité entre les sources. D. Baggioni, qui ne mentionne pas de sources pour son dictionnaire, reprend sûrement le terme chez Nativel; A. Armand, qui cite Nativel dans sa bibliographie, mentionne le mot avec une citation de Gauvin qui le conduit à donner le sens de «clique, bande», qui paraît plutôt dérivé du contexte de la citation: «Kan kamayann Colbert...», assez inexactement traduite d'ailleurs. Si l'on sait que Gauvin a largement utilisé dans ses romans les ouvrages sur le lexique réunionnais (dont ma thèse, ce dont je me réjouis beaucoup!), on devine aisément qu'il a sûrement pris lui-même le mot dans le lexique de Nativel. Une fois encore, le serpent se mord la queue; toutes ces attestations ne prouvent donc rigou-

reusement rien, puisque toutes se rattachent, sans le dire, à la même source, elle-même un peu douteuse. Mon hypothèse se trouve largement confirmée par le fait qu'on ne relève aucune attestation de ce terme dans l'ALR, quoique plusieurs questions soient favorables à l'apparition d'un tel lexème.

karom : « mau. sorte de jeu ressemblant à un billard en miniature... B/H ». La définition est mauvaise, car ce jeu ne rappelle que de très loin le billard ; le *karom* est beaucoup mieux décrit par la définition du jeu *Carrom* donnée en anglais.

kawkoun : « réu. kaoukoun : tuer AArDic ». Le terme est cité d'après Gauvin ; ce cas illustre le risque qu'il y a dans le dépouillement d'œuvres littéraires pour lesquelles la néologie peut être un artifice littéraire, parfois systématique.

kiboko : « sey. fouet africain < swahili kiboko ». Il faudrait ici un renvoi à *sabuk* car le cas est intéressant ; j'ai évoqué ce problème à propos de l'étymologie de *sabuk* (1974, pp. 573-4), mais j'ignorais alors l'existence en seychellois de *kiboko* (D'O/L, 1982). Le cas du seychellois est intéressant et confirme tout à fait mon hypothèse ; on a dans ce créole à la fois *sabuk*, mot du vieux fonds lexical Océan Indien qu'on trouve dans tous les créoles, et *kiboko*, « fouet africain », d'introduction plus récente (début du XIX^e siècle sans doute), très proche, dans sa forme même de l'étymon africain. Il s'agit là d'un de ces termes qui ont circulé dans tout l'Océan Indien ; l'important n'est pas l'étymologie initiale, car le mot a pu par exemple venir de l'Inde ou de Malaisie sur la côte d'Afrique (c'est sans doute le cas de *sabuk*) ou passer de la côte orientale de l'Afrique à Madagascar (c'est sans doute le cas de *papang*). C'est la voie et le mode d'introduction en créole qui indiquent le véritable étymon.

kongo : Il semble qu'on regroupe peut-être abusivement deux lexèmes mau. *kongo* : « tête » et sey. *latet kongo* : « chauve ou à cheveux crépus ». Le second tour peut tout à fait entrer dans la série des désignations plus ou moins injurieuses des têtes crépues (*tèt kaf*, *latet mazambik*, etc.).

konpayi « sey. arbre de la famille des légumineuses. < ? ». Ne serait-ce pas une forme abrégée de la désignation réunionnaise *arbre de la Compagnie* ?

konprador. Il n'est pas très vraisemblable de postuler une étymologie portugaise, même si le terme est, à l'origine, portugais ; le mot est relevé, comme adjectif, dans le dictionnaire de PLT (« konprador : azek. comprador »). Il s'agit d'un stéréotype du vocabulaire politique de la gauche française (« la bourgeoisie comprador(e) »).

lakesunga. Il est curieux que ne soit pas mentionné (mais bien sûr, comme toujours ce sont les sources du DECF qui sont en cause) l'emploi et le sens les plus courants : « bonom sounga ine pasé » se dit aux enfants qu'on veut faire aller se coucher ; c'est le *marchand de sable* des petits enfants de France. L'étymologie convient mieux à *lakesounga* qu'à *bonom sunga* ; ceci explique peut-être cela.

lyo. Cf. mes précédentes remarques sur ce terme qui est totalement sorti de l'usage depuis longtemps.

madam zan pyer. On retrouve, à propos des termes du type *madam...* le problème de ces créations où interviennent des noms propres ou des prénoms. Pourquoi ne pas faire figurer ici, pour garder l'exemple du seychellois, *madam karozen* ou *madam ozar* qui figurent au voisinage de *madam zan pyer* dans D'O/L ? Pourquoi, plus étrange encore, ne pas relever *madam paton* (= « pique bœuf ») qui est un terme très commun en seychellois ?

madora « sey. figuolage d'un travail : met son madora D'O/L ». Les étymons swahili invoqués ne sont guère satisfaisants ni pour la forme, ni pour le sens ; le point d'interrogation souligne d'ailleurs les doutes des auteurs. Dès lors, pourquoi ne pas imaginer que le terme vienne tout simplement de *Ma Dora* (*Dora* étant alors le prénom féminin) ? Une telle désignation est courante et le mot pourrait être à l'origine le prénom d'une femme particulièrement soigneuse et habile. La langue populaire ne manque pas d'exemples de tels emplois.

mafaf 3. Même remarque que précédemment à propos des toponymes; pourquoi celui-là et pas une foule d'autres dont la présence se justifierait par des arguments exactement identiques? A la Réunion, pour désigner les gens des Hauts, on les imagine venant de bien d'autres lieux, réels ou supposés.

manaf « mau. homme (avec une nuance laudative) B/H; rod. noir RCh. » La connotation relevée à Maurice est tout à fait surprenante; n'y aurait-il pas une erreur à la source? A Rodrigues, le terme s'applique en effet aux Noirs et/ou aux gens de la Montagne et il est toujours péjoratif.

manglu. : « pierre plate utilisée souvent pour allumer du feu par frottement: bat manglu, tir manglu D'O/L ». Ce terme m'a beaucoup intéressé, car je l'ai rencontré à Rodrigues et je l'ai bien étudié pour la rédaction de l'*Atlas de Rodrigues*.

En ce qui concerne le *DECF*, ma première remarque est qu'il faudrait séparer le sens de *manglu* (briquet primitif) de l'autre sens de *manglu* rattaché à la même entrée: *manglu*: médiocre, à gros grains, à odeur déplaisante (D'O/L; B/H). Je me demande si ce terme n'est pas à rapprocher de formes issues de *glu* (fr.), en dépit du problème phonétique. Cela cadrerait tout à fait avec la suggestion que j'ai faite pour *gulu* (supra). On sait que les Créoles aiment surtout le riz « sec », aux grains bien détachés, et que le riz « en colle » est, en général, peu apprécié. *manglu* serait alors une déformation de *en glou* < « en glue » = « en colle ».

Une deuxième remarque qui concerne D'O/L et, par voie de conséquence, le *DECF* est que *mango* est à regarder comme un allomorphe de *manglou* (ou l'inverse, si l'on préfère, car la chose est sans doute plus exacte). Il y a là un point peu clair du *DECF*; pour le seychellois, on relève sous *mango*: « sey. maman < Félix Jolicœur », alors que l'item présenté par D'O/L n'est pas cité, quoiqu'il soit fort intéressant pour notre propos: « *mango*: façon de se tirer d'affaire: *sa bonnfam pe sey fer son mango* = cette vieille essaye de se tirer d'affaire < Fr. dial. mangot 'manchot' (?) ». L'étymologie proposée est assurément fort incertaine. En fait, *fer son mango* est équivalent à *tir manglu* ou *bat manglu*; le fait de « se débrouiller » s'exprime, ici comme ailleurs, par référence à une activité domestique ou professionnelle, indispensable et quotidienne; on dit de la même façon *débruy so difil* en rodriguais ou *rod son kari* en réunionnais.

La forme initiale, conservée en rodriguais et, sous une forme métaphorique en seychellois, est donc sans doute *mango*. Le plus intéressant de la chose est qu'en rodriguais *mango* ne désigne pas une pierre pour faire du feu, mais un morceau de bois utilisé aux mêmes fins (je n'y insiste pas plus ici car je traite longuement ce point dans le tome 1 de l'*Atlas de Rodrigues*, à paraître). Nous sommes donc très près de l'étymon yao proposé ici, « *mangu*: a fire stick, lumangu ». La technique est évidemment la même et on comprend facilement, qu'en swahili *mango* puisse aussi désigner une pierre qui sert à moudre.

malang. Le paragraphe final sur l'étymologie me paraît inutile; pourquoi invoquer le gujarati et le mandingue (ce dernier venu ici Dieu sait comment!), alors que l'étymologie malgache est parfaitement satisfaisante pour la forme et le sens et qu'en outre, le terme, commun à tous les créoles, appartient manifestement au **vieux fonds lexical créole** de la zone.

malol. Le commentaire étymologique est curieux; pour ce terme qui n'apparaît qu'en réunionnais et en seychellois (le mauricien ne l'a pas, le rodriguais non plus, nous y reviendrons sous *manbok*, infra), on suggère un étymon africain qui pourrait à la rigueur convenir pour le seychellois, mais qui est plus douteux pour le réunionnais où les apports africains sont mineurs. Cette hypothèse est d'autant plus contestable que la présence du mot dans les deux créoles donne à penser qu'il a été introduit aux Seychelles par les Réunionnais à la fin du XVIII^e siècle. L'étymologie que j'ai autrefois proposée me paraît toujours la plus probable à tous points de vue.

manbok. Ce terme ne figure pas dans le *DECF* car il n'est pas dans B/H. Ce mot désigne à Rodrigues la « chassie » de l'œil; il est très courant, alors que j'ai vérifié que *malol* y est totalement inconnu. Le terme existe probablement en mauricien ou, en tout cas, y a existé.

manioc. Ce terme, attesté en français bien avant l'occupation des Mascareignes, a-t-il sa place dans ce volume, même si l'on a choisi d'y faire figurer ce que j'ai nommé le «vocabulaire des isles»? En ce qui me concerne, je n'avais inclus dans ce vocabulaire que des termes qui y étaient attestés aux Isles *avant* de l'être en français même.

maravan. Il y a beaucoup de confusion dans la dénomination des instruments de musique (cf. déjà en 1773 Bernardin de Saint-Pierre qui dit qu'on nomme *tamtam* un instrument qui est manifestement le *bobre*!). Le *marovany* malgache est plus communément nommé *valiha* (prononcé à peu près *vali*) et il ne rappelle en rien le *maravan* mauricien, qui est en revanche exactement identique au *kayanb* réunionnais, dont la conception et la dénomination sont manifestement est-africaines; de ce fait, dans le *DECF* un renvoi de *maravan* à *kayanb* serait le bienvenu. L'étymologie ne me paraît donc pas établie, tant est grande la différence entre *valiha* malgache et *maravan* mauricien. Pour le coup, il vaudrait la peine de chercher encore du côté de l'Afrique de l'Est dont le *kayamba* est originaire.

masale/masala. Fallait-il avoir deux entrées pour ce même mélange d'épices, même si le mot mauricien est plus proche de l'hindi et le terme réunionnais du tamoul (ce qui n'a rien de surprenant!)?

mirza «réu. in pisa d mirza = un café léger ALR 388/36 .< ? Peut-être du prénom musulman Mirza. Cf. hind. mirza «a prince, a title of Muslims». Tout en espérant qu'une hypothèse étymologique aussi inconvenante n'attirera pas sur ses auteurs des foudres comparables à celles qui ont frappé l'infortuné Salman Rushdie, il faut reconnaître que l'auteur de comptes rendus scientifiques a quelquefois (trop rarement, hélas) des occasions de franche hilarité.

En voilà une. *pisa d mirza* est de toute évidence une création populaire, analogique de *pisa d bib* ou *pisa a babuk* (mot-à-mot «pisse d'araignée») qu'on trouve d'ailleurs dans le *DECF* (p. 60); cette expression, à la Réunion, qualifie un café trop léger au goût de Créoles qui le préfèrent corsé. Cette création analogique met en scène, non un Prince musulman, mais Mirza, chienne mythique de la tradition orale française (*faire pisser Mirza, emmener pisser Mirza*, se disant souvent pour une occupation futile).

punak. En 1979, j'avais signalé en seychellois *pounyak* = «sperme»; il faudrait sans doute dans D'O/L rapprocher *pounak* (= «tourteau de coprah») de *pougnat/lapougnat* (= «sperme»), ce dernier terme pouvant avoir la forme *pounyak* (notes personnelles). Peut-être y a-t-il là une simple collision paronymique d'une part entre des termes créoles issus du tamoul *punnakku* (= «oil-cake») et *pougnat* (= «sperme») et, d'autre part, *pougnaté* (= «se masturber») dont l'étymologie serait sans doute à chercher du côté du français *poigne, poigner, poignet* (cf. en argot français *la Veuve Poignet*).

roma «réu. tomat roma «sorte de tomate» < ? du français «homard». L'étymologie est pour le moins surprenante, même précédée d'un point d'interrogation. Il s'agit en fait du nom très courant, en France même, d'une variété de tomate dite *Roma*, jadis peu répandue, mais aujourd'hui présente partout, sans doute car elle est très résistante au conditionnement et au transport. En créole réunionnais, on la nomme aussi *tomat gargoulet* à cause de sa forme allongée.

sintok «réu. chinois < ? peut-être déformation de Chinois ou de Shinto». L'hésitation est surprenante; *Chinetoque* est, en français populaire et/ou argotique, la désignation «normale» des Chinois.

sokwe «sey. sokwe: danse d'origine africaine dans laquelle les danseurs masqués sont habillés de feuilles et miment des oiseaux» D'O/L < etym. ? Au risque de passer pour substratomaniaque (une fois n'est pas coutume), je suggérerais de rapprocher ce mot du nom des *Tshokwé*, «la principale et la mieux connue des ethnies de l'Angola»; certes la localisation de ce peuple n'est pas très favorable à cette hypothèse, puisque les Tschokwé vivent sur la frontière entre l'Angola et le Zaïre (c'est-à-dire à peu près à égale distance des côtes occidentale et

orientale de l'Afrique). En fait, pour tout dire, j'ai eu cette idée, un peu inattendue, lorsque, dans un aéroport, Madame Manessy m'a prêté un ouvrage qu'elle lisait, *Arts et mythologie. Figures tsaokwe* (Paris, 1988). Le feuilletant, j'ai été frappé de la ressemblance entre les danseurs masqués *tsokwe*, avec leurs parures végétales (du raphia sans doute), et les *bonom sokwe* seychellois (car je n'avais, quant à moi noté, que le tour *bonom sokwe* dans mes notes personnelles). Certes, il faut être prudent car, comme me l'a rappelé G. Manessy auquel j'ai fait appel pour retrouver ces références, ces ornements végétaux accompagnent les masques dans les cérémonies de nombreuses ethnies. Il n'empêche que j'ai cru un moment avoir trouvé l'origine des *bonom sokwe* seychellois!

susu / *susut*. La séparation des deux articles est-elle fondée dans la mesure où *susut* (sexe féminin, surtout dans le vocabulaire enfantin) est, de toute évidence, un emploi métaphorique du premier, *susu*. On a le sentiment que la seule justification est l'introduction, pour le second, d'une convergence étymologique avec les langues indiennes que la réunion des deux articles n'excluerait d'ailleurs pas. L'allusion à la distinction « très nette » que feraient les témoins entre les deux termes serait à revoir: le légume peut être dit *susu* ou *susut*, le sexe féminin est en revanche *toujours susut*. La distinction en deux articles ne peut donc se fonder sur cet argument. La logique serait un seul article, sous une entrée *susut* (puisque'il peut avoir *les deux sens*).

tiroyen: « mau. crépissage » étym? Le mot vient d'un terme technique français de la plâtrerie; *enduit à la tyrolienne* ou *tyrolienne*.

tsapati. L'article est par erreur répété (p. 504 et p. 505).

yolof. Même remarque que précédemment sur les toponymes et les noms propres. Toutefois, le commentaire étymologique doit être examiné de plus près car il est inexact et a pu fonder dans le passé des rapprochements hasardeux avec la langue wolof.

On lit en effet: « Autoethnonym of **the dominant ethnic group** [souligné par moi] of Western Senegal who formed a substantial proportion of the slaves introduced in the period 1729-35 » B/H.

Cette formulation contient deux inexactitudes graves:

La première concerne l'ethnie wolof qui, même aujourd'hui, est loin d'être majoritaire au Sénégal, même si le wolof, pour des raisons liées à la situation linguistique récente, est aujourd'hui parlé par une majorité de Sénégalais. On ne doit évidemment pas juger de la situation au début du XVIII^e siècle à partir de données actuelles mal interprétées.

En second lieu, les quelques centaines d'esclaves qui sont amenés aux Mascareignes (et non dans la seule Ile de France) au début du XVIII^e siècle venaient, soit du Sénégal (Gorée), soit (en majorité) de Juda (Ouidah), port qui se trouve dans le Golfe de Guinée, à quelque 3000 km de Gorée et du Sénégal!

Rien n'autorise donc à affirmer que les Wolof aient constitué une « proportion substantielle » des Africains de l'Ouest; c'est même très peu probable puisque la majorité est venue de Juda et que même ceux qu'on embarquait à Gorée étaient bien évidemment d'origines très diverses.

zeno « mau. zéneau mouchoir (?), 'anneau' (?) Baissac < ? ». Il ne s'agit sûrement pas de « mouchoir »; *zeno*, est une faute d'impression ou une variante pour *zano* qui désigne une « boucle d'oreille ». Le thème de la boucle d'oreille perdue apparaît d'ailleurs dans d'autres chansons locales.

On voit au terme de cette recension de l'ouvrage que les erreurs ou les omissions sont infimes, quand on considère l'immensité de la tâche accomplie. Si l'on songe que le développement des études créoles de langue française remonte, pour l'essentiel, au début des années 70, on ne peut qu'être satisfait des résultats obtenus.

nus. Même si le Comité International des Études Créoles n'a joué qu'un rôle modeste dans cette action, c'est tout de même en son sein que l'idée a été lancée par Annegret Bollée, lors du Colloque des Seychelles comme le rappelle la préface du *DECF*. Pour conclure ce compte rendu, sortant de mon rôle de censeur objectif, comme Président du Comité International des Études créoles cette fois, je ne puis que remercier, au nom de toute notre communauté scientifique, Annegret Bollée et son équipe pour ce superbe travail qui constitue désormais un instrument de connaissance et de référence incontournable.

Robert CHAUDENSON

Références

- R. Chaudenson, 1988, «Le *Dictionnaire du créole mauricien*: où l'on reparle (à nouveau, mais pour la dernière fois) de la genèse des créoles réunionnais et mauricien» in *Études créoles*, XI, n° 2, pp. 73-127.
- R. Chaudenson, 1989, «A propos de deux dictionnaires du créole mauricien: éléments de 'lexicographologie' créole», in R. Ludwig (éd.), *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Gunter Narr, pp. 111-141.

Pierre PINALIE, *Dictionnaire élémentaire français-créole*, L'Harmattan - Presses Universitaires Créoles, Paris, 1992, 237 pages.

Vient de paraître le premier *Dictionnaire élémentaire français-créole*, qui, précisons-le, se rapporte en réalité seulement au créole parlé à la Martinique et laisse de côté, en ce qui concerne la zone américano-caraïbe, le louisianais, l'haïtien, le guyanais et les autres créoles parlés aux Petites Antilles⁽¹⁾. De ce fait, le titre choisi par

(1) A l'exception du *Dictionary of St. Lucian Creole*. Part 1: *Kwéyòl - English*. Part 2: *English - Kwéyòl*, Compiled by Jones E. Mondesir, Edited by Lawrence D. Carrington, Berlin/New York (Mouton de Gruyter) 1992, IX + 621 p., les dictionnaires créole-français parus récemment ne contiennent que des lexiques ou index français-créole; cf. Ralph Ludwig / Danièle Montbrand / Hector Pouillet / Sylviane Telchid, *Dictionnaire créole-français (Guadeloupe) avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, Guadeloupe (Servédit / Éditions Jasor) 1990, 471 p., Henry Tourneux / Maurice Barbotin, *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe (Marie-Galante) suivi d'un index français-créole*, Paris (Karthala / A.C.C.T.) 1990, 486 p., et mon compte rendu dans ZrP (à paraître); de même le dictionnaire d'Albert Valdman et al., *Haitian Creole-English-French Dictionary*, 2 vol., Bloomington, In. (Indiana University, Creole Institute) 1981, XX + 582 p. et 142 p. Le dictionnaire de Fr. Picanco Montejo, *No Djisone kheuol-portxige*, s.l. (Éd. Mensageiro) 1988, qui se réfère à la variante du créole guyanais dite Karipuna, ne nous a pas été accessible. — Pour les créoles parlés dans la zone de l'Océan Indien cf. Danielle D'Offay / Guy Lionnet, *Diksyonner kreol-franse. Dictionnaire créole seychellois-français*, Hamburg (Buske) 1982, 422 p.; Daniel Baggioni, *Dictionnaire créole réunionnais/français*, Saint-Denis (Université de la Réunion,

Pinalie est quelque peu inexact, même si ces derniers créoles partagent beaucoup de traits lexicaux et grammaticaux avec le martiniquais, surtout les variétés parlées au sud de la Dominique et au nord de Sainte-Lucie. Citons à titre d'exemple le terme *tchòlòlò* [tʃòlòlò] «café clair, brouet clair, lavasse», variante *kyòlòlò* [kjòlòlò], probablement d'origine fon, qui est connu d'Haïti jusqu'en Guyane française. D'autres, par contre, ne se relèvent que dans des aires bien définies. Ce cas est illustré p. ex. par les termes *(y)ich* [(j)iʃ] (< esp. *hijo*) et *(ti)manmay* [(ti)māmaj] (< fr. *mar-maille*, FEW 6/1, 357b) qui en martiniquais comme dans les créoles sainte-lucien, grenadien et trinitadien désignent l'enfant. Le guyanais, cependant, a recours au terme *pitit* [pitit], l'haïtien aux termes *pitit* et *timoun* [timun]⁽²⁾ (< fr. *petit monde*) et le guadeloupéen à *timoun* seulement. Ou encore les dénominations du fruit à pain: A la Martinique comme à la Guadeloupe et à Marie-Galante, il est désigné entre autres par le terme *fouyapen* [fujapɛ̃] alors que le dominiquain et le sainte-lucien présentent respectivement seulement *bwa pen* [bwa pɛ̃] et *pen bwa* [pɛ̃ bwa], et l'haïtien les termes *lamvéritab* [lamveritab], *lam* et *véritab*.

Comme il ressort de la préface [7-10], Pinalie, membre du G.E.R.E.C. (Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone), veut fournir au nouvel arrivant francophone «un outil susceptible de répondre à ses besoins en lui offrant la possibilité de partir de sa propre langue pour découvrir l'équivalent dans celle dont il souhaite acquérir la connaissance», ceci «dans un créole traditionnel à la fois original et grammaticalement correct» [7]. Cependant, aucune remarque d'ordre sociolinguistique n'avertit le locuteur francophone que les champs d'utilisation du créole sont bien définis. En fait, on sait que sur le plan social, le créole et le français n'ont pas le même statut. Par rapport au français, langue dominante et de prestige, le créole occupe une position inférieure d'où sa stigmatisation. Cette situation diglossique a pour conséquence un sentiment d'insécurité linguistique chez la plupart des locuteurs créolophones qui les conduit à renoncer à parler le créole. Dans des situations qui impliquent un rapport de force entre les deux langues, ils recourent au français, même si leur compétence dans cette langue est lacunaire. Le choix entre le français et le créole ne se fait donc pas par hasard mais, au contraire, repose sur des données sociolinguistiques que le locuteur francophone se doit de respecter: la situation et le lieu de l'échange, le statut social de l'interlocuteur, le sujet abordé par le locuteur et ses intentions communicatives. Ainsi, voulant mettre en pratique ses premières connaissances en créole sans avoir créé une certaine intimité et complicité avec son interlocuteur, l'apprenant risque d'être ignoré, voire de provoquer une manifestation hostile. Ce n'est que si ces prémisses ont été respectées – et il aurait fallu le mentionner – que «le candidat de bonne volonté trouvera toujours de l'aide auprès de l'Antillais» [8] dans ses efforts d'apprendre le créole.

UA 1041 du CNRS) ²1990 [¹1987], 376 p.; Philip Baker / Vinesh Y. Hoo-koomsing, *Diksyoner kreol morisyen / Dictionary of Mauritian Creole / Dictionnaire du créole mauricien*, Paris (L'Harmattan) 1987, 365 p.

(2) Ce terme a été relevé par Pinalie (s.v. *enfant*), mais il est sans aucun doute d'introduction récente.

La partie lexicographique [13-233] contient 4500 entrées sous lesquelles figurent des termes «rencontrés au cours de conversations, de lectures et de séances d'écoute radiophonique» [9], mais aussi des termes relevés sur terrain [9] et puisés dans la Thèse d'État de Jean Bernabé⁽³⁾ [10]. Ils représentent des archaïsmes et des formes traditionnelles, mais aussi des néologismes dans la mesure où l'auteur s'inscrit dans la démarche du G.E.R.E.C. qui est de promouvoir la déviance maximale en créole⁽⁴⁾. Le plus souvent, Pinalie se contente d'indiquer un ou plusieurs équivalents créoles avec encore d'autres formes dans les exemples. Parfois, par contre, on est confronté avec de véritables «batterie[s] d'expression[s] créole[s]» [8] qui fréquemment dépassent la moitié d'une page. On regrette cependant que les indications concernant les différents niveaux de langue (registre vulgaire, argotique, très familier, familier, formel) ainsi que les archaïsmes, régionalismes et néologismes soient réduites à un minimum⁽⁵⁾. En voici quelques-uns des rares exemples: *acheter* «genyen (vieilli)»; *gaffe* (*erreur*) «bòk (argot)»; *gendarme* «babilòn (argot moderne)»; *banal* «òwdinè (vulgaire)»; *bouche* «djòl (familier)»; *costaud* «tiboulili (arch.)»; *femme* «madigwàn (terme méprisant)»; *chauve* «yòul (humoristique)»; *rien* «hak (régional)»; *flicaille* «lakòlbòk (néol.)»⁽⁶⁾.

Cette démarche confronte le locuteur non natif avec le problème que dans la majorité des cas, aucune différenciation sémantique n'est possible; obligé de choisir l'une des formes proposées, celle-ci peut ne pas être appropriée au contexte. Citons par exemple l'entrée *cul* où figurent les termes *tjou* et *bonda* sans indication que le premier «a une connotation vulgaire, sauf quand il s'applique aux animaux (et encore!)»⁽⁷⁾, alors que le deuxième, «en milieu urbain, tend à avoir une connota-

(3) Jean Bernabé, *Fondal-natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais*, 3 vol., Paris (L'Harmattan) 1983, 1559 p.

(4) Ce concept fut pour la première fois formulé dans Jean Bernabé, *Recherche sur le créole spécifique*. Première partie: *La désignation des parties du corps humain*, Espace Créole 2 (1977), 13-38. Cf. aussi les rubriques PAWOLNEF (Néologismes) dans les romans de Raphaël Confiant, *Kòd yanm*, s.l. (Éditions K.D.P.) 1986, 131 p., et *Marisosé*, s.l. (Presses Universitaires Créoles) 1987, 141 p., ainsi que les numéros de la revue *Kabouya*, magazine créole du G.E.R.E.C.

(5) Les indications d'ordre (socio)linguistique ou anthropologique sont encore plus éparses, p. ex. s.v. *frère*: *Léfrè/lékouz/lézonm* «le frère (vocatif)»; *car* «kaw (francisé)»; *biguine*: «Bidjin malengé (origine africaine)».

(6) On aimerait des indications selon quels critères les néologismes incorporés dans le dictionnaire ont été choisis. Une comparaison des entrées avec la liste des 98 néologismes qui figurent chez Confiant, op. cit. (1987), 137 ss., démontre qu'à part les équivalents français qui manquent (29 cas), seulement une partie, dépourvue de l'indication (néol.), figure dans le dictionnaire: *déflouz* «facilement», *glisadé* «glisser», *kisasayésa* «et caetera», *latouwonni* «environnement», *lètjé* «plonger», *mofwaziyé* «traduire», *mofwaz* «transformation», *mofwazé* «transformer», *sikti* «structure», *tijay* «jaillissement», *vidjè* «vigueur», *wouchach* «recherche».

(7) Bernabé, op. cit. (1977), 25.

tion péjorative, liée à son emploi dans les jurons (*bonda manman'w*)»⁽⁸⁾, juron qui est d'ailleurs cité. — Un cas plus complexe constituent les verbes modaux qui renvoient aux notions d'habileté et de capacité. Sous l'entrée *capable*, Pinalie signale le terme *kapab* mais l'on relève aussi des phrases-exemple qui contiennent les verbes *pé* et *konnèt*. Or, il existe des différences considérables d'ordre sémantique entre les trois termes proposés. *kapab* renvoie toujours à la détermination absolue du sujet lexical de la phrase d'accomplir le procès exprimé par le verbe qu'il précède, alors que le verbe *pé* peut recevoir deux interprétations différentes. D'un côté, il fonctionne comme verbe modal à valeur déontique et renvoie, selon le contexte, 1. à la permission/le droit (émanant d'une autre personne), 2. à la capacité physique ou intellectuelle (dus aux qualités du sujet lexical de la phrase), ou 3. à la possibilité (dépendant des moyens nécessaires mis à la disposition du sujet lexical de la phrase). D'un autre, il fonctionne comme verbe modal à valeur épistémique et renvoie à l'éventualité. *konnèt*, par contre, implique une possibilité résultant d'un apprentissage, p. ex. *mwen konnèt najé mé mwen pa pé/pé pa* «je sais nager mais je ne peux pas».

Si l'on considère l'entrée *savoir*, on découvre les équivalents créoles *sav* et *konnèt*, et dans les phrases-exemple aussi la forme *sa*. Or, *sav/sa* n'implique pas une possibilité résultant d'un apprentissage, mais exprime une nuance de capacité qui est moins énergique que celle portée par les verbes *pé* et *kapab*. Ajoutons le terme *fouti* (s.v. *foutu*) que Pinalie aurait pu ranger également sous *capable* et qui exprime comme *kapab* la capacité absolue d'accomplir le procès du verbe auquel il se réfère. En ce qui concerne enfin la différence d'emploi entre les formes *sav* et *sa*, à première vue, elle n'est pas perceptible: *sa* est utilisé lorsqu'il est suivi d'un autre verbe, p. ex. *mwen pa sa palé kwéyòl* «je ne sais pas parler créole», alors que *sav* est utilisé lorsqu'aucun élément le suit, p. ex. *mwen pa sav* «je ne sais pas».

D'autre part, beaucoup de formes ne sont pas citées; cf. p. ex. l'entrée *lèvre* qui renvoie le lecteur seulement à *lèv* mais qui supprime les termes *bazou* et *babogèl* désignant, avec une valeur péjorative, des lèvres épaisses.

On signalera en passant quelques imperfections que nous avons relevées au cours de la lecture⁽⁹⁾:

(8) Bernabé, op. cit. (1977), 24.

(9) La correction des épreuves laisse beaucoup à désirer. A part les nombreux cas de mise en ligne qui tantôt ne laissent pas de blanc entre deux mots, tantôt présentent un espacement démesuré, les erreurs typographiques, tant dans les exemples créoles que dans leurs équivalents français, abondent. Voici quelques exemples: s.v. aide: *a l'aide*; ainsi: *konnem* l. *konm*; Allemagne: *L'Almay* l. *Lalmay*; Amérique: *lanmèrik* l. *Lanmèrik*; Angleterre: *l'Anglité* l. *Langlité*; arriver: *qui à fait partir*; avis: *a ton avis*, *a mon avis*; bout: *a bout portant*; chaud: *chaup* l. *chaud*; clou: *giroffle* l. *girofle*; corossol: *kowosòl* l. *kòwòsòl*; côté: *a côté de*; encore: *mangé* l. *manjé*; ennuyer: *terbolizé* l. *tèrbolizé*; énormément: *etsétéra* l. *ètsétéra*; États-unis (sic): *lèzétazini* l. *Lézétazini*; félicitans: *filicitans* l. *filisitans*; Italie: *L'Itali* l. *Litali*; juge: *sainte-Rose* l. *Sainte-Rose*; marché: *L'Anglité* l. *Langlité*; mendiant: la division *madjend-jen* n'est pas

L'Alphabet créole [11], emprunté fidèlement à Bernabé (1987)⁽¹⁰⁾, ne tient pas compte du signe orthographique *u* correspondant au signe phonétique [y]. Or, les exemples en *u* abondent. Voici un choix: s.v. *cheval* «chuval»; *cheveu* «chuvé»; *cuire* «tjuit»; *cuisine* «latjuizin, tjuizin»; *cuivre* «tjuiv»; *cuisse* «tjuis»; *huile* «luil»; *instruit* «enstuit»; *médicament* «rumèd»; *nuage* «nuaj»; *nuée* «nuaj». De plus, il ne renvoie pas au digraphe *àn* [an], d'ailleurs rare, où l'accent grave a une fonction anti-coagulante qui permet une différenciation par rapport à la voyelle nasale *an* [ã] (cf. ci-dessus l'exemple *madigwàn*).

Les principes de découpage des unités lexicales tels que les propose le G.E.R.E.C.⁽¹¹⁾, n'ont pas été rigoureusement adoptés. Certains lexèmes présentent une écriture discontinue/continue bien que l'inverse devrait être le cas; s.v. a 5): *Ala kalifourchon* l. *Alakalifourchon*; inconscient, jeunesse: *ki fè* l. *kifè*; garde champêtre: *gad chanpèt* l. *gadchanpèt*; légume: *gwo tjap* l. *gwojtjap*; luge: *a la kalibantjo/a la kalimotjo* l. *alakalibantjo/alakalimotjo*; madame: *mésyé dam* (sic) l. *mésyédanm*; rien, seulement: *yen ki* l. *yenki*; rigoler: *a lafèt* l. *alafèt*; mien, part, rhum, sirop: *tamwen* l. *ta mwen*; part, pouvoir: *tayo* l. *ta yo*; (le/les) vôtre (vôtres): *tazòt* l. *ta zòt*.

L'ordre alphabétique des entrées est à plusieurs reprises renversé, s.v. *aimer*, *aimant*; *avide*, *avoir*, *avilir*, *aviron*, *avis*, *avocat*; *bal*, *balai*, *balayer*, *balade*, *balancer*.

Trois remarques d'ordre morpho-syntaxique (d'autres pourraient être ajoutées): Sous l'entrée *aller* on retrouve les équivalents créoles *alé*, *ay*, *bay alé*, *maché alé* et *pran douvan*, mais comme premier exemple, nous relevons la phrase *Ou a wè* «tu vas voir, tu verras», *a* (< fr. *va*) étant la modalité prédicative à valeur de futur éventuel qui n'a rien à voir avec les variantes du verbe *aller*. Même remarque à propos de l'entrée *futur* où nous lisons «— s'exprime par *ké*, *kèy* ou *kay*» et où la même modalité *a* apparaît dans une phrase-exemple sans que sa valeur de futur éventuel soit mise en relief. — Le morphème *o* se place non seulement devant des compléments de lieu (s.v. a 9), mais aussi devant des compléments temporels, s.v. *aube*, *tôt*, *début*, et quelques compléments qui renvoient à une certaine manière, s.v. *compte*. — La préposition *an* [ã] «en» prend la forme *ann* [ãn] devant des noms à initiale vocalique; s.v. noir: *An Afrik* l. *Ann Afrik*; ordre: *an òd* l. *ann òd*.

Les ouvrages cités à la bibliographie [235-237] ne contiennent pas d'indication renvoyant à leur lieu d'apparition.

correcte l. *madjen-djen*; mère (l. mère): *lamatè(a)* l. *lamatè(-a)*; moulen: *moulen a paroles*; or: *Meltjo* l. *mèltjo*; parapluie: *parasol* l. *parasòl*; pays: *La Frans* l. *Lafrans*, *lé Zétatzini* l. *Lézétazini*, *ladjiyan* l. *Ladjiyan*; poitrine: *lestomak* l. *lèstomak*. — L'emploi uniforme de majuscules et minuscules ainsi que des signes de ponctuation aurait également été souhaitable.

(10) Jean Bernabé, *Grammaire créole. Fondas Kréyol-la*, Paris (L'Harmattan) 1987, 205 p.

(11) Jean Bernabé, *Propositions pour un code orthographique intégré des créoles à base lexicale française*, Espace Créole 1 (1976), 25-57, et Bernabé, op. cit. (1983), 326 ss.

En somme, il s'agit d'un dictionnaire qui laisse le spécialiste, tant linguiste que lexicographe, un peu sur sa faim et qui aurait beaucoup gagné si l'auteur en avait effectué la rédaction avec plus de soin. Toutefois, ces remarques ne doivent pas cacher le fait que Pinalie a le mérite d'avoir abordé le premier un domaine jusqu'à maintenant complètement négligé de la créolistique. Espérons que dans une réédition revue et augmentée, l'auteur présentera une analyse sémantique plus détaillée des significations qui permettra au lecteur une perception plus fine des divers concepts.

Daniel SCHLUPP

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Jordi PARRAMON I BLASCO, *Repertori mètric de la poesia catalana medieval*, Curial Ed. Catalanes, Publicacions de l'Abadia de Montserrat (Textos i Estudis de Cultura Catalana, 27), Barcelona, 1992, 337 pages.

La constitution d'un répertoire métrique est toujours une tâche ingrate, semée d'embûches, mais néanmoins nécessaire, non seulement à la recherche en métrique, mais aussi en histoire littéraire, voire en linguistique avec en particulier les données rimiques dont la préparation se prête malheureusement peu souvent à une exploitation directe. On sait que, dans le domaine de la lyrique médiévale, le mérite revient à I. Frank d'avoir arrêté une structure à la fois économique et efficace dans la conception et la présentation de ce genre de travail. Aussi sera-t-on peu étonné de voir Parramon suivre, dans ses grandes lignes, ce modèle illustre, s'en expliquant justement dans son introduction.

P. entend arrêter son corpus aux pièces versifiées d'auteurs catalans (et valenciens, comme Narcís Vinyoles), «poesies catalanes escrites en català o en provençal», pour l'essentiel des XIV^e et XV^e siècles, excluant l'œuvre des troubadours catalans des XII^e et XIII^e siècles répertoriés par Pillet-Carstens et Frank et dont il liste les noms [8], omettant Peire Català que Frank enregistre (vol. II, p. 208), ne retenant par conséquent que le Majorquin Berenguer d'Anoia (n° 5) que le répertoire de Frank excluait. Cette conception apparemment rationnelle l'amène à inclure l'œuvre du Roussillonnais Joan de Castelnou [10] qui s'exprimait uniquement en occitan dans son œuvre poétique, et qui, à ce titre, a été répertorié par Zufferey (Z518). Les pièces d'auteurs catalans écrites en castillan, valencien, italien ou français se trouvent ainsi écartées; on aurait pourtant aimé les voir enregistrées dans le répertoire des auteurs et des œuvres. On y trouve par contre les deux pièces de Thomas Periz de Fozes (n° 135), que M. de Riquer qualifiait pourtant de «trovador aragonés en lengua provençal», et répertorié par Zufferey (Z565). Se trouvent ainsi recensés 1342 pièces avec 1392 entrées pour les pièces strophiques («cobles») et 141 pour les pièces non strophiques («estructures narratives»). A défaut d'un réper-

toire bibliographique de ce corpus, P. a établi une liste en suivant les critères du *Grundriß* de Bartsch (via Pillet-Carstens) élaborés pour les troubadours, en s'appuyant sur le *Repertori* de Massó Torrents dont on sait que ne parut que le vol. 1 (1932), complétant à l'occasion la liste et excluant certaines pièces relevant selon lui de la «prosa rítmica» ou «prosa rimada» [8], sans doute ces pièces «simplement rimades, sense versificar pròpiament» dont il donne le détail [9]. La limite de 1500 n'a été franchie que pour ne pas mutiler l'œuvre des auteurs qui se sont déjà exprimés avant cette limite. Chaque pièce du corpus se voit ainsi attribuée un numéro double de forme x, y dans le *Repertori d'autors i obres* [273-319], avec 204 auteurs identifiés, quelques pièces d'attribution problématique se trouvant détachées (n° 61a: «Francesc Ferrer (?) o Ferrera», 89a: «Pseudo Ramon Llull», 94a: «Pseudo Ausiàs Marc» et 154a: «Joan Roís de Corella (?) o Caldesa»; cf. p. 40).

P. consacre quelques pages à une présentation succincte des différentes «périodes et écoles» à travers lesquelles son corpus peut être appréhendé: manifestations de la poésie religieuse parallèles à la lyrique des troubadours, continuité de la lyrique des troubadours, le groupe catalan en liaison avec l'École de Toulouse au XIV^e siècle, première et seconde génération du Siècle d'Or, l'École valencienne et ses contemporains. L'auteur consacre ensuite une section aux principes de la versification médiévale [15-26]: rime et *estramps*, rimes internes, isostrophie, *cobla esparsa*, *tornada*, *respos*, liaisons interstrophiques, mètres, types de strophes. On fera au passage une observation: selon P., les troubadours ne procéderaient pas à la synalèphe (ajoutons: ou à l'élision) entre les deux membres d'un vers scindé par une rime interne féminine [16], ce qui est faux⁽¹⁾. Le problème posé en matière de notation dépend au demeurant non du fait de résorber d'une manière ou d'une autre la post-tonique du premier membre ou de ne pas le faire, mais du fait d'adopter une solution mixte.

Le répertoire est décomposé en 4 sections principales, dont les normes sont indiquées dans l'introduction:

- A. Répertoire métrique des formes «lyriques».
- B. Répertoire des «systèmes narratifs».
- C. Répertoire «syllabique» correspondant au «tableau des formules syllabiques» de Frank (vol. II), avec des listes auxiliaires.
- D. Répertoire des auteurs et des œuvres.

L'ouvrage se termine sur une liste des sources de la poésie catalane médiévale, inventoriant les manuscrits et les imprimés anciens, ainsi que quelques éditions inédites modernes, une bibliographie et des addenda.

A. En ce qui concerne les normes du répertoire métrique, P. suit celles de Frank, avec une innovation: l'introduction d'un symbole (^) pour représenter la fluctuation dans le genre des rimes, le classement accordant une priorité aux masculines

(1) Cf. D. Billy (1989: 35 et 38).

sur les féminines, et aux féminines sur les variables. Autre innovation par rapport à Frank: P. signale, pour le décasyllabe, le mètre 5 + 5, l'absence d'indication renvoyant au modèle 4 + 6. L'auteur affirme dans l'introduction que le vers «es divideix en dos hemistiquis equivalents mitjançant una cesura a la cinquena, que només pot ser masculina o femenina èpica, és a dir amb una síl·laba en anacrusi» [21]. Outre que les fiches du répertoire n'indiquent pas ces particularités, on fera observer que des auteurs comme Borgonyó, Ferran Díez, Sobrevero, Bernardí de Vallmanya font une utilisation systématique de la césure féminine, ce qui est tout autre chose que d'y recourir casuellement, voire sporadiquement; que d'autres, comme Lluís Català, Lluís Garcia, Jaume Olesa i Sanglada, Miquel Peres, Bertomeu Salvador ou Ramon Vivot n'utilisent que la masculine; que d'autres enfin, comme Jordi Centelles, Jaume Gassull, Joan Moreno, Joan de Nàjera ou Narcís Vinyoles peuvent mêler les deux types. Il eût par ailleurs convenu de rappeler que les particularités rythmiques de l'*arte mayor* (accent à peu près systématique sur la deuxième syllabe des deux hémistiches) se retrouvent souvent chez les Catalans. La manière dont l'indication est faite ne permet pas de savoir précisément la portée de la mention lorsque les deux grands types de mètres sont utilisés (n° 61:94). P. n'indique pas davantage le type de césure pour le décasyllabe 4 + 6, signalant seulement que la forme masculine est la règle. On regrettera en tout cas que les deux grands types de décasyllabes se retrouvent confondus dans le «Repertori sil·làbic».

En matière de réseaux rimiques, P. procède à quelques innovations, subdivisant ainsi la classe «s» (*coblas singulares*) de Frank en deux classes, «s» et «cp». La notion de *coblas singulares* est cependant employée avec la même absence de précaution que chez Frank; il s'agit là par conséquent d'une classe définie plutôt sur des critères négatifs, comme ce qui n'est pas le reste⁽²⁾; plus précisément, on entendra par «s» tout réseau mettant en jeu au moins un *rim singulares* et aucun *rim capcaudat* (auquel cas «cp» est employé). Les conséquences pour le répertoire catalan sont de peu d'importance, étant donné la nature des réseaux utilisés, et P. en a limité l'importance en signalant immédiatement, après le nombre de couplets, la spécificité des *cobles capcaudades* («cp» au lieu du «s» de Frank qui donnait, sauf omission, l'indication «Capcaud.» à la suite des timbres⁽³⁾). On peut du moins relever le cas de la chanson religieuse anon. 0, 82 (219:252) ou celui de la chanson 175, 14b de Llenoard de Sors (256:3) qui présentent un réseau «infrarimique»

(2) Voir chez Frank, par exemple, les n°s 81:1, 252:1, 389:3, 440:1, 486:1, 504:17, 564:1, 577:214, 580:1, 624:4 & 79, 635:6, 685:1, 727:1, 864:1-5, 875:2 et 882:1. Dans 453:1, 843:1 et 872:1, il s'agit en fait de *coblas unissonans*, les rimes internes échappant à la permutation identique. La notion est évidemment problématique pour les récurrences organisées de timbres des *coblas capcaudadas*, les «rimes interstrophiques» et certaines structures plus ou moins «floues» (voir par ex. 55:8, 218:1 ou 349:1).

(3) Indication au demeurant trompeuse, Frank ayant une conception élargie du procédé, incluant la plupart des cas de *coblas retrogradadas* et d'autres formules.

vraisemblablement inspiré d'une chanson de Bernart de Pradas (PC65,1 = F635:6)⁽⁴⁾; le cas de 74:4 basé sur le schéma rimique ababababbcc, avec 'a' et 'b' *unissonans* et 'c' *singulars*; celui de 164:8 & 19 basés sur la strophe abbaacca, avec 'a' *unissonans* et 'b' et 'c' *singulars*, etc.⁽⁵⁾. Du fait de la subdivision de la classe «s» de Frank, le problème se pose également pour la sous-classe «cp»; ainsi en va-t-il pour Próixita 139, 19 (199:1) basé sur la strophe abbacddc, avec une alternance de timbres au niveau des rimes extrêmes, 'b' unissonans 'c' et singulars.

La classe «cp» fait l'objet d'une sous-catégorisation ingénieuse: la mention «cp y1, z2» décrit ainsi une situation où le timbre de l'avant-dernier vers à disparaître (y) dans un couplet est le premier à paraître dans le couplet suivant (1), et où le dernier (z) à disparaître est le second (2). On peut cependant s'étonner que lettres et chiffres désignent les vers, non les rimes elles-mêmes, si bien que l'on trouve des formules comme «cp u1» (227:1) ou «cp x2, yz1» (221:6)⁽⁶⁾.

Le répertoire catalan présente, outre ces deux grandes classes, des formules reposant sur la permutation identique: *cobles dobles* («d») et *cobles unissonants* («u»), ainsi qu'un cas unique de *cobles dècuples* [30]. Aux côtés de ces réseaux simples, P. distingue des «cobles alternes», «retrògrades», «retrògrades alternes», et «capcaudades alternes». On aurait aimé des indications explicites sur les étiquettes ici adoptées; il s'avère en effet qu'il n'y a aucune différence structurelle entre les deux pièces caractérisées «cp-a» («capcaudades alternes») et trois de celles qui sont caractérisées «r-a» («retrògrades alternes»). Le procédé de la rétrogradation des timbres se trouve décrit sous l'étiquette «r-a» lorsqu'il est appliqué de bout en bout (sauf dans le cas de Gilabert de Próixita 139, 20 = 221:6 où P. donne «5 cp x2, yz1 a»). Lorsque le procédé est interrompu par le renouvellement des timbres, l'étiquette simple «r» est retenue (219:327). L'étiquette «cp» pour l'«octine» de Sant Climent est évidemment insuffisante (cf. infra). A noter que le réseau de Joan de Castelnou 34, 4 (n° 219:261) est désigné par la mention «cp-a», alors qu'elle est également fondée sur la rétrogradation, mais avec un *rim alternat*⁽⁷⁾.

Les refrains sont intégrés dans la description par une simple addition, quelle que soit l'autonomie du refrain. Un cas comme la chanson religieuse 183, 20 de Bernardí de Vallmanya montre les limites du procédé (227:1). Il conviendrait en effet de dissocier le refrain (4aa10bb) de la strophe (10 abbacddc), comme en témoigne et la fréquence élevée de ce type de strophe, et la concaténation des couplets, plutôt que d'amalgamer l'ensemble, quitte à décrire le réseau au moyen de la formule insolite «cp u1».

(4) V. aussi les couplets impairs de Francí de Castellví 35, 2 (277:2).

(5) C'est également le cas pour 164:22, avec toutefois cette différence capitale qu'un refrain (v. 8) bloque le timbre de la rime 'a'.

(6) P. considère en fait tous les vers à partir du dernier impliqués dans la concaténation; 221:6 a le schéma abbaacddcc: le dernier étant le v. 8 (noté x), P. tient compte des trois derniers vers.

(7) Cf. Billy (1989: 152).

P. donne une indication de genre avec précaution, prenant principalement pour modèle la poétique occitane, bien que l'utilisation des «vieilles étiquettes» soit bien souvent impraticable du fait de la complexité parfois grande du contenu. Cette caractérisation semble s'appuyer essentiellement sur des critères formels, ou à défaut, sur des critères thématiques ou fonctionnels. Nous donnons ici un relevé des étiquettes utilisées; pour les critères formels (et éventuellement thématiques): *alba*, *apariat*, *canço lai*, *balada*, *cobla* et *cobles*, *dansa*, *descort*, *esparça*, *goigs*, *lai*, *rondó*, *sonet*, *viadera*, *zègel*; pour les critères thématiques: *canço*, *comiat*, *complanta*, *consueta*, *epitafi*, *escondit*, *excusació*, *lloa*, *maldit*, *plaer*, *plany*, *profecia*, *sentència*, *sirventès*, *tractat*, *vers*; pour les critères fonctionnels: *cartell*, *debat*, *demanda*, *glossa*, *libell*, *rèplica*, *resposta*, *tençó*. La mention «rel.» (religieux) ou «ten.» («*tençonat/da*») vient éventuellement préciser le genre. Nous avons relevé une seule étiquette mixte, «sirv[entès] dan[sa]» (138:45). Cet éventail soulève évidemment quelques difficultés: ainsi, la différence entre «cobla» (68:5, 99:1...) et «esparça» n'est pas explicitée, les pièces caractérisées comme «descort» le sont toujours avec un point d'interrogation, sans la moindre discussion qui mettrait pourtant en évidence le caractère artificiel de cette dernière étiquette (65:1, 72:6, 270:1).

Le traitement du rimaire est beaucoup moins satisfaisant. Reconnaisant les incertitudes relatives à l'interprétation phonétique des rimes en catalan ancien, P. adopte la forme actuelle du dialecte oriental, ce qui l'amène naturellement à donner des indications contradictoires avec celles des éditeurs, en particulier relativement à l'aperture des voyelles [32]⁽⁸⁾. À côté de cela, on trouve un certain nombre de notations abusives dans les rimes mêlant des nasales suivies ou non d'une consonne finale étymologique. On remarquera ainsi que P. note «ant», même là où l'on trouve *dan* (lat. *damnum*), *capitan*, *engan*, *afan* sans parler de la désinence verbale en *-an* de la 3^e pers. pl. (20:1; 60:44; 131:3, 21; 169:1; 173:1, 183:1; 200:52; 272:1, etc.); «ants», même là où l'on a *mans* ou *crestians* (219:179; 235:1). De même pour *ent* avec *ben*, *sen* (112:1; 145:3; 173:1; 272:1, etc.) ou même *engen* (145:2), pour *ents* avec *bens*, *frens*, *sens*; (195:1; 219:12, 435, etc.). Plus rarement, semble-t-il, c'est la graphie sans *-t* qui est préférée (173:1, etc.). Ces séries soulèvent en fait deux problèmes distincts: d'une part la chute de T final, d'autre part la palatalisation de deux nasales latines juxtaposées en finale. On conçoit qu'il n'appartenait pas à P. d'en discuter, mais une notation appropriée eût eu bien des avantages. Le traitement de la rime en *ems/emps* n'est pas clair: on trouve ainsi *emps* lorsque, par ex., l'adv. *ensems* est en cause au côté de *temps* (211:3, 13; 219:335, etc.), ou encore *rems*, *strems*, *Jerusalems* (263:3); mais on a parfois *ems* dans les mêmes conditions (131:9; 200:43, etc.). En fait, il semble bien que la graphie <ms> aurait dû être systématiquement préférée. Nous y trouvons argument notamment dans les pièces qui mettent en jeu une apophonie,

(8) Il y a semble-t-il des divergences que nous ne sommes pas en mesure d'apprécier, ainsi, dans les pièces JBMasdo 103,32 et 103,103 qui sont en rapport d'imitation, P. note, pour la rime 'd', les timbres: èr, ém, èt, òc, ig, ès, i et èr, em, et, òc, ig, es, i, respectivement.

comme dans JBMasdo 103, 65 (261:1; timbres selon P.: amps, émps, ims, oms, ums, enda; avec *camps*, *estramps*, *rams*, *Adams* et *fams*; *temps*, *estremps*, *ffemps*, *exemps* selon les graphies de l'éd. Aramon)⁽⁹⁾. La normalisation des atones post-toniques est également discutable, mais nous reconnaissons volontiers que le problème n'est pas aisé dans la mesure où l'origine des formes n'a pas toujours été éclaircie. Par contre, les formes que nous dirions volontiers «asygmiques», comme la réduction en *-ea* du suffixe *-esa* < lat. *ITIA*, sont maintenues: il y a là une démarche peu cohérente, et le problème de la tradition manuscrite et de ses variantes éventuelles ne nous semble pas justifier ce traitement inégal des traits dialectaux. Il eût du reste été intéressant de discuter d'une manière plus générale du problème des variations graphiques; ainsi, P. relève des rimes en «an(n)a» lorsque *sent·Anna* est en cause, que le mot soit ou non graphié *Ana* (61:3, 81, etc.; mais «ana» au n° 60:37). Les rimes, graphiquement du moins, approximatives, opposant une consonne finale sonore à la sourde correspondante (types *sab:cap*, *Jobs:lops*) ne sont pas signalées; c'est la sourde qui est retenue, sans qu'il ne soit précisé s'il y a là un choix phonologiquement fondé (219:353; 263:3, etc.). Il sera naturellement nécessaire d'entreprendre un jour une étude systématique du rimaire, comme Beltrami & Vatteroni l'ont entrepris pour l'ancien occitan. En dehors de ces aspects linguistiques, on remarquera que P. a la fâcheuse tendance de lier en un même sort les *rims capcaudats* en notant un timbre unique, même si ceux-ci varient sensiblement; voir par ex. 217:1 avec «o(r)s» pour II d/III a, là où l'on a «os» et «ors» respectivement; ou 200:12 avec «ents» pour IV c/V a, là où l'on a «ens» et «ents» respectivement. Quelle que soit la confusion catalane dans les rimes en «o(r)s», le fait qu'un Gilabert de Próixita, par exemple, ne mélange pas dans 139, 8 (10 fois «os»), 139, 5 et 7 (2 et 4 fois il est vrai, respectivement) et ne présente qu'une fois le mélange avec «amors» dans l'incipit de 139, 9, contre 7 fois «os», incite à être prudent dans l'emploi des notations mixtes. Le non mélange n'est certes pas nécessairement significatif, mais outre le hasard, on ne peut ignorer l'empire de l'étymologie favorisé par la graphie. Un autre exemple montre les limites de ce type de notation: P. note «ar(d)» pour le timbre de la rime 'c' d'une chanson d'Andreu Febrer (169:1), là où sur les 12 concernées, une seule occurrence est en «ard», qui n'est sans doute pas significative (*/e/sguard*; cf. ao. *esgarar* à côté d'*esgardar*); une licence ne saurait de toute façon être interprétée de la même façon que l'indifférence dans le mélange.

Les notions de «r. al·literats», «r. capfinits», «r. equívocs», «r. maridats», «estrambot» (219:429) ne sont, semble-t-il, pas expliquées. Lorsqu'ils ne sont pas généralisés, cas où aucune indication n'est donnée (la rubrique de la 3^e col. fait tout simplement défaut), les *estramps* (vers non rimés) sont signalés comme tels, sans indication de timbre, mais la notion est conventionnelle, si bien que les *estramps* qui entretiennent des relations «infrarimiques» structurellement fondées avec le timbre

(9) Voir aussi, p. 336, les articles n°s 219:6bis et 39bis consacrés à un échange de *cobles* construites sur les mêmes timbres, mais où P. note «ams» ici et «amps» là.

d'autres rimes comme dans JBMado 103, 17 ou 103, 98 se trouvent traités de la sorte, rendant la description insuffisante (263:1-2). Ainsi, la mention «r. al·literats per cada semi-cobla» ne rend pas compte totalement de la structure de 103, 98 pour laquelle les timbres ne sont pas donnés; on a en effet les mots-rimes: *ras, res, ris, ros, pacs, pecs, pics, pocs*, soit la combinaison des schémas aaaabbbb au niveau des consonnes encadrantes, et abcdabcd au niveau de la voyelle. Un cas assez curieux apparaît au n° 262:1, où l'on a l'indication suivante, pour la rime 'a': «I ipi; II-X estramps». La mention de I a résulte du fait que la pièce est rimiquement enchaînée avec une *codolada* (dont le descriptif ne fait du reste aucune place à la mention des timbres; n° Gd:10). On peut relever d'autres cas de mention de *rims estramps* dans des *cobles* isolées (49:1, 149:1, 193:1, 207:1, 243:1). Il serait au demeurant intéressant de donner un jour une liste exhaustive des «non-rimes» et des «mots-non-rimes» utilisés dans les vers *estramps*, avec toutes les concordances utiles, incluant le dictionnaire de Jaume Marc, compte tenu de la spécificité et de l'intérêt du genre. Une dernière remarque concernant le timbre des rimes: la notation «(id)a!» pour le n° 112:1, I a ne semble pas être nulle part expliquée et semble résulter d'une interprétation tendancieuse d'un cas d'anisométrie (6'a8b au lieu de 8ab; mots à la rime: *infinida, vida*). On remarquera que la notion brute de «rime» conduit parfois à des anomalies structurelles relatives (au niveau du réseau): ainsi, dans le n° 219:226, la constance de la rime b (en «a») n'est qu'apparente, et est strictement liée à ce que P. décrit comme «r. derivatius»; à ce type rimique relativement vague dans ses incidences au niveau strictement rimique, se combine en effet un artifice, les formes en b étant des formes verbales en -a tonique (soit, en accentuant, les rimes *fülla:s'afüllá, avüllá:s'avüllá, figüra:figurá, apurá:púra*, etc.); il en est de même pour JBMasdo 103, 87 (72:2), avec une rime 'b' en «ara» (*osta:ostara*, etc.).

Les couplets de même forme dispersés dans une œuvre quelconque figurent sous une entrée unique, mais les rimes sont données séparément, couplet par couplet. On en trouvera une liste en note à la p. 266. Au-delà de 16 couplets, P. n'indique que les timbres des cinq premiers, à l'exception des couplets isomorphes dispersés dans des «systèmes narratifs». Lorsque la *tornada* présente des timbres différents de ceux attendus, ceux-ci sont indiqués à la suite des timbres de la rime correspondante dans la strophe, sans qu'une mention explicite signale le phénomène. De ce choix, il résulte qu'un tel changement n'est pas immédiatement identifiable et cesse d'être repérable lorsque la pièce excède le seuil de 16 couplets. Comme Frank, P. traite à part les compositions «à schéma multiple», à cette différence près que Frank attribuait le premier numéro du binôme non à un schéma déterminé mais à la section même des pièces à schéma multiple (trois pièces seulement, sous le n° 885), alors que P. réserve un n° distinct pour chaque couplet initial, subdivisant lorsque plusieurs pièces commencent avec le même couplet (nos 269 à 291). On remarquera que *respos* et *tornades* sont numérotés, lorsqu'il y a lieu, comme des couplets quelconques. Il en est résulté des notations fâcheuses (voir nos 219:170 ou 286:1).

On déplorera l'absence de titre courant qui ne facilite pas la consultation. Les indications relatives aux refrains sont assez surprenantes; au lieu d'indiquer simplement les vers concernés de la strophe, P. indique ceux de la pièce. Ainsi, pour le n° 8:1, on trouve la mention «ref: 6-7, 13-14, 20-21, etc.» là où un simple «ref. 6-7» eût suffi. On imagine aisément la difficulté à situer rapidement le refrain lorsqu'un *respos* introduit un décalage dans la numérotation. Le même procédé est utilisé pour la localisation des mots-refrains, de telle sorte qu'il est parfois impossible de comprendre ce qui préside à leur distribution. Nous songeons en particulier à telle chanson de Martí Garcia (73, 5 = 263:11), ou encore à *Santa dels sants...* de Joan de Sant Climent (161, 2 = 263:33) dont les mots-refrains sont distribués selon le processus inventé par Arnaut Daniel dans *Lo ferm voler...* (PC29, 14), parangon de toutes les sextines, avec la permutation par les extrêmes; étant composée de huitains, il s'agit pas conséquent d'une «octine»; à remarquer au passage, à la suite de Pujol (81-2), que la référence au modèle occitan y est manifeste, avec, parmi les mots-refrains, *arma*, *verga* et *cambra* du célèbre modèle. On remarquera à propos de cette pièce que la mention de la reprise des mots-rimes restants au sein des vers 3 et 4 de la première *tornada* n'eut pas été inutile⁽¹⁰⁾.

On relèvera également l'absence d'indication relative à la distribution des *rims maridats* et des *rims derivatius*; leur distribution n'est pas en effet systématiquement aabbccdd, etc., elle peut être par ex., abcdccba (219:113), ce qui présente un intérêt non négligeable. Nous supposons que la désignation «r. maridats retrògrads» donnée par P. entend décrire cet agencement. L'anaphore n'est pas indiquée, ni, semble-t-il, la nature (sinon la structure) des gloses (v. par ex. Vilasp 202, 2a) qui s'appuie souvent sur des articulations métriques précises. D'autres procédés rhétoriques dont les incidences métriques sont pourtant évidentes ne sont pas mentionnés, tels que l'utilisation exclusive de mots bisyllabiques dans telle pièce de Joan Berenguer de Masdovelles (103, 143). Nous convenons au demeurant que la prise en considération de procédés rhétoriques ne va pas nécessairement de soi, et que l'usage en matière de constitution de répertoires métriques est plutôt minimaliste. Du moins P. signale-t-il les «vers retrògrads» (219:7; 45, 62, etc.), sans doute en raison de leurs incidences structurelles. En ce qui concerne les «cobles de doble sentit», un renvoi à partir d'un article sous les schémas réduits correspondants n'eut pas été superflu (245:1; 254:1; 255:1).

Des notes diverses signalent certaines irrégularités dont la source et la nature sont quelquefois commentées, l'existence de variantes ayant une incidence au niveau du répertoire (interpolations...), la dispersion des couplets dans un texte en prose ou un quelconque «système narratif», la présence de vers latins ou de citations, les textes en langage chiffré, etc. Des addenda permettent en fin d'ouvrage d'ajouter 5 fiches (plus 5 autres pour le répertoire des «systèmes narratifs»).

(10) Dans l'ordre: 5, 6, (4), (3), 7, (2), (1), 8 (les mots-rimes repris en position non finale figurent entre parenthèses).

Corr. (nous ne relevons pas les accents des timbres de rime; les corrections figurent généralement en gras). 13:1, III a: assonance en o(r)s/ost; lire ref: 4-8, 22-26, 40-44, etc. — 14:1: Le ref. est un syntagme, non un simple mot, «la mortaldat». — 20:1, I b: e; c'est la rime e qui est en «ei». — 47:1, V d: erna. — 53:1: Le schéma strophique est erroné: $c^4c^4d^4e^4d^{10}f^{10}f^{10}$ (non $c^4c^4d^{10}d^4e^4f^{10}f^{10}$). — 55:1, III 9: la *gran bandera ntegra*, là où l'on attend une rime en *iga*. — 58:1, An 0, 108; IV c: osa. — 58:2, III b: ista. — 58:3, I c et d: inverser les timbres; VI b: iren. — 58:5, II a: igna. — 58:9, V d: endre. — 58:10: II a: asta, non ida; III b: ira. — 58:11, VI a: osa. — 58:12, III b: eixer. — 58:13, V b: ostra⁽¹¹⁾. — 58:14, I b: ella; III n'a que 10 vv. (ababbcdcd); à moins que la pièce ne soit incomplète, sa description doit figurer à l'appendice des compositions à schéma multiple. — 58:15, V a: etes. — 58:16, II c: era. — 60:12, II 7: l'éd. Ferrando citée donne *concord*, non *concert* que la rime appelle, sans le moindre commentaire. — 60:28, III d: ena, non enam. — 60:34, IV: restituer la virgule entre ar-les et ava; V b: ança; XIX d: asa. — 60:36, V c: era. — 60:39, IV b: ura. — 60:43: Le premier couplet est isolé des autres (*Cobla esparça invocant auxili divinal*, le reste étant donné comme *resposta*); à noter que la consigne donnée dans le *cartell* du *certamen en lahors de la Verge Maria* de 1474 est de *cobles cinch, endreça o tornada*, alors que cette pièce présente, selon l'analyse de P., 6 couplets au total⁽¹²⁾. — 60:45, II b: La notation «è(r)q/guen» n'est pas claire (*cerquen:creguen*). — 61:3, II e: em. — 61:62, III b: osa. — 61:66, I e et II d: inverser les timbres (orça et egi); VII et les *tornades* sont *capcaudades*. — 61:68, VI c: obra. — 61:71, I c: erra; V e: alsa. — 61:77, I d: alta; II d: ecte. — 61:80 MiMira 110, 2; VII b: eta (omis). — 61:81, III e: il·la; MiMira 110, 1. — 61:82, IV b: ub/pta; VI b: ota. — 61:83, IV b: esseu. — 61:85, V a: ensa. — 61:86, III e: empta/enta; VI d: obre. — 61:89, VII b: altres. — 61:91, IV c: uda. — 72:3 5 s. — 75:1: Le v. 8 a huit syllabes, et le 12^e semble défectueux. — 112:1, II b: ent. — 122:2, c: i(u)s (III 5: agues). — 124:1, III e: ort; V e: er. — 131:1: *Dhc* intervertissent les deux derniers vers de I (...cdcc), rétablissant la régularité de la concaténation des couplets (y2, zI). — 131:3, V c: ats. — 131:7 Plutôt que d'une *cobla esparsa*, il pourrait s'agir d'un premier couplet de chanson, comme le fait remarquer l'éd. Riquer dont les indications ne font pas mention d'une quelconque rubrique «Sparça», au contraire des autres *cobles esparses* du poète dans *Veg*. — 131:53: Il y a 2 *tornades* de 4 vers; VIII-T d: ats. — 131:56, V-T c: oma. — 134:1, II b: ar. — 136:1, IV e: asta. — 136:2, III d: unda. — 138:41: Vilasp. — 160:1, I c fait rimer *queri:haver-i*. — 169:2, IV c: òl. — 169:4, I c: egre. — 172:1, I 9:8 syll. — 175:2: VII a: ita (omis). — 200:3 Ajouter: r. id. 7/8. — 200:7, I c: us. — 200:11: Il s'agit de 103, 165. — 200:14, V b: an. — 200:15, IV b: ell. — 200:56, b: ents (I 3: mens). — 211:23, I c: auta. — 211:32, II a: oses. — 211:34, II c: oca. — 211:38, I d: as, non ara. — 211:40, V d: il. — 211:56: La pièce semble se conclure avec une *tornada* dont il ne resterait qu'un vers. — 219:14, II c: e, non er; IV b: is. — 219:15, VII c: i (manque). — 219:17, IV c = V a: la rime est en os dans IV et en ors dans V. — 219, 24, II b at; V b: ic (manque). — 219:30, X d: os, non or. — 219:32, V d: abs. — 219:38, d: n'est en ar que dans la *tornada*; en it dans le couplet. — 219:40, II b: ur. — 219:51: La pièce est peut-être incomplète, et il ne s'agit par conséquent pas nécessairement d'une *tornada* (cf. Aramon, p. XXVIII). — 219:52: réunir cp. — 219:60: JBMasdo. — 219:96: Il n'y a pas de rime 'd' en «e(r)s», mais deux *rimas espars* dont l'un est en «es» et l'autre en «ers», de bout en bout (cf. éd. Riquer, p. 85); il convient par conséquent de créer une entrée n° 233a:1, sous un nouveau schéma rimique, abbaedec. — 219:113, IV-VIII c: ona, ida, iga, ura, ada. — 219:129, VIII b: ança. — 219, 136: JBMasdo 103, 144.

(11) Ferrando donne *vostra vida santa* au v. 49 au lieu du *vostra santa vida* attendu.

(12) On remarquera toutefois que la pièce de Jaume Roig qui suit (152, 2) a également 6 couplets.

— 219:174; il doit s'agir de r. maridats, non de r. derivatius. — 219:175, I b: *et*; III b: *oc*. — 219:176, VI b: *ics*; VIII c: *iga*. — 219:178: *cobles capfinides*. — 219:194, IV a: *esa*. — 219:207: Ce numéro est attribué à 2 pièces; on donnera donc le n° 207bis ou 207a à JBMasdo 103, 158, et on reportera la corr. p. 303, etc. — 219:209, III b: *urs*. — 219:229: Le genre est omis. — 219:242, III b: *ada*. — 219:246, IV b: *isme*. — 219:247, VI c: *era* (manque). — 219:263: VI a: *icte*, non *ina*. — 219:268, V b: *olen*. — 219:270, I d: *eixen*. — 219:272, I c: *endre*. — 219:273, I b: *esca*; II b: *ejen*. — 219:284, II c: *ua*, non *éva*. — 219:293, III a: *ima*, non *iura*; VII a: *ant*, non *ava*. — 219:310, V a: assonance *atge/acle*. — 219:312: II d = b (*abbacbbc*). — 219:316, V d: *uny*. — 219:350, III c: *art*. — 219:351, V c: *ella*. — 219:356, V c: *orden*, non *os*. — 219:378, IV d: *ea*. — 219:379, I a: *oba*, non *obla*. — 219:381, I a: *e*; III c: *onren:ombren*; IV a: *ombren*. — 219:386, III d: *ei*, non *eis*. — 219:392, III c: *ors*. — 219:396, V d: *er*. — 219:402: Il n'y a qu'une *tornada*, mais celle-ci connaît deux rédactions différentes; la rime 'd' y est donc soit en *at*, soit en *or*. — 219:405: AuMarc 94, 114. — 219:406, IV c: *olen*. — 219:426, a: *e*. — 219:430: Le mètre du v. 5 n'est pas assuré (7/8). — 226:1: Compte tenu des conventions de P., VI b (*asten*) est de *trop*. — 226:4, III a: *orma*. — 226:5, VI d: *eja*. — 226:7, XI d: *orta*. — 227:1, III d fait rimer *mare* avec *l'ara*. — 232:1, II b: *es*; III a: *ença*. — 257: Numéro omis. — 263:1, I-IV g: *is*, *ims*, *is*, *ius*. — 263:3, c: *am(p)s*. — 263:10: Dimas 51, 2. — 263:11: Il y a sans doute une faute: soit «ventura» se présente également au v. 44, soit la *tornada* n'a que 3 vers. — 263:16: Certains mss. donnent une *tornada* de 4 vers. — 263:27: probablement 17 s 8. — 263:33: StClim 161, 2. — 265:1: les «r. al·literats» excluent régulièrement le v. 5; la constitution spéciale de la *tornada* n'est pas signalée: celle-ci procède en reprenant successivement les mots-rimes de I 6, II 7, III 8, selon un procédé élaboré semble-t-il par Gaucelm Faidit⁽¹³⁾, les deux derniers mots-rimes allitérant entre eux.

A'. Un appendice est consacré aux compositions à schéma multiple. Les différents schémas d'une même pièce sont heureusement enregistrés dans le répertoire principal, avec renvoi à l'analyse complète. L'*alba* anon. 0, 46 (271:1) dont P. ne mentionne que l'éd. spurieuse de Bohigas et dont on doit une éd. correcte à I. de Riquer⁽¹⁴⁾, aurait davantage été à sa place dans le corps principal du répertoire, II ne variant par rapport à I que par un cas de «fusion» rimique (c = e). Il en est sans doute de même pour l'article suivant, avec l'*alba* anon. 0, 51⁽¹⁵⁾; Frank qui l'enregistre sous le n° 112bis:1 (461, 25a) en donne une description plus satisfaisante, en isolant au demeurant les refrains dont P. ignore la spécificité. P. traite également dans cet appendice d'une pièce dont la variation strophique n'est qu'apparente, n'étant liée qu'à la rétrogradation systématique du schéma rimique (les *coblas retrogradatz de dreg en dreg* des *Leys d'Amors*: 278:2). On remarquera que maints

(13) Cf. Billy (1989: 209).

(14) «Alba trovadoresca inédita», *Studia... M. de Riquer*, Barcelona, 1987, t. II, pp. 595-601.

(15) L'éd. cité, à nouveau l'incontourné Bohigas, qui ne discute pas l'éd. M. de Riquer («'Alba' trovadoresca de autor catalan», *RFE* XXXIV, 1950, pp. 151-65) dont il enrichit pourtant sa bibliographie, se contentant d'un bref renvoi au détour de l'inventaire des pièces du ms. 7 de la Bibliothèque de Catalogne (p. 11), estime que l'auteur est occitan (à l'encontre de Riquer).

cas de modification du schéma rimique (par fusion de rimes principalement) figurent bien dans le répertoire principal (14:1, 105:2, 249:1, etc.).

Corr.: 271:1: On rétablira la rime «e» (non «d») dans la mention des timbres. — 272:1, I b: aus; II d: er. — 277:2: Description incomplète; les couplets impairs présentent des *r. maridats* entre l'hémistiche et la fin de v. (*Fill: filla, novell: novella, espill: espilla*, etc.), si bien que l'on a des rimes internes (en ill, ell, all, ull dans I, etc.); les couplets pairs font l'objet de *r. al·literats* (consonne-zéro en VI: *l'ara, vostr·era, qui ·ns yra, aquell· ora*, etc.). — 286:1, I: le schéma rimique est celui de II, IV, etc. (du moins selon l'éd. Bohigas indiquée par l'auteur); l'auteur n'indique en rien l'autonomie thématique des deux «vers» qui alternent leurs couplets; les indications de P. ne précisent pas que X et XII sont des *tornades* (construites régulièrement d'après le couplet précédent); les deux séries de timbres donnés pour «IX-XI» [sic] concernent donc respectivement IX-X d'une part et XI-XII d'autre part. — 289:4, T d: or (nouv. r.).

B. Le répertoire des systèmes narratifs [227-37] (normes: pp. 34-6).

Les «systèmes narratifs», c'est-à-dire les formules périodiques non strophiques (au sens classique: rimes plates, etc.), sont répertoriés en fonction tout d'abord du type de mètre ou de combinaison de mètres employé (noté A, B, etc.), ensuite en fonction du type d'arrangement rimique (noté a, b, etc.), enfin en fonction du numéro de la pièce dans le répertoire des œuvres (1, 2, etc.); «Aa:1» (telle est la syntaxe) correspond ainsi à l'emploi exclusif de dodécasyllabes (A) monorimes (Aa) dans les *Regles introductòries* de Ramon Llull (89, 4). La principale indication donnée concerne le nombre total de vers, mais des commentaires apportent diverses précisions sur, notamment la présence d'éléments disparates (strophes, prose), éventuellement concaténés par la rime avec ce qui précède ou suit. Il nous eût paru plus logique d'indiquer le nombre de répétitions du module constitutif de ces formules. On peut prendre pour exemple la description des *codolades* et de leurs rapports éventuels avec des éléments strophiques insérés ou finaux; il est ainsi peu satisfaisant de donner le nombre total de vers en incluant ces insertions: on ne peut en effet rien en induire avant de vérifier le nombre de vers des insertions et de les retrancher, et l'on aimerait savoir de quelle manière la *codola* commence et finit. On remarquera également que la segmentation discursive des formules périodiques devrait être systématiquement prise en compte dans les répertoires métriques. Il n'est ainsi pas sans importance de savoir que les quatrains croisés de 0, 5 (Ge:1) sont divisés en distiques (8a4b) de ce point de vue, ou que les rimes plates de 14, 6c (Ka:2) sont organisées en distiques en porte-à-faux avec l'organisation rimique (5ab).

Le *Mirall de trobar* présente un certain nombre de particularités métriques, plus ou moins bien signalées par l'éd. Vidal, par ex. (pp. 56, 78 et 80, n. aux 106), dont P. n'a tenu aucun compte. Ainsi pour le prologue, divisé en deux parties (La:2 et Ia:9) dont la première fait place au fameux double acro-téléstiche révélé par I. Frank⁽¹⁶⁾, et que P. ne mentionne pas en son lieu, on rencontre deux phénomènes

(16) «Un message secret de Berenguer de Noya: le prologue du 'Mirall de trobar'», *Filologia Romanza*, III (1955), pp. 1-11.

intéressants. D'une part les transferts d'accent sur la post-tonique qui constitue le segment rimant, connus dans les *Leys d'amors* sous le nom de *systole*⁽¹⁷⁾ (part. I, 1^{er} distique: *que:exemplé*; 13^e: *scriturá:falra*; part. II, v. 92 de l'éd.: *va:comensá*). D'autre part, divers cas d'isosyllabisme «arythmique»⁽¹⁸⁾, où la post-tonique entre dans le décompte syllabique, le noyau de la rime étant toujours la voyelle tonique, d'où résulte une illusoire hypométrie (part. I, 6^e dist.: *causá:enclausá*; 21^e: *le-tretá:metá*; 37^e: *nouellá:reuellá*; part. II: vv. 105-6 et 119-22). Mais cet isosyllabisme arythmique n'est pas général: on trouve ainsi *comensáyla:váyla* au 27^e dist. de la première partie, et les deux premières rimes féminines de la seconde sont également traitées normalement (vv. 89-90: *ríma:síma*, et 97-8)⁽¹⁹⁾.

Corr.: Dc:33: A en juger d'après l'extrait donné dans Riquer (1954:83-4), le *conhort* passe de l'octo- à l'heptasyllabe, d'une manière moins libre que Terramagnino da Pisa dans la *Doctrina d'Acort*. — Fb:1: Les informations ne sont pas claires et ne rendent pas compte de diverses irrégularités; bien que l'entreprise fût délicate, il nous semble qu'une analyse correcte eût dû procéder d'une toute autre manière, à commencer par une identification précise des modules constitutifs (ainsi, 8a4b pour le premier) et des variantes aux extrémités, sans parler des procédés de concaténation avec les citations lyriques. — Gd:8: 138 vv., non 192. — Gd:14: Les 405 vv. «en total» excluent le couplet isolé final (9 vv.); 382 vv. sans les insertions. — Gd:15 est composé de 2 parties autonomes; les *Gràcies* proprement dites comportent 76 vv. qui se closent sur un octosyllabe (...8y4z + 8z); suit une «*Altra Joya*» de 22 vv. commençant avec un tétrasyllabe (4a + 8a4b, etc.). — Gd:18: 294 vv.; ce sont les vv. 286-291 (non 289-292 qui ne font que 4 vers) qui sont constitués de tercets. La *codola* se clôt sur un tétrasyllabe contrairement à l'usage (...8y4z4z). — Gd:20: on précisera que la *codola* est régulièrement «saturée» (...8y4z + 8z) avant d'enchaîner avec les 3 couplets de 74, 14a. — Gd:22: 204 vv., non 155 (184 sans les insertions)⁽²⁰⁾.

C. L'organisation du «répertoire syllabique» suit strictement celle du non moins mal nommé «tableau des formules syllabiques» de Frank (normes pp. 36-7) — il s'agit en fait des schémas métriques, qui sont constitués d'une suite numérique dont les éléments représentent le nombre de syllabes de chaque vers —, excepté le fait que le regretté occitaniste introduisait une classe particulière pour le mélange des octosyllabes masculins et des heptasyllabes féminins, du fait de leur signification particulière dans le cadre de la lyrique des troubadours («isosyllabisme arythmique» de Mölk & Wolfzettel, pp. 28-9, § 46). Toujours à l'instar de Frank, P. fournit quelques tableaux auxiliaires, avec de simples dénombrements: selon la longueur de

(17) Cf. Billy (1989:56); aux exemples rassemblés, on peut en ajouter d'autres qui ont été par ailleurs signalés (cf. P. Lienig, *Die Grammatik der provenzalischen Leys d'amors, verglichen mit der Sprache der Troubadours*, Breslau, 1890, pp. 68-9). Dans nos notations, l'accent aigu désignera moins l'accent supposé que la position métrique ultime.

(18) U. Mölk & Fr. Wolfzettel, *Répertoire métrique et bibliographique de la poésie lyrique française des origines à 1350*. Munich, 1972, pp. 28-9, § 46.

(19) Vidal donne un vers 124 hypermétrique: *O uejares non falra*, résultant en fait d'une métanalyse; l'apparat donne en effet: «*M*: O veyares...; *P*: Que ja res...»; cf. v. 110 où *M* donnerait *O ues fay*, où Vidal donne, correctement *Ques fay*.

(20) Il convient en effet de réunir les vv. 79-80 (dissociés à cause d'une rime interne), et de prendre en considération 2 vers manquants non intégrés dans la numérotation de l'éd. (un tétrasyllabe, entre les vv. 63/64, et un octosyllabe, entre 116/117).

la strophe (près de 64 % des pièces sont composées de huitains)⁽²¹⁾ ou le type de réseaux rimiques employé. On peut calculer les pourcentages suivants: près de 50 % de pièces à *cobles singulares*, de 33 % à *cobles capcaudades* et environ 15,5 % à *cobles unissonans*, qui représentent ensemble 98,5 % du corpus. A ce dernier tableau, Frank substituait des listes (au demeurant incomplètes), ce qu'on aurait ici aimé. Nous donnons ici les listes intéressantes: «cobles alternes»: 8:1, 211:62; «c. retrògrades»: 219:327; «c. retrògrades alternes»: 219:7, 219:337, 263:11 et 278:2; «capcaudades alternes»: 219:261 et 221:6. P. introduit en revanche un tableau relatif au nombre de couplets, à partir duquel on peut établir que les pourcentages les plus importants concernent les *cobles esparces* ou indépendantes, avec 32 %, les pièces à 5 couplets, avec plus de 25 % et, d'une manière moindre, les pièces à 3 couplets, avec moins de 8 %; les pièces d'au moins 7 couplets concernent une proportion importante du corpus (23,35 %).

A ces données numériques succèdent des listes: liste des poésies à refrain, avec des mots-refrains, liste des mots-refrains, liste des pièces avec des «rims capfinitis», des «rims maridats», des «rims equívocs» et «derivatius», liste des *danses*, des poésies d'autres genres avec *respos*, liste des *balades* et des *lais*.

D. Répertoire des auteurs et des œuvres.

On connaît les critères de classement du modèle: classement des auteurs, classement des œuvres subordonné au premier, les deux classements suivant l'ordre alphabétique. P. innove ici en introduisant un troisième niveau de classement, les insertions strophiques dans des œuvres diverses étant listées selon leur ordre d'apparition sous le numéro de l'œuvre qui les contient, leur numérotation reprenant le même numéro suivi d'une lettre [43-4]. Des œuvres en prose se voient en effet attribué un numéro lorsqu'elles contiennent des insertions strophiques au sens large (incluant des systèmes périodiques non fondés sur la strophe au sens traditionnel, mais sur la strophe telle que l'entend B. de Cornulier). On trouvera ainsi des entrées à la *Faula de Neptú e Diana* (0, 26), aux différents traités de poétique (Ripoll 0, 109, *Mirall de trobar* 5, 1, *Torsimany* 9, 1, etc.), ou encore à l'homélie sur le psaume *Miserere mei* de Narcís Vinyoles (203, 10), les insertions étant listées à la suite, selon l'ordre alphabétique des incipits, sous le même numéro subdivisé au moyen d'un suffixe (0, 26a, 26b, etc.). L'ordre de l'ouvrage est basé sur l'incipit de l'œuvre englobante si celle-ci est en vers, ou, dans le cas contraire (prose), de la première pièce en vers. L'ordre des insertions est ensuite celui de leur place dans l'ouvrage. Satisfaisante d'un certain point de vue, ce choix se révèle désastreux en ce qu'il peut conduire à de profonds bouleversements de l'ordre alphabétique, rendant particulièrement délicate la recherche des pièces à partir de leur seul incipit; v. ainsi les n^{os} 0h, 69, 74, 89, 95, 138, 149, etc., ou encore le désordre occasionné par les 20 pièces insérées dans l'homélie déjà citée. Il eût alors été opportun de donner en complément un index global des incipits, comme le fit Tavani dans son répertoire de

(21) Frank ajoutait une liste des pièces «à strophes courtes» (3-5 vers) et de celles «à strophes longues» (17 vers et plus).

la lyrique galégo-portugaise⁽²²⁾, alors même que son index des poètes et textes anonymes suivait rigoureusement les principes de la bibliographie de Pillet-Carstens. On remarquera que l'indication de genre donnée dans le répertoire métrique pour les insertions n'est autre que celle du genre du texte tout entier : une mention explicite aurait dû être faite de leur statut particulier en ce lieu.

Les tençons (et les « torneaments ») sont traitées classiquement, mais les interventions secondes ne sont pas signalées de la même manière, avec renvoi à l'article principal, comme chez Frank ou Tavani. On trouve celles-ci *en fin de liste*, avec la seule mention de l'auteur initiateur de l'échange, sans précision de pièce. Ainsi, au n° 3, le renvoi « vid. Joan Berenguer de Masdovelles » amène le lecteur à la rubrique n° 103 sous laquelle figurent pas moins de 183 articles parmi lesquels l'absence d'indication de genre empêche le moindre début d'identification. Il faut donc parcourir la liste pour trouver heureusement 3 pièces commençant par « Mossèn Andreu... », et trouver à la troisième l'indication du partenaire (« amb Andreu Despens »). Il se trouve que l'adresse est la bonne. Là où ça se complique, c'est lorsqu'un auteur a été partenaire secondaire dans plusieurs tençons avec le même initiateur. Ainsi, les trois derniers numéros de l'œuvre de Joan Berenguer (103, 181-183) présentent la seule même mention « vid. Guillem de Masdovelles », qui permet d'identifier 101, 3, 8 et 9, dans cet ordre (alphabétique), peut-on supposer. Quant aux nombreux échanges pièce à pièce, des renvois croisés, comme I. Frank y avait recours, auraient permis de préserver les liens génétiques, information dont l'utilisateur peut avoir besoin. P. distingue alors « demanda », « resposta » et, éventuellement, « replica », là où Frank ne parlait que de « cobla(s) », renvoyant au répertoire bibliographique l'indication de la place des *coblas* dans l'échange.

Pour le classement des pièces anonymes qu'il regroupe, contrairement aux habitudes, en tête de liste, P. estime judicieux de procéder à certains regroupements des pièces, selon leur origine, sans doute inspiré en cela par l'exemple de Zufferey, ce qui donne huit « familles » de pièces aux côtés d'un groupe plus hétérogène qui reçoit le n° 0 (n° 0a à 0h). Là encore, il est indispensable de connaître la famille à laquelle appartient la pièce recherchée pour trouver la bonne référence, ce qui alourdit le travail de consultation.

Contrairement à la liste de Frank, P. ne donne ici aucune indication de genre. Mais c'est surtout le traitement de la bibliographie qui est nouveau et à tout le moins déroutant. On sait que Frank indiquait, lorsqu'il y avait lieu, une ou plusieurs éditions des œuvres de chaque troubadour en tête de sous-liste, la mention, à la suite de chaque article, de l'éditeur, ou de la seule abréviation « éd. » lorsqu'une seule était retenue, suivie d'un numéro de page ou d'ordre, permettant de retrouver le texte de chaque pièce. Ici, P. regroupe les indications bibliographiques en fin d'ouvrage, si bien qu'il est nécessaire de reprendre les réf. abrégées autant de fois que nécessaire, ce qui par exemple, sous le n° 103, conduit à pas moins de 170 mentions, sauf erreur, de « Ed. Aramon, 1938 », ce qui n'est pas vraiment économi-

(22) Et Zufferey.

que. Ce défaut est cependant de peu de conséquence au regard de l'organisation de la bibliographie, divisée en deux sections: livres et articles, dont l'intérêt est pour le moins discutable. La première section est elle-même divisée en 3 parties: histoires de la littérature et «estudis específics», catalogues et répertoires, éditions. Les éditions se trouvent ainsi dissociées selon qu'il s'agit d'article ou d'ouvrage. Ici encore, le défaut est de peu de portée, le principal problème concernant le choix des entrées. Ces travaux sont en effet classés tantôt selon leur titre (chansonniers composites, collections), tantôt selon le nom du poète, tantôt enfin sous le nom de l'éditeur (section articles). Les renvois donnés dans le répertoire des incipits sont par contre systématiquement donnés sous la forme du nom de l'éditeur, accompagné en général, mais pas toujours, d'une date. Il est donc nécessaire de savoir que «Ed. Bohigas, 1988», par ex., renvoie à «*Lírica trobadoresca del segle XV*» dans la première section, que «Ed. Badia» renvoie à «*Poesia catalana del segle XIV*», même section, que «Ed. Pitarch i Gimeno» (divers articles sous les n^{os} 74, 115, 172) est à chercher sous «*Procés de les olives*», second article, même section, que «Ed. Auferil» donnée pour telle pièce de Joan Basset ou telle autre de Próixita renvoie à l'entrée «Francesc Ferrer», p. 328. On ne sait pas devant la mention «Ed. Vendrell» (0, 64, 99, 104, etc.) s'il faut se reporter à «*Cancionero de Palacio*», devant «Ed. Valls» (0, 91, 95, 146, 150), s'il faut se reporter à «*Cançoners del XVn segle*, etc.» p. 328, etc. Seuls les initiés sauront identifier le «Ed. Ferrando» donnée en 2, 1 ou en 3, 1, et il faut avoir la curiosité de chercher dans la sous-section consacrée aux histoires de la littérature et études spécifiques pour retrouver le «Ed. Ferrando, 1983» donné pour Pere d'Anyó ou Blai Assensi (n^{os} 7 et 8). Il est enfin nécessaire de partir de renvois du type Auteur + Date en général à un classement des titres par ordre alphabétique, et non par date, ce qui ne simplifie pas la recherche lorsqu'on se trouve face aux 12 articles cités de M. de Riquer. Ce défaut paraît d'autant plus préjudiciable que le livre de P. est le seul à fournir l'ensemble des données bibliographiques jusqu'à une date si récente, l'*Història* de M. Riquer remontant à 1964.

Corr.: 0, 10: 72:3. — 0, 25: 200:58. — 0, 52: p. 85. — 0, 70: p. 281. — 0, 82: lire Maire (en suivant le principe de normalisation de P.). — 2, 1: précisez Ferrando 1983. — 3, 1: id. — 5, la': Le renvoi à la p. 72 est sans intérêt (l'acro-/téléstiche n'est pas correctement mis en valeur); on se reportera plutôt à la p. 55. — 22, 3: O clau que hui ·ns, non Oh, que hui ens. — 28: l'article tout entier (consacré à Ramon Boter) a été omis; signalons les n^{os} 1 (289:6); 4 (287:1), 7 (287:2), relevés au hasard de la consultation du répertoire. — 39, 2: la pièce n'est pas inédite; éd. Ferrando 1983, p. 119. — 39, 3 et 4: préciser Ferrando, 1983. — 45, 1: 125:2, non 215:2. — 59, 5: Lire: p. 78. — 60, 17: 100:2. — 62, 1: Velera nau. — 69, 2: Dins en. — 69, 4: Dels, non Los. — 69, 4c: Més puix tenim. — 72, 2: que·us, non que·ns. — 74, 8: Puix la. — 84, 1: l'incipit est donné d'après la description du contenu de *VeAg* qu'en donne Bohigas (ou une source que nous ignorons), non d'après son éd. pourtant donnée en référence, où il se termine par *deport* qui ne rime pas et ne fait l'objet d'aucun commentaire. — 90, 3: prostrat. — 94, 5: A Deu. — 94, 34: 219:269. — 94, 63: 219:272. — 98, 4: l'émendation est de P. (l'éd. indiquée omet le mot-rime sans même le signaler). — 103, 51: 200:28. — 103, 56: he morint. — 103, 123: 219:206. — 103, 128: tan fort. — 103, 135: 219:207. — 103, 145: Ses són. — 103, 147: 219:245. — 103, 158: 219:207bis. — 103, 159: 219:147. — 110, 1: 61, 81. — 110, 2: 61, 80. — 115, 7: 175:2. — 121: Novell. — 133, 2: p. 295. — 135, 1: 219:95. — 139, 16: 219: 96. — 153, 3b: après, non després. — 160, 1: il

faut corriger: *bona retgle*, si l'on veut respecter la rime. — 164, 11: 200:48. — 164, 14: e·mbrunusir. — 164, 16: 219:421. — 174, 1: 60:39, non 60; 38. — 175, 19b: Sola vós sou; p. 132, non 140. — 184, 1: que·us. — 184, 3: il s'agit d'une reprise tronquée de Joan Guerau 80, 2 (et non 79, 2); éd. Ferrando, 1983, p. 297.

E. Sources et bibliographie.

L'ouvrage se clôt sur une liste des sources de la poésie catalane médiévale, distinguant l'inventaire de Massó i Torrents (manuscrits, imprimés, poétiques) des autres sources (manuscrits, éditions princeps, éditions modernes, plus une source lapidaire au demeurant disparue. La constitution de la bibliographie soulève par contre un certain nombre de difficultés. Il ne semble pas que la présence de tous les titres donnés dans la bibliographie soit justifiée, dans ce sens, par exemple, que rien dans l'introduction (p. 16 en particulier), à moins que cela ne nous ait échappé, ne fait référence à un article aussi capital que celui de J. Pujol sur les vers *estrams*, mentionné p. 333. S'agissant de la publication d'une thèse, on peut supposer que cette bizarrerie résulte d'un remaniement de l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, on pourrait s'attendre à ce que les éd. mentionnées soient celles qui ont servi de base à la confection du répertoire métrique. Le cas d'anon. 0, 17 (*Altressí·m pren com la mola com mol*; n° 198:2) montre que ce n'est pas nécessairement le cas, l'éd. Bohigas présentant des lacunes qui affectent notamment la rime des v. 2-4, 6-7 et 22-25, sans la moindre indication d'une quelconque autre source plus complète, alors que P. donne bien un timbre pour les rimes I b, IV a et b. On peut également relever un certain nombre de divergences dans les incipits retenus avec ceux des éd. données en référence (0, 25: *Bella*, 0, 121: *puja·n*, 14, 7: *lo seny*, 14, 8: *tal*, 14, 11: *Honor*, 14, 17: *donat*, 83, 6: *Malauts, greus, destrets*, etc.; Bohigas: *Bona, pren en, l'engeny, lial, Amor, bondat, Malautz e greus destretz* respectivement...). En fait, P. a choisi de donner l'« ultime édition critique », où l'on puisse trouver toutes les références sur les manuscrits, éditions et études antérieurs [45], ce qui se révèle faux dans le cas de Bohigas 1988. A noter que P. signale bien la parution à peu près contemporaine de cet ouvrage, de l'article d'I. de Riquer donnant une excellente éd. de 0, 46 en regard de laquelle celle de Bohigas est donnée pour « *menys acurada* » (p. 11, n. 26). On corrigera, p. 328, la date de l'éd. que Vidal donne du *Mirall de trobar* (sous Berenguer d'Anoia: 1984).

Toutes les corrections que nous apportons sont principalement le fruit d'une confrontation du répertoire de P. avec les recueils donnés dans notre bibliographie. On remarquera que le corpus répertorié, avec les *cobles singulars* et les *cobles capcaudades* qui en constituent la majeure partie, multipliait considérablement les occasions d'erreur qu'il faudra peu à peu corriger. Plus gênants nous semblent les défauts d'ordre méthodologique que nous avons pu relever et que l'expérience de ses prédécesseurs eût permis d'éviter. Nous ne saurions pour autant blâmer une entreprise dont le mérite est accru par les difficultés auxquelles elle s'exposait, qui devait être menée, et met maintenant à notre disposition un ouvrage indispensable pour la découverte d'un univers poétique dont on peut penser que la Catalogne s'est longtemps seule réservée l'exploitation, plus peut-être par le désintérêt qui la frappait à l'extérieur de son domaine que par un culte jaloux. Il est par trop évident que l'intérêt de cette culture régionale dépasse largement le cadre de la Catalogne, et nous sommes heureux de disposer désormais d'un moyen d'investigation précieux

pour étudier cette lyrique d'un point de vue formel, ainsi que les relations qu'elle entretient avec les lyriques et poésies des pays voisins, à commencer par celles des héritiers occitans et des Troubadours eux-mêmes. C'est à Parramon que revient ainsi désormais le mérite d'avoir déblayé le terrain d'une manière suffisamment approfondie, révélant à l'occasion l'importance des inédits dont on peut prendre la mesure en parcourant le répertoire bibliographique, montrant la relative urgence du comblement méthodique de ces lacunes éditoriales.

Dominique BILLY

BIBLIOGRAPHIE

- Aramon i Serra, R. 1938. *Cançoners dels Masdovelles*. Barcelona⁽²³⁾.
- Badia, L. 1983. *Poesia catalana del segle XIV*. Barcelona.
- Beltrami, P. G. & S. Vatteroni. 1988. *Rimario trobadorico provenzale*. Pise. Seul le premier tome (*I: Indici del « Répertoire » di I. Frank*) est paru.
- Billy, D. 1989. *L'Architecture lyrique médiévale*. Montpellier.
- Bohigas, P. 1988. *Lírica trobadoresca del segle XV*. Barcelona.
- Cornulier, B. de. 1988. «La strophe classique à la lumière des *Contemplations*». *Victor Hugo 2: linguistique de la strophe et du vers*, dir. M. Grimaud. Paris, pp. 97-134.
- Ferrando i Francès, A. 1983. *Els certàmens poètics valencians dels segles XIV al XIX*. València.
- Frank, I. 1953, 1957. *Répertoire métrique de la poésie des troubadours*. 2 vol. Paris.
- Mölk, Ulrich & Friedrich Wolfzettel. 1972. *Répertoire métrique de la poésie lyrique française des origines à 1350*. München.
- Pagès, A. 1914. *Les obres d'Auzias March*. Barcelona, 2 vol.
- Pujol, J. 1988-89. «Els versos estramps a la lírica catalana medieval». *Llengua & Literatura*, 3, pp. 41-87.
- Riquer, M. de. 1951. *Andreu Febrer, poesies*. Barcelona.
- Riquer, M. de. 1954. *Gilbert de Proixita, poesies*. Barcelona.
- Riquer, M. de & L. Badia. 1984. *Les poesies de Jordi de Sant Jordi*. València.
- Tavani, G. 1967. *Repertorio metrico della lirica galego-portoghese*. Roma.
- Vidal i Alcover, J. 1984. *Berenguer d'Anoia: Mirall de trobar*. Barcelona.
- Zufferey, F. 1981. *Bibliographie des poètes provençaux des XIV^e et XV^e siècles*. Genève.

(23) Nous avons confronté le répertoire, non directement aux textes, mais à un ancien relevé que nous avons fait. Nous avons pu constater d'autres divergences que nous n'avons pas signalées ici, faute de pouvoir effectuer un nouveau contrôle avec l'édition.

Walter MELIGA, *L'« Eructavit » antico francese secondo il ms. Paris B.N. fr. 1747*, Alessandria, Edizioni dell' Orso (Scrittura e Scrittori, 6), 1992, 198 pages.

« Negli ultimi anni il manoscritto fr. 1747 della B.N. di Parigi ha suscitato un interesse notevole » constatait en 1989 M. Pfister dans sa contribution aux *Miscellanea Roncaglia* [1015]. De fait, on s'est beaucoup intéressé aux textes occitans contenus dans ce ms. qu'on a localisé en Auvergne (Suchier) et plus précisément en Auvergne du Nord (Borghi Cedrini) ou dans le Puy-de-Dôme (Pfister) mais aussi en Dauphiné (Brunel; Stimm). On avait cependant négligé un autre texte contenu dans ce ms., parce qu'il s'agissait de la version d'un texte d'oïl, à savoir l'*Eructavit*, édité jadis par T.A. Jenkins. L. Borghi Cedrini a chargé W. Meliga de remédier à cette lacune et elle a préfacé avec compétence le présent travail. Son auteur a donné une minutieuse transcription critique du ms. [118-173], accompagnée de notes excellentes [175-194]. Mais surtout il l'a fait précéder d'une introduction linguistique remarquable. Le cas des mss composés de pièces d'oïl et d'oc est rare, surtout que dans le cas présent les deux parties sont très proches, visiblement confectionnées dans la même ambiance culturelle au cours de la première moitié du 14^e s. On sait aussi qu'en octobre 1397 le ms. appartenait à *Yzabell de la Balma Cornilha* (La Baume-Cornillane au sud de Chabeuil dans la Drôme), *dona della Bastia-Rolland* (située près de Montélimar).

L'étude linguistique [29-116] examine méticuleusement tous les faits saillants de la langue du texte qui sont chaque fois relevés de façon exhaustive. Il en ressort des conclusions importantes et neuves. Il n'y a pas contradiction entre la localisation des deux parties du ms., qui peuvent être situées dans la partie septentrionale du domaine d'oc, de l'Auvergne aux régions de la Provence alpine, mais les précisions supplémentaires sont sujettes à caution. De surcroît, le texte français révèle, à propos d'un texte diffusé essentiellement dans le quart S.E. d'oïl, l'existence d'une norme régionale bourguigno-francoprovençale qui coexiste souvent sans solution de continuité avec les éléments occitans. Chemin faisant l'auteur renouvelle la perspective d'approche des scriptas qui apparaissent comme beaucoup plus souples qu'on ne le croyait, surtout si l'on prend en considération, comme il faut le faire, les textes littéraires, qui eux-mêmes sont infiniment divers. De même, la notion de diasystème en ressort aussi enrichie de la mise en lumière des interférences complexes qui en relient les éléments. C'est de la prise en compte de toute cette gamme de variables que pourra naître une vue plus équilibrée, et en tout cas moins centralisatrice, du fait régional dans la France médiévale.

Quelques remarques: il aurait été important de faire usage de l'excellente édition de Parise la Duchesse procurée par M. Plouzeau et fondée sur un ms. « copié dans un domaine d'expression franco-provençale (nombreux traits) [où] les provençalismes s'expliqueraient soit par l'origine du scribe, soit parce qu'il avait l'habitude de reproduire des documents provençaux ». On y trouvera des faits communs aux deux textes, dont le moins intéressant n'est certainement pas *ana* de *Eructavit*M [105] en face de *anler* de ParDuchP 3043 note. Les introductions d'AimonFIH et de

JoufrF, et quelques autres textes de ces régions, utilisées systématiquement, auraient apporté maints enrichissements. De même la comparaison de la langue du texte avec celle de la Passion de Sainte Catherine d'Aumeric éditée par O. Naudeau méritait d'être entreprise.

Les notes nécessitent quelques compléments ou rectifications: 592 à propos de *soglage* on consultera RoseMLec 4299n et R 86, 271; — 1120 *loie* < *joie* > s'interprète difficilement comme un subj. prés. 3 de *logier*; — 1875 *celui* pas plus que *celi* ne doit s'interpréter comme un CS dans le tour usuel *n'i a celi*.

Un bon index [194-198] clôt et complète bien un excellent travail.

Gilles ROQUES

Margot VAN MULKEN, *The Manuscript Tradition of the Perceval of Chrétien de Troyes*, Amsterdam, 1993, 240 pages.

Ce volume se divise pour l'essentiel en deux parties: une étude stemmatologique des manuscrits du *Perceval* de Chrétien de Troyes suivie d'une enquête sur les traits dialectaux figurant dans la tradition manuscrite de ce roman. Pour ce qui est de celle-là, les deux premiers chapitres n'apportent rien de nouveau. La définition, au premier chapitre, du concept de 'variante', des remarques sur la nécessité d'un répertoire exhaustif des variantes et de faire le départ entre variantes indicatives d'une parenté généalogique et celles ne révélant que des rencontres fortuites, sont, pour être justes, élémentaires et évidentes. Et les formulations contestables ou fausses ne manquent pas. Par exemple, dire que les variantes portant sur l'ordre des mots ne figurent pas d'habitude dans l'apparat critique d'une édition [19-20] surprendrait, entre autres, M. Keith Busby (l'auteur d'une édition excellente du *Perceval* nouvellement parue); dire [31] que la notion de 'conjointure' apparaît dans le prologue du *Cligés* (au lieu de celui de l'*Érec et Enide*) est une erreur inexcusable. Au deuxième chapitre, après un exposé plus que sommaire des approches lachmannienne et bédieriste à l'édition d'un texte survivant en plusieurs manuscrits, l'auteur fournit une description exacte du système bien connu 'à trois étages' préconisé par son patron de thèse, A. Dees: détermination des structures profondes (non orientées) caractérisant les rapports entre les manuscrits, détermination des manuscrits ayant servi d'intermédiaires, et, finalement, orientation généalogique des manuscrits.

Ce qu'il y a de nouveau dans ce volume, c'est l'application, au troisième chapitre, de cette méthode de Dees aux manuscrits du *Perceval*. Or, tout éditeur d'un roman de Chrétien sait ce qu'a déjà prouvé la belle étude d'Alexandre Micha (*La Tradition manuscrite...*), à savoir que la tradition manuscrite de tous les romans de Chrétien est profondément contaminée et qu'il s'avère illusoire de construire un arbre généalogique global pour aucun d'eux. Partant, il n'est pas surprenant que l'auteur décide de diviser *Perceval* en tranches successives de 500 vers, qu'elle construise autant d'arbres généalogiques successifs pour chaque tranche, quitte à réduire le nombre des structures profondes à onze en télescopant les structures qui ont des affinités évidentes. Soit! Mais, sur un plan pratique, quel parti tirerait un

éditeur de ces schémas? Sans doute, pour un éditeur qui décide, à un certain endroit, et sur plusieurs vers, d'abandonner son manuscrit de base en faveur de leçons *abc*, il importe de savoir que *abc* s'opposent à *xyz* dans cette partie du texte: la connaissance de cette opposition lui permet de rester conséquent tout au long du passage qu'il corrige et lui défend de sauter, de manière arbitraire, d'un groupe de manuscrits à l'autre. Donc, la connaissance des réseaux textuels est un outil parmi d'autres à la disposition d'un éditeur qui ne craint pas d'assumer ses responsabilités et d'aller au-delà d'un ultra-bédiérisme. Pourtant, la conclusion de van Mulken, qui refuse, pour de bonnes raisons, de construire un arbre généalogique global du *Perceval*, c'est que seule une édition synoptique des manuscrits fera honneur au véritable héritage de Chrétien [106]. Conclusion triste, et que je refuse: une édition du *Perceval* telle que celle de Busby, comportant un appareil critique aussi exhaustif qu'on le souhaiterait, est déjà, dans un sens, une édition synoptique, mais avec, en plus, un apport d'érudit.

Si encore, on pouvait se fier aux arbres généalogiques de Mlle van Mulken! Ce qui m'a surpris, aux deux premiers chapitres et ailleurs (par ex. aux pages 140-1), c'est le manque de précision de l'auteur lorsqu'elle cite des vers du texte, soit qu'elle cite des leçons erronées, des numérotations de vers inexacts, ou suppose des familles de manuscrits qui s'avèrent illusoires. Il n'est pas possible, dans un compte rendu, d'entrer dans tous les détails. Qu'il suffise à nos lecteurs de vérifier, sur les éditions Lecoy ou Busby, ce que dit l'auteur à propos des vers 4305 et 4177-8 [28], 1025 [58], 144-5 [59], 5139-40 [140], 5805-6 [141], etc.

La partie du volume consacrée aux traits dialectaux est, en général, celle où le lecteur trouverait le moins à redire. Au quatrième chapitre, Mlle van Mulken, à partir d'une analyse des rimes conservées dans tous les manuscrits et s'appuyant sur les cartes de Dees, conclut que Chrétien est bel et bien originaire de Troyes ou de ses environs. Au chapitre suivant, que j'ai trouvé le plus utile, elle démontre comment les rimes de l'auteur ont été corrigées par les copistes de centres non champenois, ce qui aide l'éditeur à déterminer, dans ces cas, le sens de la variation manuscrite. Pourtant, des doutes subsistent. A la page 159 elle émet l'hypothèse que la correction de la leçon *esbatant*: *atant* 'attend' dans le ms. *C* est une tentative d'éviter un agencement AN: EN, mais qui surprend, étant donné la localisation de ce manuscrit dans la Haute-Marne. *C* dériverait-il d'un intermédiaire qui ne provient pas de l'Est? Aux pages 205-6 d'un chapitre consacré au manuscrit prétendu anglo-normand *H*, elle fournit une liste de bon nombre de traits qui ne sont pas anglo-normands, et conclut que ceux-ci proviennent d'un intermédiaire continental. Peut-être. Pourtant, il est légitime de se demander si la localisation de ces manuscrits est exacte, surtout que le coefficient de traits régionaux est, dans les deux cas, trop bas pour permettre une localisation même approximative. En somme, le réseau des traits dialectaux dont font cas les cartes de Dees est-il suffisamment serré pour aboutir à des conclusions solides?

Pour conclure, je dois signaler les répétitions interminables, les nombreuses fautes typographiques (?), et un emploi de l'anglais que même mes compatriotes les

mieux disposés trouveraient, souvent, impossible à déchiffrer et qui, à l'occasion, va à l'encontre de l'argument développé par l'auteur.

Stewart GREGORY

Le Roman de Tristan en prose, t. 6, publié sous la direction de Ph. MÉNARD. Du séjour des amants à la Joyeuse Garde jusqu'aux premières aventures de la *Queste du Graal*, éd. par E. BAUMGARTNER et M. SZKILNIK, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 437), 1993, 477 pages.

Suite de l'entreprise présentée ici même (en dernier lieu v. RLiR 56, 617). Après le tournoi de Louveserp, les chevaliers se sont dispersés mais Arthur annonce la tenue de la grande fête de la Pentecôte du Graal. Galaad et Perceval vont y venir. C'est l'occasion de raconter leurs « enfances », en reprenant maintes pages du *Lancelot* en prose. La fête déclenche une *Queste du Graal* et le début du roman de ce nom est mis à contribution. Au cours de cette *Queste*, Tristan, associé aux habituels Palamède et Dinadan, affronte en combat singulier Galaad dont il fait ainsi la connaissance. Et déjà se profile la *Beste Glatissant*...

Introduction littéraire de très bonne venue [11-32]. L'établissement du texte pose des problèmes plus complexes que dans les volumes précédents. Le ms. de base reste le même mais il change de version, ce qui nécessite de le contrôler par d'autres témoins. En outre il insère des fragments du *Lancelot* en prose et de la *Queste* qu'il faut confronter avec la tradition manuscrite de ces œuvres. Le texte est donc assez largement corrigé, mais de façon convaincante.

L'étude de la langue [39-45] est très réduite. Le paragraphe consacré au subjonctif présent en *-ce* est assez malheureux. Il s'ouvre sur un *coureces* qui n'est qu'un indicatif présent de *courecier*; il omet les formes greffées sur le radical allongées des verbes de la 1^{re} conjugaison comme *entrece* 109,49, *doutece* 138,81 et *livrece* 162,46.

Quelques remarques à propos du texte: 8,11 on peut garder *avant car* cf. Passion (cfma n° 64) 737; — 17,9 et 28,39 l'introduction d'une préposition *a* devant un complément d'attribution n'est pas utile; — 70,43 note, c'est sans doute par distraction qu'on attend un CS dans *Si n'ot laiens nul qui...* cf. TL 1, 768, 38sq; Ménard-Syntaxe 1 Rem1; HasenohrIntroduction 29 etc.; — 77, 51 la leçon *nus seus* en face de l'attendu *uns seus* surprend; — 86, 82, au lieu de *devant aicele eure* (qui certes pourrait s'appuyer sur les aprov. *aicel* et *aicest*, mais je ne vois pas trace de provençalisme dans ce texte), on lira plutôt *devant a icele eure* en s'appuyant sur TL 2, 1853,40 sqq; la présentation du phénomène dans l'introduction [44 § 6] est très incomplète: on y cite 142, 32, à lire *devant a icele eure*, mais on omet le même tour en 144,24; 155,38; 168,65 ainsi que *des a icele eure* 150,54. En 150,41 on lira probablement de même *fors a cele* (sous-ent. *bataille*); — 111,21 lire *n'amenda*; — 113,33 lire *Dame, fait il*.

Le glossaire est consciencieux. On peut regretter que les mots relevés dans les passages empruntés littéralement au *Lancelot* en prose et à la *Queste* n'aient pas été

signalés en tant que tels. On signalera de menues maladresses dans la présentation des définitions: *aterminer* «fixer la date (d'une bataille)», présenter «fixer la date de (une bataille)»; - *cose, dire* - «blâmer», présenter *dire* - *de* «blâmer»; - *delivrer, soi* - «se débarrasser (d'un combat)», à présenter *soi-de* «se débarrasser de (un combat)»; - *donner, soi* - «attaquer», présenter *soi-a* «attaquer» (et noter que dans ce cas il doit y avoir une sorte de jeu de mots car le syntagme complet est *soi donner ou prendre a* où *soi prendre a* usuel au sens de «se mesurer à» est corrigé de façon humoristique, vu l'état d'épuisement du combattant, en *soi donner a*; - *ferir* (je ne comprends pas la raison de *frapper*), *soi* - «se jeter dans», présenter *soi* - *en* «se jeter dans»; - *mais, ne mais que* «à l'exception de», présenter *ne mais que de*; - *res, res a res* «au ras de», présenter *res a res de*; - *avantage* «fait de savoir tirer parti de son écu» définir «fait de savoir tirer parti (de qch)»; - *cief, gros* - «partie la plus large d'une dalle funéraire», définir «partie la plus large (de qch)»; - *hantement* «pratique des armes», définir «pratique (d'une activité militaire)». Quelques remarques: *amoureux* «excitant (en parlant d'un philtre d'amour)» continue le «qui porte à l'amour» de GdfC, pourtant corrigé dans HenryEt 58. On verra là le sens d'«agréable au goût» cf. FEW 24, 477b qu'on peut facilement compléter (TissierFarces 10,71; Mist 23373; MystSLouisM 27b), avec le même jeu que dans *amuré* ds Watriquet cité ds HenryEt 58. Ce qui est notable ici c'est qu'il s'agit d'un passage emprunté au *Lancelot* en prose où ne figure pas *amoureuse* (t. 4, p. 209: la *poison* y est dite *bonne et douce*); on verra donc là une trouvaille verbale, bien venue, de la part de l'auteur du *Tristan*, comme on en trouve quelques autres dans son roman; - *assen* la graphie de la vedette ne paraît pas justifiée (les références donnent *assens*, même au CR singulier); - *cuer*, à côté de *gros cuer*, à présenter *avoir gros cuer envers* «avoir du ressentiment contre qn», on attendait l'antonyme *avoir bon cuer vers* «être bien disposé envers qn» 146,16; - *desrainier, au* -, corriger le gloss. à l'aide de la note en 107,7; - *esduire* le sens d'«aveugler», refusé en note, me paraît défendable: «Tantôt Amour me fait voir, tantôt (*ou bien* et en même temps) il m'aveugle», idée voisine exprimée en 99, 13-14: *Amours, Amours en mortel voie M'avés mis: n'ai pooir que voie* (ou selon le texte du ms. qui méritait d'être défendu: *n'ai pooir que voie Folour car n'ai qui mais m'avoie* «je n'ai pas la possibilité de voir la ruine (qui m'est promise), car je n'ai personne pour me guider»); - *faus*², prétendument CSS de *fel*, appartient en fait à l'ancêtre de *faux*; - *joint* «près de» ne va pas, comprendre «tapi»; - *mesaventureus* plutôt «malheureux», synonyme recherché et expressif de *maleüros* ou de *mescheant*; - *pueplé* pourrait être une fausse vedette; en effet le texte donne *pueplee* (féminin) dans un cas où la succession de trois *e* est généralement évitée (cf. RLiR 57, 304 et 310); - *vent*, les deux attestations de *n'en savoir ne vent ne voie* ne sont pas exactement identiques mais sont renforcées de façons diverses par *nouvele*: dans un cas on lit l'expression *n'en savoit ne vent ne voie ne nule nouvele* et dans l'autre *on n'en set ne vent ne voie de lui* est annoncé par *il n'en set nules nouvelles* (sur l'expression et ses variations v. TraLiLi 25,1, 182-183). On attendait aussi que soit relevé le *quel vent t'a cha amené?* formule de salutations adressée par Dynadan à Tristan (152,18), qui nous place déjà dans l'atmosphère du Roman de Renart (cf. la note à 152, 61) v. TraLiPhi 25,1, 189-190 et DiStefanoLoc 878b.

D'une façon générale le langage prêté à Dynadan est bien typé; on y relève des proverbes ou de pseudo-proverbes cf. par exemple *on doit bien paiier cascun home selonc ce qu'il a deservi* 152, 30-31 cf. Hassell P90 et ChOrlMühlethaler p. 787 (Rondeaux 165,10).

Gilles ROQUES

Fabliaux érotiques, édition critique, traduction et notes par L. ROSSI, avec la collaboration de R. STRAUB, Librairie Générale Française (Livre de Poche - Lettres gothiques, 4532), Paris, 1993, 546 pages.

Cette collection, bien connue désormais, nous offre ici un bon choix de textes de fabliaux groupant 3 fabliaux de Jean Bodel (*Le Vilain de Bailluel*, *Gombert*, *Le Sohait des Vez*), 5 fabliaux de Garin (*Le Prestre qui abevete*, *Les Treces*, *Cele qui fu foutue et desfoutue por une Grue*, *Le Chevalier qui fist parler les Cons*, *Berangier au lonc cul*), 1 fabliau de Gautier Le Leu (*Le Prestre taint*) ainsi que *La Veuve* de ce même auteur; elle s'ouvre par trois fabliaux anonymes et se termine par *Trubert*. On voit donc que l'on insiste plus sur les auteurs que sur les mss; il s'agit d'un intéressant renversement de perspective. L'introduction [9-58] va tout à fait dans ce sens et n'hésite pas à avancer des hypothèses suggestives notamment au sujet de Garin. La bibliographie est large; il y manque le CR de Lecoy 1953 cité p. 333.

Le même parti pris consistant à favoriser l'auteur au détriment des mss se retrouve aussi dans l'établissement des textes. L'admirable NRCF de W. Noomen fonde sur leur place dans tel ou tel ms. l'ordre d'édition des fabliaux; la notion d'auteur y est donc forcément diluée. Mais naturellement la présente édition n'a pas la prétention d'égaler sa devancière. L'établissement du texte est d'ailleurs largement et légitimement tributaire du NRCF et même, à l'occasion, il en perpétue des fautes minimes, corrigées dans les errata de tomes ultérieurs (cf. errata contenu dans le t. 4, 478 à mettre en rapport avec le texte III, 4 vv. 34, 132 et 393 de la présente édition).

Je proposerai quelques remarques: 144, 95 dans *un petit avoit en deduit de dis saus*, *deduit* était considéré comme le part. passé de *déduire* par Nardin, qui glosait «emporter», suivi par Noomen, «emporter (un objet acheté)». Ici on glose *en deduit* par «à emporter»; on a donc modifié, à bon droit, une interprétation syntaxique peu satisfaisante mais on a conservé l'interprétation sémantique, beaucoup plus difficile à soutenir pour le substantif *deduit* que pour le verbe *deduire*. Je proposerais plutôt de comprendre «il y en avait un chétif en plaisir amoureux (= dispensant peu de joies sexuelles) valant dix sous»; — 168, 24 *fu ademise* est glosé par «s'arrangea» (Noomen «s'arranger»), sens que je ne connais pas; je traduirais «fut prompte»; — 257, 218 la traduction contient un gros contre-sens. *Vos parleroiz d'autre Bernart* signifie «votre situation va changer de façon imprévue» (je me permets de renvoyer à un article de moi qui paraîtra sous peu sur l'expression *parler d'autre Martin* et ses variantes) et *parleroiz* est un ind. fut. 5; — 261, 300 (cf. aussi p. 45) le proverbe *A mol pastor chie lous laine* (cf. Morawski n° 82; Hassell L82 et

85) est mal traduit : il faut comprendre que le loup chie de la laine (peut-être parce qu'il a mangé les brebis). Je signale encore un emploi au 15^e s. de ce proverbe, où malheureusement *laine* a été lu *l'ame*, ds R 108, 441; — 305, 75-76 je comprends différemment et de façon plus crue : « Si un homme mort pouvait faire l'amour, c'est ainsi que je lui demanderais de faire son trou »; — 306, 89 lire *ne* au lieu de *nes*; — 322, 319 lire *c'est*; — 342, 616 au dossier de *drecier le doit* je verse l'expression *haussier le doit* « faire un geste pour obtenir qch » FlorOctAIL 9559; — 374, 437 je persiste à proposer la scansion *doloëre*; — 388, 655 j'ai trouvé un autre exemple de *berrie* avec apic. *vaquier a jeu ne berie* « se livrer au jeu amoureux » (dern. q. 14^e s., FacetMorawski 4,98) et les rapports de ce mot (picard?) avec fr.-ital. *brie* (Gdf 1, 732ab et HoltusEntrée) ne m'apparaissent plus du tout aussi évidents que jadis.

Gilles ROQUES

Perceforest, troisième partie, tome 3, édition critique par Gilles ROUSSENEAU, Droz (Textes Littéraires Français, 434), Genève, 1993, LVI + 2 planches + 467 pages.

Perceforest chemine toujours gaillardement. Nous pouvons en lire maintenant, en cinq volumes, les troisième et quatrième parties (v. en dernier lieu RLiR 56, 309). Le présent tome mérite les mêmes éloges que les précédents. L'introduction examine attentivement les aventures de Troilus et Zelandine racontées ici et qui constituent une des versions les plus anciennes du conte de la *Belle endormie* [XII-XXIX]. L'étude de la langue contient un récapitulatif des faits saillants du vocabulaire [LIII-LVI] et même un paragraphe sur les mots régionaux [LIV n° 2]. L'édition est très fiable; je signale seulement un point intempestif en 67, 365. Elle est suivie d'un large choix de variantes [237-335] en particulier des développements individuels de C, c'est-à-dire de la copie de David Aubert. Les notes [337-365] sont parfaitement informées. On trouvera un relevé des Proverbes, expressions imagées et sentencieuses [367-370] qui fait, à bon droit, une large place à ce que donnent les variantes. Je signale deux oublis, tous deux relevés d'ailleurs dans le répertoire de Hassell : *La fortune qui communement favourise les hardis* 83/158 cf. Ha. F120 et DiStefanoLoc 373a et *nulle chose en ce monde n'est parfaite* 88/339 cf. Ha. P36. On complètera *Les fais d'amours ne sont point égaux, car souvent y a du doulx et de l'amer* par un renvoi à Ha. A130 et dans le n° 23 p. 370 on lira *amé* au lieu d'*ame*. Une Table des noms propres précède un très excellent glossaire, qui est complété de façon fort heureuse par un relevé des « emplois particuliers relevés dans les variantes de C ». Dans le glossaire je suggérerais désormais de classer ensemble les *i* et les *y*; qu'on pense un peu au lexicographe qui trouve *ireuse* (3²) mais *yré* (3¹), *image* (4) mais *ymage* (3¹ et 3³) etc. ou encore *viande* (3³) mais *vye* (3³), *rai* (4) mais *ray* (3³) etc.

Quelques remarques et commentaires : ajouter *aer* ds *prendre l'aer* « se rafraîchir; respirer un bon coup » 116/812 v. RLiR 55, 611 et ajouter entre autres Percef(4)R 30/873 et Percef(3¹)R 55/128 cf. aussi RLiR 56,626 et déjà *querir (querre) l'air*

GuillMachConfortH224 et GPhébChasseTProl 46 v. aussi DiStefanoLoc 13b; – ajouter *alaine* ds *repandre alaine* «respirer» 87/702 v. DiStefanoLoc 424 b-c; – *avoir les bras rompu* «avoir perdu toute énergie» 104/396; – *brouillier* «salir» se lit avant le 16^e s.: 1400 LPremierfaitCasG XIII, 21; – *cave* (= *choe*): quand on indique sa couleur noire, ce n'est pas la «chouette» (comme on le voit dire trop souvent à la suite de Gdf, cf. par exemple ChrétienErecFritz trad. 5318) mais le «choucas» cf. FEW 16, 304a et v. TraLiPhi 30, 17-20; – *chasse folie* ajouter une référence à MF 30, 114; – ajouter *aller son chemin* «continuer sa route; passer son chemin» 125/110 cf. DiStefanoLoc 154 a-b avec citations de Percef(4)R; – 396 l.6 lire *coulpe*; – *esbahissement* noter une expression similaire *ce n'est pas esbahissement* «il n'y a pas de quoi s'étonner» (1326 DialGregEvrS 9004); – *eur* et *heur* comme *eure* et *heure* mériteraient au moins des renvois de l'un à l'autre, voire même mieux, d'être réunis; – *faire* ajouter *vous ferez comme saige*, peut-être avatar du célèbre tour ancien *il fait que sages* (cf. RLiR 57, 123); – *homme*, le tour *seul d'homme* serait mieux à sa place sous *seul* avec *seulle de compaignie*; – *main* lire «responsabilité»; – *mireoir* n'est pas simplement «exemple»; il y a jeu sur les sens de «miroir» et d'«exemple» car le noir chevalier est à la fois un «exemple» au combat et le «miroir» vivant qui révèle *la faintise des braz* de ceux qui devraient l'aider; – ajouter *mouillié jusques a la char* 64/261 (relevé déjà par Hassell M220) et que j'ai trouvé aussi dans ChronFlandresK 1, 14 (2^e m. 14^e s.), intéressant parce que *mouillé jusqu'à l'os* est plus tardif (1609 ds TLF 12, 665a) et qu'il pourrait être secondaire (cf. encore au même sens: env. 1486 CentNouvS var. *percée et baignée jusques à la peau*; 1531 *percé jusques à la chair*; ParNouvP XIV, p. 49; env. 1580 *percé jusques à la chair* MeckingNouvFab); – *perseverance* lire 208/400; – *plate eaue* lire 125/96; – ajouter *possession* 83/171; le mot était bien enregistré dans divers syntagmes ds le gloss. de Percef(4)R, ici nous en avons un autre *parvenir a possession* «parvenir à obtenir la jouissance des faveurs d'une dame» avec un sens de *possession* attesté seulement dep. Montaigne ds FEW 9, 237b; – *raiere* il faudrait tenir compte aussi de R 105, 329-332; – ajouter *sec*, dans *a seche terre* «sur la terre ferme» 83/160 (cf. *a terre seche* TristPrM(2) 196/18 et 28 et *a sece terre* TristPrM(4) 188/22) et dans *a piet secq* 85/233 et 245 (cf. DiStefanoLoc 676a); – *seulle* au sens de «désertes» lire 57/13; – ajouter *soulager* 88/359 dans l'expression *aiant ses yeulx soulagé*, qui mérite commentaire. Comment comprendre que Troÿlus «soulage ses yeulx» *en baisant la pucelle*? Il pourrait s'agir non des «yeux de la tête» mais des «yeux du cœur». Quant à *soulager* je ne crois pas qu'il s'agisse de notre moderne *soulager* mais plutôt d'une forme de l'ancien *solacier* (cf. TristPrM(1) p. 37 et TristPrM(3) pp. 30-31 § 10; les exemples en sont assez nombreux et généralement picards v. TLF 15, 753a et on ajoutera encore RenMontM 446,2); les mss B et C ont la forme *assoulagier* qui manque au glossaire. On explique d'ordinaire *soulag(i)er* comme issu de *sou(s)legier* sous l'influence de *soulas* mais les choses sont plus complexes. Il faudrait retracer l'histoire conjointe de six verbes *souslegier*, *solacier* et *assolacier*, *soulagier* et *assoulagier*, et enfin *assouagier*, en tenant compte de la répartition régionale de certains d'entre eux (cf. dans ce sens TLF 15, 753a); – *toussir*, relevé ici, est normal, *tousser* 96/84, non relevé, est par contre notable; – *vye* ajouter *aler de vie par mort* 17/332.

On se réjouit de voir accorder droit d'être cités aux régionalismes. On pouvait être plus généreux. Ajoutons à la petite liste des mots du Nord [LIV] quelques mots qui auraient pu l'étoffer: *crusson* (cf. FEW 2, 1325b); — *fourbatre* (cf. Gdf 4, 63c); — *houssue* (cf. Gdf 4, 515c et FEW 16, 262a où il est mal placé si l'on en rapproche Stav. *housse* «touffe de cheveux» etc. ds FEW 16, 757a, qui est indissociable de notre adjectif); — *huee* (au sens de *bruit* «renommée, acclamations», cf. Gdf 4, 521a); — *muel* «muet» 6/196 qui fournit en outre son nom au *chevalier Muel* (cf. RLiR 50,126); — *quoyeté* (cf. Gdf 2, 171b et TL 2, 531); — *sancier* (cf. TL 9, 141-142; Gdf 7, 302c et FEW 11, 186a); — *sourgon* (cf. RLiR 50,121); — *tangre* (cf. *tangrement* ds RLiR 56, 483; on ajoutera aux exemples cités dans cet article et dans les dictionnaires (Gdf 7, 638c, FEW 17, 306b et TL 10, 77) *tangre* Ren-MontrV 27777); — *buisset* (cf. Gdf 1, 756 [où l'on réservera le cas de l'ex. de Ren. la plupart des mss ayant *huisset* cf. RenM 2, 793 et RenF 1771 mais les mss DEN auraient bien *buisset* d'après les var. de RenM], FEW 1,666a; on ajoutera un ex. de 1393 à Saint Amand en Pévèle ds VaultierFolklore 65); — *concours* (cf. Gdf 2,222c et FEW 2, 1016a).

A propos de *brunty*, relevé ici, on peut accroître sensiblement le dossier: AmAmAIN 4193; AlexPr³L; MehlJeux 160 et 534 n. 69; mais le caractère régional du mot est hors de doute. Et j'ai la faiblesse de préférer le sens de «poli» à celui de «brillant».

On notera aussi quelques cas difficiles: *effonser* «pénétrer» (= «approfondir» ds Gdf 3, 151bc s.v. *enfoncier* mais où tous les exemples ont *eff-*; et ajouter 3^e q. 15^e s. *effonser* AlexPr³L et *effoncer* PhMarnix ds Hu) qui pourrait avoir une teinte régionale comme aussi *afoncier* «examiner à fond, approfondir» ds Gdf 1, 147a à compléter par *affonser* «id.» ds Percef(4)R. Dans GrebanPassJ 9893 *affonser* (*effoncer* var. de C) serait un emprunt littéraire; — *fourcq* «fourche d'un arbre» paraît être un normandisme (cf. Gdf 3, 64bc, où les deux auteurs du 16^e s. cités, Vauquelin de La Fresnaye et Haudent, sont des normands, et FEW 3, 889b). On n'oubliera pas que des œuvres à la teinte régionale bien nette, comme c'est le cas de *Perceforest*, peuvent aussi emprunter ailleurs des régionalismes; et l'étude de ces cas n'est pas moins intéressante.

A tous points de vue *Perceforest* est un des textes les plus riches du 15^e siècle.

Gilles ROQUES

Le Mystère de la Résurrection (Angers, 1456), éd. critique par Pierre SERVET, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 435), 1993, 2 tomes, 1005 pages.

Le présent mystère, connu et utilisé depuis longtemps, à cause des indications de mise en scène qu'il contient et aussi de la farce en cinq épisodes de près de 1400 vv. qui s'insère dans la trame de la représentation, n'avait pas été édité. On saura gré à P. Servet d'avoir mené à bien une tâche ingrate mais utile. Ce Mystère joué à Angers en 1456 est d'un auteur inconnu. Vérard, dans l'impression qu'il en fit au début de la dernière décennie du 15^e s., l'attribua pour des raisons commer-

ciales évidentes à Jean Michel, l'auteur, bien connu, de la *Passion* de 1486. Servet quant à lui refuse, à juste titre semble-t-il, d'entériner la paternité de Jean Du Prier, avancée par quelques érudits. Le texte est contenu dans deux mss et l'imprimé de Vérard. A bon droit, le choix s'est porté sur le ms. de Chantilly, qui paraît le plus ancien (env. 1456-1470). L'introduction dit sobrement l'essentiel.

L'édition est faite avec beaucoup de soin et munie d'un excellent appareil critique. On s'en tiendra à quelques remarques: il eût été préférable de séparer plus largement certains groupes de mots (*perconsequent* 18464 pour *per c.*; *nosseigneurs* 18705; *aumoins* passim); — 4861 lire *esvailler* «dissiper (des biens)» qui est un fort joli régionalisme (cf. FEW 24, 211a et DuPineauAngR 157) et manque au glossaire; — 5248-49, virgule après *lorin* et lire *Agrippe* qui est un onguent connu (v. FEW 24, 270b; HuntPopMed 388 et 456); — 5416 lire *Quant et* (sans virgule) au sens d'«avec» (cf. les variantes); — 6151 *defolce* est indéfendable, lire *defolée* ou *desolée*; — 6350 lire *Resourse en glorifié* (cf. *resourdre* au gloss.); — 6367 lire *Voire mais* (sans séparer les deux mots par une virgule de même en 6032); — 6787 pas de diérèse à *piez* si on lit *ně en mains* (pour les cas de non-élision de *ne* + voy cf. GrebanPassJ t. 2 p. 45); — 7374-75 lire *Comme l'avez vous esprouvé Qu'il est hors? Le savez vous bien?* — 7634-35 corriger la ponctuation d'après les vv. 8532-33; — 8723 est hypermétrique; — 10464 virgule non avant *mais* après *mais*; — 10730 lire *Ně autre* et le vers n'est plus hypométrique (cf. supra 6787); — 10797 le texte de I paraît seul justifiable; — 10948 *serrément*, le tréma surprend; — 11001 pas de virgule après *soubdainement*; — 11301 lire *abolyr*; — 12085 il faut préférer *plaines* de B et I; *plains* a été entraîné par *prains*; — 12969 il faut corriger en *Non obstant*; — 13700 n'est pas hypométrique; — p. 915 v. 7 lire *Que faiz tu la derrier, lordault?* et v. 22 lire *l'eygne* (= l'aine).

Le glossaire est très large [943-1002] et très soigneux mais l'intérêt lexicographique du texte n'y est pas totalement mis en relief. On soulignera dans l'introduction [44-49] quelques notes lexicales, intéressantes mais pas toujours convaincantes. L'interprétation privilégiée pour *a ton fort* ne semble pas défendable; je voudrais aussi être sûr qu'il ne faudrait pas y lire *sort* dans *faillir a son sort* «ne pas voir réaliser son désir», cf. *son sort faillira* ChOrlBallM 105,22; — *peautrailles* est ingénieusement défendu mais *papilles* «bout de la mamelle» donne une rime bien meilleure avec *filles*; — *routz* donne un vers hypométrique; — *sub(u)caïr* est peu défendable; — *touyn* «saligaud, cochon» répond à un type connu dans les patois modernes du Bessin et de Haute-Bretagne (FEW 23, 190b; DuPineauNormC s.v. *touignioux*). A propos du glossaire: *atour*, réunit deux mots sans rapport: au v. 1323 il est question d'*arbalestes... a tour*; — *bastard* (vin —) n'est pas du «vin coupé» v. R 107, 32 n. 112; — *chïer* dans *batre jusqu'au chïer* est rattaché de façon peu vraisemblable à *chef*: la réalité est plus malodorante; — *destrusser* n'est pas réfléchi et a son sens habituel de «décharger»; — *desvier* est reconstitué à tort à partir de *devie*; — *doler* est reconstitué à tort à partir de *dolez*; — *emprier* et *emprison* sont ici des fantômes nés de mauvaises coupures; — *escoter en* signifie «dépenser en»; — *flater* en 8921 a le sens de «enjoliver»; — *foisonner* est construit avec *a* + inf. et signifie «réussir à»; — *forgier* signifie «informer»; — *heer* est reconstitué à tort à partir de *heent*;

— *herte* est pour *heurte* cf. Gdf 4, 472b; — *lardon* plutôt «appât (servant de piège)»; — *lay* est plutôt «loi»; — *nager a force de bras* est plutôt «ramer»; — *perre* en 14377 est sûrement une forme de *poire* «péter» (cf. par ex. pour le sens le v. 14400 et pour la forme *crerre* au gloss. s.v. *craire*) et il en est assez probablement de même pour *perray* 14391; — *queult* me paraît être une forme de *cosdre* «coudre» (cf. l'usage médiéval de *coudre les manches*); — *racines, esmouvoir les—de* signifie plus probablement «faire commencer qch»; — *rassaier* est reconstitué à tort à partir de *rassaillez*; — *rouir* signifie plus précisément «macérer»; — réduire le doublet d'entrées *solas* et *soulas*; — *versatelle* signifie «à deux tranchants». L'ouvrage se clôt par un relevé de proverbes. On y ajoutera *verité ne quiert nulz angles* (10155).

Il eût fallu être plus attentif à la phraséologie. Quelques exemples pris au hasard: *ce n'est pas cy jeu de trois mailles* 8176 (au gloss. s.v. *maille*) méritait d'être rapproché de *ce n'est pas jeu a la maille* Mor5PersBlanchard 1568; — *porter livree d'amour* «être plain d'amour» 8550 cf. DiStefanoLoc 490c; — *a tel heure tel disner* «au plus vite» 9121 cf. DiStefanoLoc 435b; — *Et n'y a os ny areste* (avec jeu de mots) 8164 cf. DiStefanoLoc 621a et FEW 25, 224a; — *ne fuz oncques a telz nopces* «n'avoir jamais subi un tel tourment» 8034 cf. DiStefanoLoc 583b; — *de bouche en bouche* «confidentiellement» 8170 cf. DiStefanoLoc 97b; — *tondre sans eve* «supplicier» 4761 cf. DiStefanoLoc 279b; — *au feur emplaige*, répertorié au gloss., à rapprocher de *au fuer l'emplage* ds DiStefanoLoc 388a; — *du coq en l'asne* 1675 cf. DiStefanoLoc 194a; — *quel marchant!* 5087 cf. *bon marchant* VillonRH L179n. et T1111n.; — *servir les maçons* (= travail pénible) p. 915, 16-17 cf. VillonRH T253-254n.; — *laisser toussir* «faire attendre longtemps» 1400; — *cognoistre qn comme pain tendre* «connaître très bien» 5114 cf. DiStefano 627b.

On pourra au fil du texte relever d'autres attestations notables tel ce *vin de tainte* «vin dont on se sert pour donner de la couleur à d'autres vins» 18142, attesté une fois en 1397 et qui réapparaît ds AcC1842-DG (cf. FEW 13, 1, 340a).

Cette édition vient en tout cas enrichir notre connaissance du français du 15^e siècle, tel qu'il était écrit et utilisé à Angers. Les mots qui m'ont paru assez typiques de cette région sont, outre *esvailler* 4861 (cf. supra): *affier* (terme d'agriculture) (cf. FEW 25, 61a); — *chuer*; — *claveure*; — *gache* «rame» (cf. DuPineauAngR 193); — *hober* (cf. Ménage ds DuPineauAngR 450); — *longiere* «es-sue-mains» (cf. dans un autre sens DuPineauAngR 249); — *quaalin* (cf. DuPineauAngR 99).

Gilles ROQUES

Recueil de Farces (1450-1550), textes établis, annotés et commentés par A. TISSIER, t. 8, Genève (Textes Littéraires Français, 441), Droz, 1994, 313 pages.

Nous arrivons à la fin de la publication du magnifique Recueil qu'a confectionné A. Tissier (v. en dernier lieu RLiR 57, 619). Il contient 41 pièces, éditées avec beaucoup de soin, accompagnées d'introductions philologiques, littéraires et drama-

turgiques excellentes, de notes abondantes et très riches et de glossaires amples. Il met à la portée de tous un choix représentatif et doit permettre l'étude, sous tous ses aspects, de notre ancien théâtre comique entre 1450 et 1550. On peut même souhaiter que cet exemple soit suivi par un autre éditeur qui pourrait encore trouver dans l'abondant répertoire comique de cette même période matière à un autre recueil. On espère aussi que les mystères de la ville de Lille, de la seconde moitié du 15^e siècle, contenus dans un ms. inédit de Wolfenbüttel, commenceront bientôt à paraître: rappelons qu'il s'agit de plus de 70 pièces dont la longueur varie entre 300 et 1750 octosyllabes.

Le présent volume contient la première édition scientifique des deux continuations de *Pathelin* (lui-même édité dans le t. 7 de la même série), à savoir *Le Nouveau Pathelin* (env. 1474-1485) et *Le Testament Pathelin* (env. 1470-1475), auxquels est jointe une farce du Recueil Trepperel, éditée jadis par E. Droz et H. Lewicka, *Le savetier, le sergent et la laitière* (vers 1480-1490?).

Le Nouveau Pathelin, présente une nouvelle escroquerie du personnage, qui semble combiner deux épisodes des *Repues franches*, texte faussement attribué à Villon à partir d'une édition de 1532. L'introduction éclaire sur tout cela, en donnant aussi un schéma scénique permettant aisément de (se) représenter la pièce. Quelques remarques à propos du texte: 1 traduire plutôt «Plus j'y pense, plus je suis étonné»; — 3 il est impossible de traduire par «Qui sont les plus malheureux de tous», préférer «Qui sont plongés en plein malheur»; — 5 à propos de *prendre de taille et d'estoc* on pouvait évoquer la possibilité d'un jeu de mots reposant sur le sens de *prendre a taille* «prendre à crédit»; — 20 *a la source*, préférer y voir une métaphore tirée de la langue cynégétique, au sens de «au moment où l'oiseau prend son essor» cf. Modus; — 55 *tout aville*, comprendre peut-être «les prix s'effondrent»; — 57-58 *moyen* est traduit assez gratuitement par «clients» et *despesche* par «affaires» (au gloss. «action de mener vite une affaire»): je comprends *moyen* comme signifiant «richesse» (les gens n'ont pas les moyens d'acheter) et de *despesche* comme signifiant «vente» (cf. un exemple éclairant ds Littré s.v. *dépêche*, Hist. XV^e s.); — *recongnoistre* paraît signifier «récompenser» (cf. FEW 10, 156b); — 78 *je vous vauldré* paraît signifier «je vous coûterai»; — 80, l'idée de dériver *mercys* directement du latin *merces* est un peu hardie; — 345, *laysant* signifie bien «paresseux, fainéant» mais n'est pas de *laisser*: il s'agit du participe présent du verbe *loisir* (cf. FEW 5, 309b); — 762 sur *ubi de hoc* v. CoquillartF P227 note.

Le Testament Pathelin, destiné à un public normand, plus précisément rouennais, se rattache plus directement à la Farce de Pathelin, dans la mesure où y était déjà présentée une agonie, certes feinte, du personnage. La vogue des confessions et testaments littéraires a naturellement trouvé des échos dans la pièce. L'introduction dit brièvement l'essentiel et les schémas dramaturgiques sont là aussi très instructifs. Quelques remarques sur le texte: 205 *vingt* fait jeu avec *vin* (du vers 203); — 407-408, *payer en bee* fait sans doute allusion aux *bê* de Pathelin mais on y trouve certainement aussi l'écho de l'expression ancienne *payer la baie* «attendre en vain» (cf. DiStefanoLoc 53a) ou de *baie* «attente vaine» (cf. Gdf 1, 610a); — 457-458 noter

les correspondances textuelles avec CohenFarces 9, 555-556; — 488 garder *peur*, forme de *pur* cf. *meur* forme de *mur* ds FEW 6, 3, 240b (1 ex.) où l'on pourrait ajouter MF 16, 45, 20, Mist 42534, TestamentsBesançon ds CrapilletH p. 117.

Le Savetier, le Sergent et la Laitière est une farce normande qui paraît contenir plusieurs réminiscences de Pathelin. Il s'agit d'une farce de parade où s'enchaînent injures, maladresses (pot à lait renversé; pot de poix lancé) et rossées. Quelques remarques sur le texte: 120 mettre une virgule après *soie* et pour comprendre la construction v. MéliHenry 122; — 152 *humeresse* est le féminin de *humeur* m. «celui qui hume»; — 252 donner plutôt à *abejaunir* le sens de «duper» cf. *abecauner* ds Gdf qui se lit *abegiauner* ds ChrPisCitéDamesC; — 305 *compter a l'oste* v. surtout le riche article *hôte* de DiStefanoLoc qui cite entre autres cet exemple; — 361 je proposerais de lire *enbaufumée* «furieuse» qui est appuyé par *embauffumés* (édité *en bauffumes*) «furieux», TroisDomsG 6232 cf. aussi Reims *se boffumer* «s'emporter» T, Guign. *agaufumé* adj. «qui commence à être en colère» ds FEW 3, 857a.

Gilles ROQUES

René HOVEN, *Lexique de la Prose Latine de la Renaissance*, Leiden, E. J. Brill, 1993, XXXII-427 pages.

Il faut recommander ce lexique qui vise à être un complément du vénérable Gaffiot pour 150 auteurs latins allant de Pétrarque à Juste-Lipse, en passant par Valla, Budé, Érasme, etc. Par sa présentation il ressemble beaucoup au *Glossary of Later Latin* d'A. Souter et rendra certainement de grands services et aussi pour la lecture des textes en langues vernaculaires des 15^e et 16^e siècles. Des références précises permettent de se reporter aux textes et ainsi de préciser des définitions qui sont parfois trop ambiguës. On y apprend par exemple que *sarcastique* (dep. 1805 ds TLF), dont la formation fait difficulté (v. aussi FEW 11, 221a), a été précédé par *sarcasticus* qui se lit chez Budé; — que *sardonique* (*rire* —) a probablement fait un détour par Érasme; — que *secretariat* a été précédé par *secreteriat*. L'ouvrage se termine par des listes annexes qui contiennent les mots d'origine non-latine classés selon les langues sources, les diminutifs et mots suffixés répartis selon leur suffixe.

Gilles ROQUES